

LA TRAÇABILITÉ DE LA FLEUR COUPÉE

Une filière engagée,
des consommateurs informés





**Une certitude s'impose : le besoin
de transparence - sur l'origine,
les conditions de production
des fleurs - et d'éducation
du consommateur est bien là,
et la filière ne pourra pas
s'en affranchir très longtemps.**

Stéphane Layani





À l'heure où la question de concilier nos modes de vie et de consommation avec le respect de l'environnement se pose pour de plus en plus de consommateurs, le commerce des fleurs ne fait pas exception. La demande pour une production de fleurs françaises et de saison augmente, alors même que la rose rouge en provenance de pays chauds continue d'être plébiscitée quelle que soit la période de l'année, preuve d'une certaine schizophrénie des consommateurs. En tant que véritable miroir de la consommation des Français, le Marché de Rungis est aux premières loges pour le constater, et nous avons pourtant anticipé ces évolutions depuis longtemps. Le rôle des grossistes y est crucial car ils sélectionnent l'excellence et optimisent l'approvisionnement du marché français tout au long de l'année.

Mais si l'enjeu d'une horticulture plus éthique socialement et environnementalement est globalement intégré par les acteurs de la filière, y compris à l'international, il est sensible et difficile à appréhender. Le sujet est tellement complexe que d'aucuns sont souvent tentés de faire des raccourcis et tirer des conclusions qui ne reflètent pas la réalité du monde horticole ainsi que du monde tout court.

J'ai été, je le rappelle, le premier à contribuer à l'élaboration et à la conception du label « Fleurs de France » qui a été lancé à Rungis il y a quelques années.

Comment favoriser le local alors que la production française est très loin d'être suffisante pour répondre à la demande, que la transmission des savoir-faire et des fermes horticoles françaises n'est pas assurée ? Comment rivaliser avec les conditions - sociales et environnementales - de production idéales

dont bénéficient les pays étrangers, y compris en Europe ? Comment convaincre les consommateurs de suivre la saisonnalité quand certaines habitudes d'achat sont dictées depuis des décennies par les événements de l'année ?

Enfin, comment faire changer les comportements des Français sans les dissuader de continuer à acheter des fleurs, alors que leur budget pour les dépenses essentielles - alimentation, logement - est de plus en plus contraint, suite aux récentes envolées des prix de l'énergie ? Et surtout, comment faire vivre, voire survivre, un réseau de commerçants spécialisés indispensable au bonheur des centres-villes sans produits à distribuer ? Les Français aiment les fleurs et leurs fleuristes bien plus que les fleurs françaises.

Toutes ces questions appellent des réponses à plus ou moins long terme, qui ne seront pas simples à trouver. D'autant que les fleurs, comme la nourriture, disposent d'un réel pouvoir sur nos sensations et nos émotions... ce qui ne facilite pas les choses !

Une certitude s'impose : le besoin de transparence - sur l'origine, les conditions de production des fleurs - et d'éducation du consommateur est bien là, et la filière ne pourra pas s'en affranchir très longtemps.

Il en va du maintien de 36 000 emplois, et de l'image d'un outil de « soft power » puissant qui complète à merveille un autre levier d'influence précieux pour notre pays : la gastronomie. Sur l'un comme sur l'autre, nous devons désormais « montrer patte blanche », et offrir au consommateur les informations lui permettant de faire un choix « éclairé ».

Les Assises de la Traçabilité, organisées fin 2022 avec l'aide de Pascal Mutel, Président de l'Union Nationale des Fleuristes, sont un premier pas vers une transformation devenue indispensable, visant à rendre la chaîne de valeur de la fleur coupée plus responsable tout en la maintenant dans sa globalité. Charge aux différents acteurs de s'accorder sur les façons d'y parvenir, sans démagogie ni sectarisme, avec un réel esprit de filière et dans un véritable mouvement collectif, pour pérenniser leur outil de travail. C'est tout l'objet que ce livre blanc propose d'explorer.

Stéphane Layani

PDG du Marché International de Rungis

SEMMARIS

préambule

La fleur est un langage universel, qui s'adresse à tous, quel que soit le genre, la religion, l'origine ou le statut social. Toutes les dernières études et sondages montrent que le consommateur aime la fleur, veut s'en entourer et qu'il en a besoin pour transmettre ses émotions.

Ainsi, nous atteignons un moment crucial pour notre profession de fleuriste et pour notre filière. Pour conserver nos outils de travail et nos atouts, pour préserver notre filière, il nous fallait tous être acteurs du changement.

Car curieusement, bien que nous soyons tous interdépendants et en dialogue quotidien, grossistes, importateurs, producteurs, logisticiens, acteurs de la transmission florale, collectifs, « pure player » ou grande distribution, et bien sûr, fleuristes, nous n'avions jamais réussi à nous asseoir tous ensemble à la même table pour prendre des décisions communes qui protègent notre filière et nous amènent à nous transformer de l'intérieur.

Nos Assises de la Traçabilité de la fleur coupée de octobre2022 furent la première étape, celle de la prise de conscience !

Elles ont mis en lumière ce réel intérêt, cette volonté de faire bouger les lignes, d'aligner nos pratiques pour nous intégrer dans un processus responsable. Et ce, pas parce qu'on y était contraint par le législateur !

Au fil de l'eau et des rencontres, nous avons échangé avec les acteurs de la filière, avec des journalistes et des professionnels des sciences sociales, avec des acteurs du co-développement ou de l'éco-responsabilité, sensibilisé les jeunes générations autour de semaines du développement durable, organisé des discussions et reçu des conseils avisés de personnalités inspirantes.

Au fil des mois et de ces échanges, tracer nos fleurs pour l'afficher s'est inscrit dans le calendrier des évidences, pour nous démarquer et communiquer nos savoir-faire, nos pratiques, nos contraintes et nos besoins.

Nous mettre en ordre de bataille, nous entendre au sens propre comme au figuré pour nous projeter vers l'avenir, répondre aux attentes et évolutions de la société en filière engagée, quel formidable levier de croissance et de responsabilité !

Les réflexions autour de la sobriété, autour de la tempérance ne doivent pas être confisquées par des communicants.

L'écologie du futur mérite que nous, professionnels du végétal, l'appréhendions avec ambition et que nous prenions de la hauteur, que nous nous organisions pour faire preuve de transparence.

Au cours de ces derniers mois, nous avons su dépasser les clivages et les frontières, qu'elles soient mentales ou locales pour mesurer les impacts socio-économiques de nos actions et penser notre responsabilité dans tous les sens du terme. Il y a de réels enjeux d'approvisionnement





« Nous écrivons là, une nouvelle page de nos métiers. Nous avons saisi l'opportunité de créer cet esprit de filière, d'engager la transformation et de créer un écosystème de résistance qui renforce nos spécificités. »

durable, de vraies questions de co-développement, d'innovations de pensées et de technologie de rupture.

Il nous fallait orienter les débats à partir d'informations collectées récemment à l'aune des évolutions et des attentes de la société civile, éviter ainsi la bascule vers un désamour du public qui pénaliserait l'ensemble de la filière. Nous sommes tous conscients que les années à venir vont contracter le temps et les porte-monnaies des consommateurs, mais aussi de tous les acteurs.

La cartographie mondiale qui recense les grands bassins de production nous a servis de fil d'Ariane pour aboutir à ce livre de propositions, un livre blanc fruit de ces riches échanges.

Rassembler, former et informer à tous les étages de la profession, des apprentis aux chefs d'entreprise, avec la mise à disposition de contenus pour appréhender et comprendre les enjeux, pour que le fleuriste soit à l'aise avec ses choix et les transmettre aux consommateurs.

Il est, dans cette période, crucial de comprendre que la question de la provenance est intimement

liée à la manière et à l'origine de sa production. Je ne parle pas uniquement d'origine géographique, mais de qualité, de maîtrise des savoir-faire, d'environnement idéal pour produire une marchandise, une fleur de qualité.

C'est là, j'en suis convaincu, qu'intervient la notion de terroir d'exception et de savoir-faire d'excellence que nous devons promouvoir et mettre en avant, qui s'approche de la définition de l'approvisionnement durable.

Nous écrivons là, une nouvelle page de nos métiers. Nous avons saisi l'opportunité de créer cet esprit de filière, d'engager la transformation et de créer un écosystème de résistance qui renforce nos spécificités.

Unis et rassemblés dans cette cohérente communauté de la fleur coupée, dénominateur commun de toutes nos familles, nous sommes aujourd'hui plus forts, plus agiles, et l'intelligence collective nous fait gagner du temps.

Pascal Mutel

Président de l'Union Nationale des Fleuristes

Qui sommes-nous



**Première organisation patronale à missions,
l'Union Nationale des Fleuristes (UNF) est administrée
par des fleuristes en activité et s'adresse
à tous les fleuristes, partout en France, quel que soit
leur taille ou leur statut.**

**Notre ambition est de façonner avec tous les fleuristes
l'avenir de la profession, de redonner sa juste valeur
à un métier insuffisamment reconnu,
de le faire grandir et le projeter dans l'avenir.**

Au-delà de conduire le changement et d'accompagner
la transformation de l'expérience client ou encore
la formation, l'une de nos missions a pour objet de créer
une réflexion avec tous les acteurs de la profession
pour identifier les freins au recrutement
et les leviers pour attirer et conserver nos salariés
et ainsi assurer la reprise de nos boutiques.

L'UNF administre également
l'Ecole Nationale des Fleuristes - Paris (ENF),
première école d'Europe avec plus de 600 fleuristes
formés chaque année par voie d'alternance, reconversion
professionnelle et formation continue.

Pensée comme un véritable laboratoire d'idées
pour la profession, l'ENF offre une formation d'excellence
complète qui associe savoir-faire techniques
et pratiques et savoir-être pour répondre aux enjeux
d'innovation et de responsabilité sociale
et environnementale.

1

NOS PROPOSITIONS 06-07

2

RÉFLEXIONS DES PROFESSIONNELS

Présentation des intervenants
08-11

Production et vente de fleur
coupée en France
12-15

Les enjeux géopolitiques complexes
d'une filière mondialisée
16-20

La filière fleur coupée face aux
mutations de la société
21-23

3

ENQUÊTE FLEURISTE

Enquête auprès
des consommateurs
24-26

Enquête traçabilité
auprès des fleuristes
27

4

LES DONNÉES PAR PAYS

Les fleurs de grand import
30-65

La production européenne
66-79

La production française
80-93

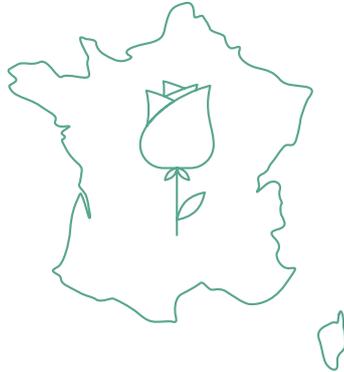
5

CONCLUSION 94

POSTFACE
par Dominique Leglu
95

REMERCIEMENTS 96

1 Soutenir la production française et locale



La production locale doit être soutenue par tous les moyens. Tout d'abord par les fleuristes, car nous sommes les premiers ambassadeurs de la production française. Mais également par les pouvoirs publics qui doivent encourager les nouvelles installations et protéger celles existantes. Face à une demande croissante de produits issus de la production locale, il est impératif d'enrayer le déclin des fermes horticoles et d'en faire une filière d'avenir.

Pour cela, soit la production française s'organise et investit pour produire massivement grâce à des innovations technologiques et en s'organisant autour de gros producteurs, soit elle valorise et encourage les installations de petits producteurs qui vont produire une fleur d'excellence, à même de satisfaire les besoins au niveau local voire national.

Si le produit est conforme aux attentes des professionnels et des consommateurs, nous, fleuristes, avons notre rôle à jouer. Nous devons nous engager à soutenir les producteurs et à pré-acheter quand cela est possible.

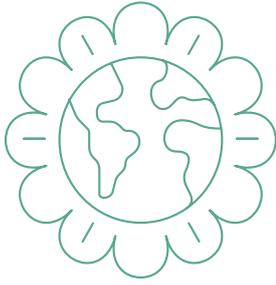
Nos 5 propositions

2 Obtenir des conditions de productions plus équitables entre pays européens et entre catégories de produits

La production française se heurte à la concurrence intra-européenne puisque les contraintes sociales et environnementales diffèrent d'un pays à l'autre. Les pouvoirs publics doivent prendre en compte ces disparités pour éviter de pénaliser une production française déjà à la peine face à ses voisins européens. De plus la non homologation, pour la production de fleurs coupées, de nombreux produits phytosanitaires par ailleurs utilisés dans l'agriculture, la viticulture et le maraichage, pose un vrai problème sur la viabilité de la production florale en France, notamment sur la production de roses. Il faut que le législateur facilite les homologations croisées.



3



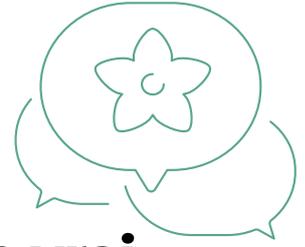
Mieux choisir nos sources d'approvisionnement à l'international

Pour répondre aux nouveaux standards environnementaux et sociaux des consommateurs tout en maintenant une offre de fleurs qui permette de répondre à la demande intérieure, il est indispensable de redéfinir nos sources d'approvisionnement à l'international. À cet effet, l'Union Nationale des Fleuristes (UNF) diffusera bientôt sa charte d'engagement, afin d'inciter chaque fleuriste à privilégier des sources d'approvisionnement plus durables.

Nous devons sécuriser nos échanges européens. D'abord avec l'Italie dont nous sommes l'un des principaux marchés. Proche du schéma français, l'Italie a su structurer sa production et se développer à l'export. Puis avec la Hollande, qui reste le premier exportateur mondial et qui restera un producteur de référence. Sa production à haute valeur ajoutée et ses produits de grande qualité s'exportent très bien grâce à leurs standards de qualité très élevés. La Hollande a su travailler sur les enjeux RSE pour rendre sa filière de plus en plus vertueuse. Les pays européens ont l'avantage de proposer des conditions sociales proches des nôtres, et de proposer des conditions de transport favorables pour les produits.

Hors Europe, nous devons favoriser les régions qui ont des terroirs d'exception et des savoir-faire d'excellence. Nombre d'entre elles permettent des productions sans chauffage ni éclairage grâce à leurs conditions climatiques avantageuses, et elles ont au fil du temps acquis un vrai savoir-faire. Nous devons privilégier et encourager les fermes floricoles certifiées et labellisées. Être à leur côté pour les tirer encore plus vers l'excellence et la montée en gamme dans leurs pratiques environnementales et sociales afin de les rapprocher des standards européens.

4



Instaurer un vrai dialogue et un esprit de filière entre tous les acteurs français

Tous les maillons de la filière doivent s'unir et travailler de concert pour être force de solutions. Des initiatives dont nous devons nous inspirer existent déjà à l'échelle locale. En région PACA, les producteurs du Var qui ont de petites surfaces s'adossent à la Sica, ce qui leur permet d'avoir un outil de commercialisation, de standardisation de la qualité et, avec l'appui des grossistes, des débouchés sur le territoire national et à l'international. C'est le regroupement et la réflexion de l'ensemble des acteurs locaux qui permettent de trouver les meilleures solutions et de travailler en intelligence pour le développement commun.

La filière doit généraliser ces initiatives au niveau local et développer le dialogue et le travail commun entre l'interprofession, les MIN, les pouvoirs publics et les représentants des producteurs, grossistes et fleuristes.

5



Expliquer nos choix aux consommateurs

Bien que le prix reste le premier critère d'achat, nous devons accompagner l'intérêt grandissant des consommateurs pour l'origine et les conditions de production des fleurs. Cela passe par davantage de transparence. Cette évolution de la société, visible dans tous les secteurs, doit être prise en compte par l'ensemble de la filière. Pour les fleurs comme pour le reste, le consommateur est en droit de savoir d'où viennent les produits qu'il achète.

C'est pour répondre à ces attentes nouvelles que nous nous sommes engagés, avec la Fédération nationale des Grossistes en Fleurs coupées et Plantes en pots (F.G.F.P), à mettre en place un affichage du pays d'origine des fleurs sur les factures ainsi que des solutions d'affichages en boutique pour les fleuristes. Cette évolution est un grand pas pour la profession qui aura à présent les outils pour expliquer ses choix, et conseiller au mieux les clients en fonction de leurs attentes.

Reflexions des professionnels

Organisées par l'UNF, les Assises de la Traçabilité de la fleur coupée ont eu lieu le 3 octobre 2022 à l'Automobile Club de France à Paris. Convaincus que la traçabilité est un élément clé pour garantir la qualité et la transparence de nos produits tout en renforçant la confiance de nos clients, nous avons réuni l'ensemble de la filière floricole, mais aussi intervenants extérieurs de spécialités diverses, pour réfléchir à la mise en place d'un système de traçabilité efficace pour la fleur coupée.

Evènement riche en propositions, c'est ainsi que nous avons collecté les échanges, avis et idées de chacun, que nous vous proposons de découvrir dans cette version synthétique. Entre volontés communes et contradictions, cette restitution est essentielle pour nourrir la réflexion et appréhender le sujet avec une vision pluridisciplinaire.

Maîtresse de cérémonie
DOMINIQUE LEGLU



Directrice éditoriale des revues « Sciences et Avenir » et « La Recherche », éditorialiste à l'hebdomadaire « Challenges ». Appartient au comité éditorial des éditions BOUQUINS. Membre du conseil d'administration de l'Université Paris-Saclay.



**Découvrez le replay des Assises
de la Traçabilité**

Les intervenants

Table ronde n°1

« Quand le consommateur se questionne, la filière fleur s'engage : la question du sourcing et les réponses des professionnels. »



BÉATRICE CABIN

Fondatrice et directrice « La route des fleurs », MIN de Nantes

Béatrice Cabin a repris la direction de l'entreprise en 2019, après une expérience de 15 ans dans un grand groupe industriel américain. En contact direct avec les fermes, La Route des Fleurs se positionne comme un spécialiste de la fleur d'import en France, avec plus de 30 fermes partenaires en Equateur, en Colombie et au Kenya. Certifiée et labellisée Fairtrade Max Havelaar pour ses fleurs d'Equateur et du Kenya, l'entreprise est fortement engagée dans le déploiement du label au sein de la filière



MATHILDE BIGNON

Co-fondatrice et Présidente « Désirée Fleurs »

Mathilde Bignon a créé Désirée Fleurs en 2017 avec Audrey Venant. Désirée est un fleuriste éco-responsable qui vise à restaurer la filière horticole française. Sur un marché où 85 % des fleurs coupées commercialisées viennent de l'étranger, Désirée souhaite relocaliser la production. À travers des boutiques et une activité de formation, mais aussi à travers son activité digitale, Désirée cherche à avoir un impact positif sur le métier de fleuriste et sur la filière de production.

PHILIPPE ALARY

PDG « Rosedor - Penja », producteur et distributeur de fleurs et plantes

Ingénieur agronome de formation, Philippe Alary est diplômé d'AgroParisTech. Depuis sa création en 1971, Rosedor est avant tout une coopérative de producteurs. Implantée à Vélignes, dans un petit village de Dordogne. L'entreprise place la production de fleurs françaises au coeur de son ADN.



GILLES RUS

Directeur développement à la SICA – Marché aux fleurs de Hyères

De formation technique en horticulture, Gilles Rus est arrivé dans le Var en qualité de technicien de suivi technico-économique auprès du groupement de producteur Phila-Flor de 1984 à 1995. Il intervient depuis en qualité de directeur de développement auprès de la SICA Marché aux Fleurs de Hyères. La SICA organise la commercialisation de près de 80 % de la production Varoise.



STÉPHANE CHANTELOUBE

MOF et fleuriste dans le Puy de Dôme

Stéphane Chanteloube ouvre sa première boutique « Stéphane Chanteloube Fleuriste » à Gerzat (63) en 2001 puis la seconde en novembre 2018 à Riom (63). En 2011 il devient Champion de France des Fleuristes, et en 2015 il est finaliste du Concours « Un des Meilleurs Ouvriers de France ». Enfin, il obtient le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » à Chartres en 2019.

Table ronde n°2**« Pas si simple : l'influence des enjeux géopolitiques dans la transformation durable de la filière. »****MAXIME FRANÇOIS****Président « Fleurassistance »**

Après une expérience d'un an chez Leroy-Merlin (rayon Jardin bien sûr !), Maxime François rejoint l'entreprise familiale en 1992 pour développer l'activité fleurs coupées, tant commercialement qu'en termes d'approvisionnement. Après un incendie qui ravage Fleurassistance en 2003, l'entreprise se développe en province. En 2018, le fondateur du groupe Fleurassistance-Plantassistance se retire. Maxime François dirige depuis l'activité Végétale du groupe Fleurassistance & Plantassistance.

**BRAND WAGENAAR****Analyste expert des filières horticoles**

Après avoir passé un brevet professionnel horticole, Brand Wagenaar a pris en charge en 1968 la Société Holimco SARL négoce, importation et distribution de fournitures horticoles. Il en a été le PDG jusqu'en 1999. Biculturel et bilingue néerlandais et français, Brand Wagenaar a pu exercer son métier de négociateur en commerce horticole à un niveau européen et international. Il se consacre désormais à la veille des tendances du secteur horticole et au conseil et à l'accompagnement des entreprises de ce secteur.

**GÉRARD CROUAU****Président « Agro Sans Frontière »**

Président-Fondateur de l'association humanitaire Agro Sans Frontière, Gérard Crouau a été contrôleur national au Service Officiel de Contrôle et de Certification des Semences du GNIS, organisation professionnelle sous tutelle du Ministère de l'Agriculture. En tant que responsable qualité, il a conduit l'accréditation sur le territoire national suivant la norme ISO 17065 pour la certification des semences. Il a ensuite été évaluateur technique du COFRAC avant d'être nommé directeur régional du GNIS Sud-Ouest, première région française et de l'Union Européenne pour la production et la certification des semences. Il est actuellement consultant et auditeur.

**VALERIA RODRIGUEZ****Responsable du pôle Plaidoyer et Mobilisation chez Max Havelaar France**

Responsable du pôle plaidoyer et mobilisation de Max Havelaar France, Valeria Rodriguez a plus de 12 ans d'expérience dans le mouvement du commerce équitable Fairtrade/Max Havelaar à différents postes comme responsable des médias et de la communication ou responsable du plaidoyer. Avant de rejoindre Max Havelaar France, Valeria a travaillé pendant plus de 15 ans comme journaliste, d'abord en Equateur, dont elle est originaire, puis en France.

VINCENT DUTERTRE**Directeur Général « Société de gestion Automobile Club de France »**

Vincent Dutertre a fait l'essentiel de sa carrière dans le monde de la gastronomie et du luxe en tant que directeur général des Maisons Ladurée & Lenôtre, directeur de la branche Restauration des Galeries Lafayette et directeur des opérations de la Maison du Chocolat. Actuellement secrétaire général de l'Automobile Club de France et directeur général de la Société de Gestion de l'ACF, Vincent Dutertre est un spécialiste de la réorganisation d'entreprise qui a pour principe d'actions « bienveillance & exigence » au service de la satisfaction du client.



Table ronde n°3

« Rendre plus durable et vertueuse la filière fleur : tous responsables ? Tous acteurs du changement ? »



SOPHIE REMOND

Responsable du pôle d'expertise consommateurs à l'Institut National de la Consommation (INC)

Diplômée d'un Master en analyse des politiques économiques spécialisé sur le développement durable, les entreprises et le territoire, Sophie Remond est responsable des études qualitatives et quantitatives auprès des consommateurs au sein de l'Institut National de la Consommation. Elle est également spécialiste sur les questions liées au développement durable et la RSE.



MILOUD BENAOUA

Président Western Europe du groupe Barilla

Entre 1995 et 2001, Miloud Benaouda ouvre 2 bureaux commerciaux, un à Djeddah en Arabie Saoudite et un à Beyrouth au Liban. De 2004 à 2010, il est chef de l'unité Grands Comptes pour le groupe Barilla. En 2010, il devient Vice-président de la région Europe du Nord jusqu'en 2013 où il prend le poste de Vice-président Europe de l'Ouest. En Janvier 2018, il est promu Président de la région Europe de l'Ouest du groupe Barilla.



FANNY PARISE

Docteure en socio-anthropologie et journaliste

Anthropologue et docteure en socio-anthropologie, spécialiste de la consommation et de l'évolution des modes de vie, Fanny Parise s'intéresse aux imaginaires et aux croyances. Elle enseigne les Sciences Humaines et Sociales à l'École de Design Strate de Lyon, est chercheuse associée à l'Institut Lémanique de Théologie Pratique de l'Université de Lausanne et directrice de la recherche et de l'innovation dans le secteur du numérique éthique. Elle a fondé le collectif « Magical Thinking » et le podcast « Madame l'Anthropologue » où elle décrypte l'actualité.



STÉPHANE LAYANI

PDG du Marché International de Rungis SEMMARIS

Depuis 2012, Stéphane Layani dirige le Marché International de Rungis dont il renforce l'attractivité, notamment avec la mise en place du plan d'investissement massif « Rungis 2025 ». Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Agricole, et reçoit en 2016 le Grand prix du Rayonnement français pour son action en faveur de la gastronomie française.



FLORENCE PACCHIONI-BORGNIET

Directrice des opérations, « Puressestiel »

En 2005, Florence Pacchioni-Borgniet prend la tête du service Achat / Supply Chain / Qualité et Logistique et dirige les Opérations du Laboratoire Puressestiel. Maître d'œuvre de la charte « Pure Qualité™ » de Puressestiel, garante de la politique de transparence du laboratoire et de la démarche responsable, elle pérennise le sourcing naturel en respectant des contraintes de qualité, d'écoresponsabilité et de préoccupations environnementales et sociétales. Florence Pacchioni a reçu le Trophée de Bronze du Prix Décideur Achats 2015. En 2022, elle est nommée Directrice Prospectives et Enjeux Stratégiques.

PRODUCTION ET VENTE DE FLEUR COUPÉE EN FRANCE

80 %

des fleurs vendues en France proviennent de l'étranger, majoritairement de Hollande, du Kenya ou encore d'Équateur

Origines de la fleur d'import vendue en France

Actuellement, 80 % des fleurs vendues en France proviennent de l'étranger, majoritairement de Hollande, du Kenya ou encore d'Équateur. Ces importations de fleurs ont une conséquence macro-économique puisque comme l'a rappelé Dominique Leglu, *"le déficit dans notre balance commerciale imputable à la fleur coupée est d'un milliard d'euros"*.

Les flux mondiaux de fleurs coupées répondent à des logiques historiques, géographiques et économiques solidement ancrées. Si la production chinoise se destine quasi exclusivement à la satisfaction de son important marché intérieur, l'Amérique centrale avec l'Équateur et la Colombie exporte majoritairement à destination du marché nord-américain, tendance encouragée par le biais d'accords commerciaux. Enfin, fort des liens historiques et culturels qui unissent les deux continents, les productions des pays africains sont principalement destinées au marché européen. Ainsi, près de 70 % des exportations kényanes ont pour destination l'Europe avec près d'une fleur sur deux exportée vers la Hollande. Le Kenya, principal fournisseur de fleurs coupées en Europe bénéficie par exemple d'un accès gratuit et facilité au marché européen notamment depuis février 2021 et la mise en place d'un accord de partenariat économique avec l'Union Européenne.

Valéria Rodriguez décrit les dynamiques qui ont poussé à l'installation de ces producteurs en Afrique et en Amérique centrale. *"C'est une filière qui, il y a déjà 30, 40 ans, s'est délocalisée massivement vers des pays comme le Kenya, l'Équateur ou la Colombie, tout simplement parce que climatiquement, il y est plus facile de produire des fleurs, puisqu'il n'y a pas besoin de chauffer des serres, et parce qu'économiquement, ce sont des pays, où les coûts de production sont plus intéressants"*. Mathilde Bignon abonde dans ce sens *"les productions ont été délocalisées vers des pays qui sont situés sous l'équateur comme le Kenya, l'Éthiopie ou la Colombie. Ce sont des pays dans lesquels le soleil se lève à 6h et se couche à 18h, il fait 24 degrés toute l'année, donc quand on*

plante un rosier dans ces pays-là, la plupart du temps, il fleurit sans cesse".

Grâce à ces facteurs géographiques favorables, la production de fleurs coupées y a gagné en importance jusqu'à occuper une place majeure au sein des économies en question. Maxime François rappelle par exemple qu'au Kenya, *"la production de roses représente 1 % du PIB et qu'en 2015, l'industrie floricole a contribué au PIB à hauteur de 1,45%. La production domestique est de 1,9 milliard d'euros et on estime le nombre de personnes dont la subsistance dépend de la floriculture entre 2 et 4 millions"*. Et Dominique Leglu de compléter, *"la floriculture est une partie importante de l'agriculture qui compte pour 34 % du PIB kényan. En tout, 70 % des exportations sont des produits horticoles, puis 18 % de légumes et 11 % de fruits"*.

De plus, les récentes envolées des prix de l'énergie et notamment du gaz - utilisé pour chauffer les serres - risquent de faire croître l'importance de la fleur d'import. C'est ce qu'explique Brand Wagenaar *"la part de marché de la Hollande va notamment devoir faire face à la multiplication du coût de l'énergie par un facteur 10. Certains arrêtent de chauffer leurs serres et abandonnent leurs productions par manque de rentabilité"*. Face à cette hausse des coûts de l'énergie, les pays au niveau de l'Équateur ont donc un avantage géographique et climatique naturel qui se traduit par un prix inférieur. Les exportations kényanes ont déjà augmenté de 68 % entre 2010 et 2020, tendance qui ne semble pas s'infléchir.

Bien qu'augmenter la part de fleurs françaises vendues en France soit souhaitable, cela n'est pas le premier levier pour rendre la filière plus

Au Kenya, on estime qu'entre 2 et 4 millions de personnes dépendent de la floriculture.

Maxime François
Président « Fleurassistance »



vertueuse. Valeria Rodriguez souligne ainsi qu'il sera "très difficile de se passer des roses du Kenya, de Colombie ou d'Équateur. Et peut-être qu'il ne s'agit pas de cela, mais de faire avancer la filière vers plus de durabilité et qu'elle soit complémentaire avec les fleurs françaises". Maxime François résume la relation de dépendance ainsi "si le Kenya peut se passer de nous sur l'horticulture, je pense que l'horticulture française ne peut pas se passer du Kenya". De plus, le bilan carbone de ces fleurs d'import n'est pas nécessairement moins bon que celui des fleurs européennes, notamment en hiver. Ainsi, l'empreinte carbone d'une fleur kényane acheminée en avion est six fois inférieure à celle d'une fleur hollandaise cultivée sous-serre chauffée.

Face à l'impossibilité, à court et moyen terme, de faire l'impasse sur la fleur d'import, il convient de faire porter les efforts de la filière sur la durabilité de ces fleurs produites à l'international. Béatrice Cabin affirme qu'on a "besoin de cette fleur d'import, à condition qu'elle soit produite dans le respect de certaines règles et certaines normes. On revient aujourd'hui à des priorités sociétales, environnementales et économiques, de façon à protéger tous ces producteurs des zones d'Equateur, qui ont pu être sous l'autorité des marchés du Nord". Gilles Rus revient par ailleurs sur une idée reçue largement partagée qui voudrait que les fleurs françaises soient plus chères que les fleurs d'import. "Certains pays se sont orientés vers le haut de gamme en développant de nombreuses variétés. L'Equateur par exemple, qui jouit de conditions climatiques idéales, produit une rose plus chère que la rose française ou hollandaise". De plus, ces fleurs qui viennent de loin doivent aussi faire face à la hausse du coût des carburants nécessaires à leur arrivée sur le marché européen. Cela a par exemple entraîné une hausse du prix de la rose équatorienne de plus de 30 %.

Organisation et structure d'une filière française de la fleur coupée en perte de vitesse

La production de fleurs coupées représente en France 1200 ETP pour un chiffre d'affaires d'environ 78 millions d'euros. Outre le poids économique de

la filière, Pascal Mutel décrit l'importance de ces emplois, car ils sont "non délocalisables, porteurs d'un savoir-faire français historique et situés au cœur des territoires ruraux". Structurée autour de 350 entreprises spécialisées, la production de la fleur coupée française est principalement localisée dans cinq zones géographiques : la Provence, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Nouvelle Aquitaine et l'Île-de-France.

Avec la moitié des exploitations françaises, soit environ 38 millions d'euros de chiffre d'affaires, la région PACA est la première région de production de fleurs coupées en France. Pour des raisons géographiques, climatiques et historiques, ces exploitations sont principalement localisées dans le Var et plus particulièrement autour du bassin hyérois. La région peut également compter sur des micro-terroirs d'exception comme le pays de Grasse. Face à la hausse des coûts de l'énergie et aux normes phytosanitaires de plus en plus exigeantes, les producteurs varois ont peu à peu délaissé la production de la rose pour se réorienter vers des espèces locales et typiques : pivoines, anémones et renoncules.

Avec environ 37 millions d'euros de chiffre d'affaires, les Pays de la Loire est la deuxième région française en production de fleurs coupées. Activité historiquement ancrée dans la région angevine, la filière fleurs coupées des Pays de la Loire s'est structurée. La région mise notamment sur la recherche et l'innovation via son pôle de compétitivité Végépolys.

Enfin, principalement structurée autour d'une dizaine de TPE spécialisées, l'Île-de-France est la troisième région productrice de fleurs coupées en France en nombre de producteurs. D'abord fortement contrainte par l'étalement urbain et la pression foncière, la production en Île-de-France connaît actuellement un essor important notamment avec la demande de circuits courts et grâce à la proximité du MIN de Rungis. Elle se caractérise également par une production de certaines variétés de niche très demandées par la clientèle de la région.



*** La situation de la production de fleurs en France est contrastée. Pressée de faire davantage d'efforts dans son recours aux produits phytosanitaires, contrainte d'abandonner les serres chauffées dans un souci de rentabilité, l'horticulture française a perdu du terrain face à la concurrence internationale. Maxime François donne une explication à cette perte de vitesse de la filière fleur coupée française : *"l'âge d'Or de l'horticulture française, c'est quand les fleurs partaient de la Côte-d'Azur en avion vers le nord de l'Europe. La France a décroché ces dernières années parce qu'elle n'a sûrement pas pris en compte les changements du mode de distribution, la grande distribution."* Moins structurée, moins industrialisée, l'horticulture française a connu un déclin important.

Toutefois, malgré ces contraintes importantes, une part grandissante de la population est demandeuse de fleurs françaises, de saison et vendues en circuit-court. Conscients de cette volonté du consommateur de maîtriser l'origine et les conditions de production des fleurs qu'il achète, certains fleuristes ont décidé de travailler quasi-exclusivement avec des fleurs françaises. C'est le choix qu'a fait Mathilde Bignon *"Nous avons pris un parti un peu différent, parce que nous avons la possibilité de le faire et que nous sommes en Île-de-France. On a choisi de travailler avec exclusivement des fleurs de saison, et d'avril à octobre de travailler uniquement avec des fleurs d'Île-de-France et d'octobre à mars avec les fleurs du Var et du bassin de production de Nice et de San-Remo à la frontière italienne"*. Ce choix est certes une contrainte en termes de variétés disponibles, mais, selon Mathilde Bignon, il oblige le fleuriste à repenser son métier : *"c'est à nous fleuristes d'avoir la créativité de travailler des*

produits qui sont parfois un peu atypiques, car souvent la production étrangère est une production issue de clones". Elle répond également à l'idée reçue selon laquelle la plus faible utilisation de produits phytosanitaires sur les fleurs françaises les rendrait de moins bonne qualité : *"nous n'avons pas eu cette expérience avec nos clients, puisqu'ils sont très satisfaits de la tenue de nos bouquets. Ils nous demandent plutôt ce que nous avons mis comme produit !"*

De plus, forte des lois et normes qui encadrent le droit du travail et le recours aux produits phytosanitaires, la production française est par essence plus soutenable et respectueuse de l'environnement que ses concurrents internationaux. C'est l'analyse que livre Philippe Alary lorsqu'il déclare *"qu'en France le respect de la biodiversité et des travailleurs est inscrit dans la loi. Globalement, le pays est très avancé sur ces sujets"*. Face à la hausse du prix de l'énergie, la production française tend également à se "verdir". Ainsi, Gilles Rus explique que *"si l'on prend la production varoise, nous avons 80 % de produits non chauffés contre 20 % de produits chauffés donc nous avons des productions qui sont propres. Cette proportion atteindra bientôt 90 % parce que nous ne pourrions plus chauffer."*

Cette prise de conscience écologique, qui s'accompagne d'une demande nouvelle pour de la fleur française, conduit Stéphane Layani à faire preuve d'un optimisme sans naïveté concernant l'état de la filière. *"La situation est meilleure qu'elle n'a jamais été, nous avons une centaine de grossistes en fleurs coupées qui produisent en Île-de-France, nous avons des gens qui sont conscients de l'ensemble de la chaîne et nous avons un produit qui vit bien. Mais il ne faut jamais oublier que les fleuristes ont un business model, que les grossistes ont un business model et les producteurs également. Une filière peut faire toutes les déclarations d'autorité que l'on souhaite, pour vivre, elle doit d'abord faire de la valeur ajoutée, payer des salariés, se développer et continuer sa croissance. Or, la situation est mathématique, en France, on produit 15 % des fleurs vendues dans le pays. Et dans ces 15 %, il y*

La production française coûte plus cher que la production africaine, c'est un fait, et on ne peut pas répercuter ce coût au niveau du consommateur.

Philippe Alary

PDG « Rosedor - Penja », producteur et distributeur de fleurs et plantes

15 %

des fleurs vendues en France sont produites dans le pays. Parmi elles, une grande partie part en direction des maisons de cosmétiques pour faire du parfum

Stéphane Layani

PDG du Marché International de Rungis SEMMARIS

en a une bonne part, certains disent 80 %, qui partent en direction des maisons de cosmétiques pour faire du parfum".

Néanmoins, soumise à la hausse des coûts, la production française reste souvent plus chère que ses concurrents des pays en développement. Pour les coopératives, grossistes et distributeurs, acheter et distribuer ces fleurs françaises représente un coût important. Philippe Alary décrit comment son entreprise a dû s'adapter pour distribuer de la fleur locale : *"nous sommes une structure coopérative, nous essayons de le faire au moindre coût possible, pour laisser de la marge aux producteurs et aux artisans fleuristes. C'est pour cela que nous arrivons à distribuer 30 % de production française, mais cela représente seulement 10 % de nos ressources. Nos producteurs ont réussi à survivre grâce à cela, mais ça nous oblige à accepter une très faible rentabilité sur la distribution de ce type de produit. La production française coûte plus cher que la production africaine, c'est un fait et on ne peut pas répercuter ce coût au niveau du consommateur."*

Ainsi, les volumes de fleurs françaises vendues en France restent sinon marginaux, minoritaires. Bien que l'augmentation de la part de fleurs françaises soit souhaitable, les tendances actuelles (foncier, énergie, main d'œuvre) laissent à penser que les fleurs françaises ne pourront durablement combler la part occupée par les fleurs étrangères. Les faibles volumes de production en France rendent les investissements de grande ampleur peu rentables et ne facilitent pas les économies d'échelle. C'est ce que soutient Maxime François : *"nous sommes dans une industrie fortement capitalistique qui va investir des millions d'euros pour produire sous serre. Si on veut vendre en circuit court et livrer le fleuriste ou le particulier sur les marchés locaux, on ne parle pas de la même chose. Si on veut*

entrer dans la compétition internationale avec la Hollande ou le Kenya, c'est un plan d'Etat qu'il nous faut."

Enfin, pour maintenir voire augmenter la part de fleurs produites en France, l'enjeu principal est bien celui de la formation et de la succession. C'est l'alerte que lance Stéphane Layani lorsqu'il déclare : *"il y a environ 350 entreprises spécialisées dans la production de fleurs coupées en France, la moyenne d'âge est de plus de 55 ans. Je suis très inquiet, le gouvernement doit prendre des mesures de protection."* La délocalisation des productions à l'étranger, combinée à des niveaux de rémunération faible et à une pression foncière importante, contraignent souvent les producteurs à céder leur terrain. Les formations horticoles, auxquelles sont peu sensibilisés les collégiens et lycéens, n'attirent pas suffisamment de candidats pour espérer la reprise de l'ensemble des fermes horticoles. ♦



LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES COMPLEXES D'UNE FILIÈRE MONDIALISÉE

Des conditions sociales et environnementales de production inégales...

Une température et un ensoleillement élevés et stables toute l'année sont des facteurs idéaux pour la culture des fleurs. Ainsi, le Kenya, la Colombie, l'Equateur et les autres pays producteurs de fleur coupée émergents profitent de ces avantages compétitifs naturels dus à leur situation géographique proche de l'équateur. Néanmoins, d'autres facteurs rendent ces pays particulièrement attractifs, c'est le cas du coût de la main-d'œuvre qui y est extrêmement bas.

27 %

des produits chimiques utilisés par les horticulteurs kényans ne sont plus produits ou utilisés au sein de l'Union Européenne.

Au Kenya, les grandes fermes qui exportent leurs roses en Europe payent leurs employés aux alentours de 59 euros par mois, salaire minimum national pour de la main-d'œuvre non qualifiée. En Equateur, le salaire moyen des travailleurs dans le secteur horticole se situe aux alentours de 475 dollars par mois. C'est inférieur au salaire moyen équatorien qui est de 508 dollars. En Colombie, celui-ci descend à 290 dollars. Ce coût faible s'accompagne souvent d'un droit du travail inexistant ou peu respecté. Toutefois, des organisations et entreprises œuvrent à valoriser les entreprises traitant décemment leurs travailleurs.

Enfin, la législation et les normes encadrant l'usage des produits phytosanitaires y sont également moins contraignantes. Les pays producteurs européens comme la France, l'Italie ou la Hollande font donc face à une concurrence souvent jugée

déloyale. À ce sujet, Gilles Rus déclare que *"toutes ces contraintes environnementales pèsent aujourd'hui très fort sur la production française et européenne, mais pèsent moins fort sur la production étrangère, et pas du tout voire très peu sur les productions africaines"*. Si une réglementation européenne précise et exclusive au segment des fleurs coupées, n'existe pas au sein de la législation européenne, ce sont les interdictions globales de nombreux produits phytosanitaires qui s'appliquent. À ces interdictions s'ajoutent des réglementations et labels nationaux, constituant un socle législatif conséquent. La marge de manœuvre pour les horticulteurs européens dans l'utilisation de produits chimiques efficaces mais polluants est donc limitée par rapport à leurs concurrents kényans, éthiopiens ou colombiens. La concurrence ne vient pas uniquement des pays producteurs émergents, certains pays européens bénéficient également de conditions de production plus favorables. Les producteurs italiens font par exemple appel à une main d'œuvre bon marché de saisonniers immigrés souvent en situation irrégulière et bénéficient d'un fort laxisme quant aux produits qu'ils peuvent utiliser. Les concurrents frontaliers, au premier rang desquels la France, alertent sur cet avantage déloyal et les ONG appellent régulièrement le secteur horticole italien à adopter des pratiques plus éthiques socialement.

Face à cette situation, les acteurs de la fleur française appellent l'État à réagir afin de leur donner les armes pour conserver une place sur la scène européenne et mondiale. Pour Stéphane Layani, *"il y a toutes les contraintes que notre pays a créées, il faut que nous soyons égaux au niveau de la production avec les autres pays"*. Si l'Union Européenne interdit de plus en plus de produits chimiques, certains de ces produits sont jugés indispensables par les producteurs s'ils veulent rester compétitifs. À ces contraintes de production, s'ajoutent les standards esthétiques imposés par le consommateur qui ne se doute souvent pas du dilemme des producteurs.

Les horticulteurs ne peuvent en effet pas satisfaire les exigences du consommateur tout en minimisant leur impact environnemental et en



On ne peut pas avoir de production standardisée et sans défaut, sans un impact sur les procédés agronomiques, car cela nécessite l'usage de nombreux produits chimiques et de contrôles climatiques extrêmement coûteux.

Philippe Alary

PDG « Rosedor - Penja », producteur et distributeur de fleurs et plantes

respectant la saisonnalité du produit. Philippe Alary explique ainsi qu'on "ne peut pas produire au prix le plus bas, sans transiger avec le respect des travailleurs, comme nous le prouvent les filières bien plus avancées que la nôtre sur ce domaine. On ne peut pas avoir de production standardisée et sans défaut, sans un impact sur les procédés agronomiques, car cela nécessite l'usage de nombreux produits chimiques et de contrôles climatiques extrêmement coûteux. Bien entendu, nous allons nous rapprocher un maximum de ces deux objectifs, mais nous allons accepter de ne pas y parvenir complètement dans notre recherche de sourcing, en respectant la symbolique de la fleur."

Les pays producteurs émergents ont pourtant fait de réels efforts ces dernières années pour rendre leurs productions plus éthiques, socialement et environnementalement. Pour continuer à commercialiser leurs produits en Europe et anticiper une interdiction future des produits phytosanitaires, des pays exportateurs de fleurs comme le Kenya songent à calquer leurs interdictions de pesticides sur celles en vigueur en Europe. Actuellement, selon le Kenyan Pest Control Products Board (PCPB), les horticulteurs kényans utilisent près de 699 produits chimiques composés de 247 principes actifs. Sur ces 247 principes actifs, 150 sont acceptés en Europe, 11 ne sont pas listés dans les bases de données européennes et 78 ont été interdits car jugés nocifs. Concernant les produits, 27% ne sont plus produits ou utilisés au sein de l'Union Européenne. Au Kenya, c'est le Kenya Flower Council (KFC), syndicat qui rassemble 80% des producteurs de roses, qui a le pouvoir de tirer l'ensemble de la filière vers le haut. Le KFC a notamment mis en place le FOSS (Flowers and Ornamentals Sustainability Standard), un indicateur multidimensionnel qui atteste de la qualité et de la durabilité de la production. Différentes certifications (silver et gold) sont attribuées pour mettre en valeur les producteurs les plus vertueux.

Au Kenya, la fleur est aussi un vecteur de progrès social puisque 70% des travailleurs de la filière fleur coupée sont des femmes. Ces activités de

cueillette et de tri leur assurent un revenu régulier, aux vertus émancipatrices. En Colombie, le développement de la filière horticole a permis d'offrir à certains habitants locaux une alternative à la culture de la cocaïne.

Si la production de fleurs coupées a permis de créer de nombreux emplois dans des pays en voie de développement, cette concurrence internationale alimente une course à la rentabilité qui démotive les producteurs français, souvent poussés à arrêter leurs activités. C'est ce que déplore Gilles Rus "il y a 15 ans, il y avait 150 producteurs de roses dans le Var. Aujourd'hui, ils sont une dizaine". À cette compétition sur le prix, s'ajoute l'incompréhension et le sentiment d'injustice de beaucoup d'horticulteurs quant aux interdictions de produits phytosanitaires pour les fleurs alors même qu'ils sont utilisés pour la culture de produits comestibles. Gilles Rus alerte que "les prochains qui vont arrêter, ne vont pas arrêter parce que ce n'est pas rentable, mais parce qu'ils n'auront plus de produits phytosanitaires pour traiter la fleur. Or, ces produits phytosanitaires, qui manquent, qui sont interdits ou qui vont l'être, sont les mêmes produits phytosanitaires qui sont utilisés pour la tomate, le concombre, pour la salade. L'homologation d'un produit phytosanitaire au niveau international, cela coûte très cher. Donc quand un marché de la tomate pèse, on paye pour avoir une homologation similaire pour la salade et le concombre. Mais quand c'est de la fleur coupée, on ne paye pas. Donc un produit qui est utilisable pour la tomate, le concombre et la salade et que vous pouvez manger une semaine après, est totalement interdit pour les fleurs". Selon Gilles Rus, "la solution est qu'un cabinet ministériel vienne prendre les choses en main et prenne l'initiative de mettre une extension d'homologation à ces produits".



150

producteurs de roses dans le Var il y a 15 ans, contre une dizaine aujourd'hui.

Gilles Rus

Directeur développement à la SICA – Marché aux fleurs de Hyères

*** Gilles Rus résume la complexité d'avoir une uniformisation des pratiques environnementales et des attentes sociales, et cela, même entre les pays de l'Union Européenne : *"oui, il y a des attentes sociales, mais il ne faut pas peser encore plus sur la production française et la production européenne en général, sachant que des disparités existent encore entre la France, la Hollande et l'Espagne en termes de contraintes sociales et environnementales"*. Conscient que cette industrie ne peut aller contre le sens de la mondialisation, il propose : *"étant donné que l'on n'arrêtera pas les importations et que l'on est en difficulté pour imposer des contraintes sociales et environnementales plus strictes dans d'autres pays, que doit faire la production ? Elle doit répondre au consommateur, apporter de l'information, de la communication sur nos provenances"*.

Face à cette incompréhension, des scientifiques comme Gérard Crouau tempèrent et affirment que ces interdictions et contrôles phytosanitaires ne sont pas uniquement des contraintes. Ainsi, les contrôles phytosanitaires protègent toute la filière contre les risques biologiques que peuvent causer l'importation de fleurs étrangères. Gérard Crouau insiste sur l'importance d'une bonne traçabilité sanitaire de ces fleurs, et des produits phytosanitaires qu'elles contiennent. *"Je pense qu'aujourd'hui, en ce qui concerne la fleur coupée, les notions qui doivent être prises en compte sont celles de la maîtrise, de la qualité, de l'hygiène et de l'environnement"*.

En plus des acteurs traditionnels, des organisations non-gouvernementales tentent également de rendre la filière fleur coupée plus vertueuse.

En plus des acteurs traditionnels, des organisations non-gouvernementales tentent également de rendre la filière fleur coupée plus vertueuse. Valéria Rodriguez, porte-parole de Max Havelaar, décrit ainsi l'impact de leur action. *"Chez Max Havelaar, on nous demande pourquoi nous travaillons dans les fleurs alors qu'on est souvent associé au café. Nous sommes là pour le nombre de personnes qui travaillent dans cette filière dans les pays en développement. Ce qui a intéressé Max Havelaar, ce sont les salaires qui, dans ces pays, sont parfois très bas. Ce sont des pays dans lesquels la protection sociale n'est souvent pas respectée et où il y a parfois des contrats précaires voire une absence totale de contrat. Il manque par exemple des congés maternité, et ce, alors que beaucoup de femmes travaillent dans la fleur. Nous agissons donc pour avoir un produit moins polluant, mais surtout pour améliorer la vie de ces travailleurs précaires"*.

...à l'importance des labels et structures internationales

Pour tenter de faire progresser la filière et ses acteurs vers des pratiques plus responsables et plus éthiques, des organisations internationales ont mis au point des labels et des certifications. Ces labels permettent de faire une différenciation hors prix en faveur des acteurs et pays qui s'engagent à mettre en place des pratiques plus vertueuses.

C'est notamment le cas comme évoqué ci-dessus, de l'association Max Havelaar fondée en 1988. Celle-ci a mis au point un modèle de commerce équitable labellisé et basé sur des cahiers des charges rigoureux. Fonctionnant d'une manière collective et démocratique, il regroupe des ONG et des représentants de producteurs et s'est aujourd'hui implanté dans plusieurs dizaines de pays. Le mouvement a intégré les fleurs dans ses filières dès le début des années 2000 et tend à rendre cette industrie plus vertueuse. Valéria Rodriguez explique que *"le label Fairtrade Max Havelaar défend les travailleurs qui sont derrière chaque rose. Pour que les travailleurs puissent avoir des droits sociaux reconnus, qu'ils puissent avoir la liberté de se syndiquer ou encore la liberté d'organiser des comités de travailleurs dans les fermes"*.



Max Havelaar n'est pas la seule organisation internationale à certifier les bonnes pratiques dans l'industrie de la fleur coupée. Lancée en 2013 par 25 acteurs de la filière, l'Initiative pour le Développement durable dans la Floriculture (FSI, Floriculture Sustainability Initiative) est un outil visant à promouvoir le développement de bonnes pratiques sociales et environnementales dans le secteur floricole. Brand Wagenaar décrit l'objectif de ce dispositif : *"l'ambition de la FSI est d'arriver à certifier 90 % des fleurs coupées qui viennent de l'étranger"*. La mission de la FSI repose sur un panier de normes qui prend notamment en compte les normes internationales telles que MPS-GAP (récompensant les bonnes pratiques agricoles), MPS-ABC (certification basée sur l'empreinte environnementale), MPS-SQ (certification basée sur des critères sociaux) ainsi que des normes mises en place à l'échelon national dans différents pays (l'EHPEA Code of Practice pour l'Éthiopie, le Kenya Flower Council Silver Standard pour le Kenya...).

À l'échelle locale, les initiatives se multiplient également pour défendre les droits des travailleurs et promouvoir une agriculture plus durable. En Equateur, l'organisation la plus connue est Flor Ecuador. Créée en 2005, elle détermine les normes et les exigences pour la production de fleurs et de feuillages frais coupés en Équateur. L'objectif de Flor Ecuador Certified est d'assurer la conformité dans de nombreux domaines, y compris les droits des employés, les avantages sociaux, la sécurité et leur santé. Elle labellise les producteurs et les entreprises les plus vertueuses à l'aide de nombreux critères axés sur la réduction de l'impact environnemental, ainsi que sur le contrôle et la réduction de l'utilisation de pesticides et d'autres produits chimiques.

La Colombie a, elle aussi, intégré un ensemble de bonnes pratiques, notamment environnementales, facilement identifiables à travers deux labels. Tout d'abord le "Certification Rainforest Alliance", qui signifie que le produit ou l'ingrédient certifié a été produit en utilisant des méthodes qui soutiennent les trois piliers de la durabilité : social, économique et environnemental. Le "FlorVerde", code de

conduite et label certifiant des standards environnementaux (usage raisonné du sol, de l'eau et de l'énergie, réduction des pesticides, organisation d'un compost et du recyclage des plastiques et autres résidus non-biodégradables) et sociaux (amélioration du management du travail, sécurité de l'emploi et de la santé des travailleurs).

Ces organisations ne sont pas seulement gages d'une fleur éthique, elles permettent aussi des mouvements de solidarité des producteurs et travailleurs membres. Les organisations internationales prennent ainsi en compte les caractéristiques spécifiques de la production de fleurs coupées pour adapter leurs exigences et actions pour aider au mieux les personnes les plus fragiles de cette filière. À ce sujet, Valéria Rodriguez qualifie le commerce équitable de "levier de résilience" notamment face à la crise Covid. *"Pendant le Covid, la majorité des fermes au Kenya ont jeté des fleurs à la poubelle et ont arrêté de produire. La filière a été extrêmement touchée, dans des pays où il n'y a pas le droit au chômage. Dans les fermes de commerce équitable, une prime de développement est versée. Dans les cas*

le label Fairtrade Max Havelaar défend les travailleurs qui sont derrière chaque rose. Pour que les travailleurs puissent avoir des droits sociaux reconnus, qu'ils puissent avoir la liberté de se syndiquer ou encore la liberté d'organiser des comités de travailleurs dans les fermes.

Valéria Rodriguez

Responsable du pôle Plaidoyer et Mobilisation chez Max Havelaar France

80 %

des fleurs exportées du Kenya vers la Hollande sont certifiées soit par la certification locale, soit par MPS, qui est une certification internationale développée en Hollande.

Maxime François

Président « Fleurassistance »

*** *des fleurs, cette prime est versée au comité des travailleurs pour qu'elle soit directement au bénéfice des travailleurs."*

Du producteur au grossiste, ces labels et certifications sont reconnus et valorisés dans les pays importateurs, notamment en France. Maxime François, grossiste et ancien producteur, dit à ce propos : *"Red Land Roses (ferme kényane aux pratiques éthiques) est une ferme qui est notre fournisseur et où nous avons investi. Comme beaucoup d'autres fermes, elle est labellisée. Actuellement, 80 % des fleurs exportées du Kenya vers la Hollande sont certifiées, soit par la certification locale comme le Kenya Council, soit par MPS, qui est une certification internationale développée en Hollande"*.

En France, les labels sont également nombreux. Le plus connu est le label Fleurs de France, garantissant une provenance géographique, mais aussi le respect d'un ensemble de critères environnementaux. Ce label résulte d'une démarche lancée en 2015 à l'initiative de Stéphane Le Foll pour soutenir et encourager les horticulteurs et pépiniéristes français. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2017, le label est désormais réservé aux végétaux produits par des horticulteurs et des pépiniéristes français engagés dans une démarche éco-responsable ou de qualité reconnue : Plante Bleue, Label rouge, agriculture biologique (AB), etc.

Le label Plante Bleue est la certification nationale de référence pour la dimension environnementale des produits, identifiant les horticulteurs et pépiniéristes français engagés dans une démarche sociale et respectueuse de l'environnement. Les producteurs certifiés Plante Bleue doivent respecter un cahier des charges conséquent et doivent prouver leurs bonnes pratiques de production dans des domaines tels que la gestion de l'irrigation, le respect de la biodiversité et de l'environnement ou encore l'efficacité énergétique. L'obtention de cette certification se décline sur trois niveaux. Le premier niveau est donné sur la base d'un auto-diagnostic environnemental réalisé par l'exploitant. Le deuxième est donné si l'horticulteur respecte un certain nombre de

L'éco-responsabilité et les actions éthiques et responsables deviennent une nouvelle norme de consommation qui permet de construire un projet commun plus vertueux.

Valéria Rodriguez

Responsable du pôle Plaidoyer et Mobilisation chez Max Havelaar France

bonnes pratiques sociales et environnementales contrôlées sur la base d'un référentiel technique national. Enfin, le troisième niveau récompense les exploitations les plus vertueuses. Les exigences de ce niveau sont à peu près calquées sur celles de la norme hollandaise MPS-ABC, référence mondiale en la matière.

Des initiatives de certifications se développent également au niveau local. C'est notamment le cas de la marque Hortisud dans le Var. Initiée par le réseau Florisud et gérée par la SICA MAF d'Hyères, la marque commerciale Hortisud fournit une indication fiable de qualité et de traçabilité des fleurs provençales. Lancée en 1999, Hortisud couvre seize espèces et plus de 250 horticulteurs. Cette large portée a permis de standardiser la production locale autour d'exigences de qualité de production et de distribution, conformément aux exigences de la Charte Qualité Fleurs, incluse dans le label Fleurs de France. En Île-de-France, 17 exploitations horticoles sont membres du Collectif de la Fleur française. Ce collectif joue un rôle important pour ancrer la qualité de la production francilienne chez les consommateurs, en défendant la production et la commercialisation de fleurs locales et de saison avec des méthodes de culture responsables.

Les initiatives pour une fleur plus responsable sont donc prises à toutes les échelles : internationales, nationales et locales. Face à la multiplication de ces labels, la certification devient la norme et c'est davantage l'absence de certification qui devient un marqueur négatif. Sur ce changement de paradigme, Fanny Parise, anthropologue, sociologue, et chercheuse en habitudes de consommation, déclare : "J'aspire à ce que dans quelque temps, les chartes d'engagement ne soient plus quelque chose d'exceptionnel, mais de normal. L'éco-responsabilité et les actions éthiques et responsables deviennent une nouvelle norme de consommation qui permet de construire un projet commun plus vertueux".

LA FILIÈRE FLEUR COUPÉE FACE AUX MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ

De nouvelles attentes de la part des consommateurs...

Les professionnels de la filière fleur coupée en France soulignent unanimement l'intérêt grandissant des consommateurs pour l'origine et les conditions de production des fleurs qu'ils achètent. Conformément à une évolution générale de la société et au gré des articles de presse et reportages sur le sujet, la fleur coupée n'échappe pas aux interrogations sur son impact environnemental et social. Cette prise de conscience concerne également les professionnels de l'horticulture au premier rang desquels les fleuristes qui, soucieux de répondre à cette nouvelle demande, expriment leur volonté de travailler de nouveaux produits. C'est ce que souligne Béatrice Cabin, "il y a une prise de conscience des fleuristes. Les clients sont beaucoup plus demandeurs qu'ils ne l'étaient auparavant. On nous appelle en nous demandant si on a de la fleur Fair Trade, il y a une évolution notable". Si Sophie Remond rapporte cette même évolution chez les attentes du consommateur, elle la nuance : "par rapport aux engagements sociétaux et environnementaux dans toutes les filières confondues, il y a un intérêt croissant chez les consommateurs pour les engagements que peuvent prendre les entreprises. Mais le prix reste le premier critère qui intéresse".

En effet, si l'intérêt pour une fleur locale, de saison, produite de manière responsable et au bilan carbone faible, est croissant, il se fait rarement au détriment du facteur prix qui reste le premier critère des consommateurs. C'est ce que Philippe Alary rappelle : "les principales demandes que nous avons ? De très très loin, c'est le prix. Le deuxième, c'est un esthétisme rigoureux, c'est à dire qu'il faut une qualité irréprochable. Très loin derrière, nous avons la demande pour un produit français de saison, et encore derrière un produit « humaniste » dans le sens d'une culture dans le respect de la durabilité de notre planète, dans le respect des producteurs et des salariés". Ainsi, la dimension sociale et environnementale de la fleur ne doit pas se faire au détriment des autres critères (prix, esthétique) au risque de perdre une part importante de la population.

Les enjeux et attentes contradictoires entre prix, propriétés environnementales, qualité et esthétisme rendent le positionnement des fleuristes et leur business model complexes. Cette difficile réconciliation entre des objectifs différents est expliquée par Gilles Rus. "Les produits phytosanitaires sont utilisés sur les anémones, les renoncules et un peu sur la pivoine. Mais cela signifie tout de même que si l'on veut travailler avec les produits français de saison, demain, sans produits phytosanitaires, c'est impossible". Philippe Alary ne dit pas autre chose lorsqu'il déclare : "nous nous sentons obligés de rechercher des productions qui privilégient ces valeurs et vont être faites dans le respect de la biodiversité et de l'humain qui est au cœur du processus de production. Mais dans ce cadre-là, le prix le moins élevé possible et la qualité sans aucun défaut deviennent des critères à condamner, car nous n'atteindrons pas cet objectif".

Enfin, la contrainte de la saisonnalité se heurte aux attentes des consommateurs dont les habitudes d'achat sont dictées par les événements de l'année. C'est ce que Stéphane Layani explique, "c'est une activité qui est rythmée par les grandes fêtes, la Saint-Valentin, Noël, la Fête des Mères. Les gens s'attendent à offrir des roses en hiver aux personnes qu'elles aiment. Évidemment, les fleuristes ont besoin de vivre, si nous ne sommes pas capables de changer ces représentations sociales, nous sommes obligés d'importer des produits d'Afrique, de Colombie et de l'ensemble du monde." C'est également l'impasse que décrit Béatrice Cabin "la fleur de France aujourd'hui ne nous permet pas, en tant que grossistes, de couvrir la demande tous les mois de l'année." Ces enjeux posent donc des problématiques existentielles à la filière de la fleur coupée qui doit se réinventer et tenter de satisfaire des consommateurs dont les attentes multiples et diverses se heurtent parfois à la réalité économique, climatique, voire biologique du monde horticole.

...Qui impliquent une évolution des pratiques au sein de la filière

La diversité d'acteurs, les enjeux géopolitiques qui sous-tendent la production, ou encore la fragilité



♦♦♦ de son équilibre économique, font de la filière fleur coupée une filière éminemment complexe. Face à cette situation, le consommateur abreuvé d'informations et d'injonctions contradictoires ne dispose pas des clés de décryptage lui permettant de faire un choix avisé. Sophie Remond décrit la mauvaise compréhension de la filière par le consommateur et les problématiques que cela engendre. *«Concernant la filière de la fleur, on remarque que le consommateur ne connaît pas vraiment la filière. Les consommateurs en ont une perception négative. Pour eux, c'est une filière qui utilise beaucoup de produits phytosanitaires, et qui a un impact négatif sur les conditions de travail des populations, une méconnaissance qui ne reflète pas la réalité. Il y a un réel besoin d'information vis-à-vis du consommateur. Ils sont de plus en plus méfiants envers les entreprises et les labels privés dont les déclarations ne seraient pas toujours suivies d'effets»*. En l'absence d'initiatives collectives de la filière pour plus de transparence, c'est l'ensemble des actions qui risquent d'être inaudibles ou remises en question.

Pour y remédier, l'action la plus urgente est celle de la traçabilité. Gilles Rus explique que connaître l'origine de la fleur achetée est une attente légitime des consommateurs puisqu'elle permet par la suite de faire un choix en connaissance de cause. *«On ne peut pas faire de bouquet avec une seule provenance, mais il faut que le consommateur ait le choix. Pour avoir le choix, il faut qu'il y ait de la traçabilité, et que les consommateurs sachent quelles sont les conditions sociales et environnementales derrière chaque provenance»*.

Le débat n'est pas d'opposer la fleur de France et la fleur d'import. Je suis pro-fleurs : pro-fleurs de France en priorité, et pro-fleurs d'import à conditions que des règles soient respectées.

Béatrice Cabin

Fondatrice et directrice «La route des fleurs», MIN de Nantes

En effet, la traçabilité ne se limite pas à l'indication géographique du lieu de production tant les conditions de production peuvent varier même d'une ferme à l'autre au sein d'un même pays. Ainsi, au-delà de la traçabilité, le fleuriste a ce devoir de transparence et de pédagogie pour éclairer le consommateur. Béatrice Cabin souligne que *«le rôle d'explication vis-à-vis du consommateur est important, car lorsqu'on n'est pas du métier, on ne se doute pas de la complexité. Quand on parle de traçabilité, je pense que ce n'est pas juste mettre le pays d'origine à côté de la fleur parce qu'il s'agit uniquement d'un bout de l'information. Cela serait même contre-productif pour le consommateur, puisqu'on lui donnerait une information incomplète qui pourrait amener à la diabolisation de telle ou telle origine.»*

Valéria Rodriguez insiste également sur l'importance de ne pas opposer les fleurs d'import et les fleurs françaises, car les réalités sont complexes. *«Il faut éduquer le consommateur, mais aussi le sensibiliser, l'informer de plus en plus. Effectivement, la question de la fleur de saison ne va pas changer du jour au lendemain et je pense que la fleur symbolique va continuer à être très appréciée, surtout à la Saint-Valentin. Une rose n'est pas forcément mauvaise et une rose qui vient de loin n'est pas forcément non-durable. Nous parlons tous de mondialisation, mais elle a plusieurs visages, elle peut avoir un visage noir, qui écrase d'autres. Elle peut avoir aussi le visage de la solidarité, de l'interdépendance, saine entre les pays. Je vote pour une rose équitable, une rose qui respecte ceux qui l'ont produite»*. Béatrice Cabin ajoute qu'il faut *«expliquer cette complémentarité au consommateur. Pour nous, le débat n'est pas de dire, je suis pro-fleur de France ou pro-fleur d'import, mais je suis pro-fleurs. C'est à dire pro-fleurs de France en priorité et pro-fleurs d'import, à condition que les règles soient respectées.»*

Si le fleuriste fait cet effort d'informer le consommateur, cela peut permettre de rendre plus compréhensibles, donc plus acceptables, les prix de certains produits. Sophie Remond explique qu'elle voulait *«revenir sur l'acceptabilité du prix par les consommateurs. Il faut savoir que ce n'est*



pas parce que le prix est plus cher que cela se traduira par un refus complet du consommateur. Il faut lui expliquer comment le prix se forme, comment est répartie la valeur sur toute la chaîne de production. C'est quelque chose qui fonctionne, quand le consommateur est impliqué dans la construction d'un prix. Quand il comprend ce qu'il paye, ça le dérange beaucoup moins". Le fleuriste se retrouve alors au cœur du processus qui doit permettre de valoriser les bonnes pratiques de la filière, en expliquant ce qu'un prix plus élevé peut traduire en termes de conditions de production, de rémunération des travailleurs ou encore de transport.

Stéphane Layani dit la même chose lorsqu'il soutient que "nous sommes dans un système qui n'a pas beaucoup de solutions, donc il faut aider la production française, créer des tuyaux pour qu'elle arrive jusqu'à Rungis, car sans Rungis, il n'y a pas de fleurs chez les fleuristes parisiens qui sont l'essentiel du dispositif. Il faut apprendre au consommateur à aimer la pivoine, l'anémone, et les renoncules, ces fleurs représentent 80 % de la production française. Il faut aussi habituer les consommateurs à payer plus cher leurs fleurs s'ils veulent de la fleur locale."

Bien que le rôle du fleuriste soit central dans cette transformation, il ne peut être seul à agir. Les organisations en charge des labels et les grossistes qui proposent leurs produits doivent eux aussi faire de la pédagogie auprès des fleuristes qui n'ont souvent pas toutes les informations. C'est l'action que mène d'ores et déjà Béatrice Cabin "nous sommes vraiment dans un accompagnement des fleuristes. C'est-à-dire qu'il faut qu'on informe, qu'on forme nos clients fleuristes au Fair Trade, puisque ce n'est ni inné, ni connu. Tout le monde

n'est pas avancé de la même façon sur ce sujet, il y a des fleuristes pionniers sur la partie du développement durable, d'autres beaucoup moins. Donc c'est vraiment une responsabilité dans notre politique d'importation, de former les fleuristes sur le concept du Fair Trade pour ce qui concerne la fleur d'import."

Dans la mesure où la filière se caractérise par une imbrication très forte des différents acteurs, l'ensemble de la filière, du fleuriste au grossiste, en passant par le producteur, doit jouer son rôle. Ce sont autant de maillons dans la chaîne de la traçabilité et de l'information, tous d'importance égale. C'est ce que soutient Stéphane Layani lorsqu'il appelle de ses vœux à un "mouvement collectif" de la filière. "Pour que l'ensemble de la filière change, qu'on respecte nos producteurs, nos grossistes et nos fleuristes, je crois que les Assises organisées aujourd'hui sont très intéressantes, parce qu'elles vont initier un mouvement collectif. Si tout le monde fait la même chose, au même moment, ça va fonctionner."

Enfin, si l'ensemble des acteurs nationaux doit s'emparer du sujet et agir, l'action doit également avoir lieu à l'échelle européenne. C'est ce que rappelle Mathilde Bignon, "aujourd'hui, si le législateur français demande d'inscrire la traçabilité sur les fleurs, il va à l'encontre d'une règle européenne. Il faut donc que tous les pays d'Europe y aillent, comme cela a été fait sur les fruits et les légumes. Les hollandais ont peut-être moins d'intérêt que la France à faire en sorte que la traçabilité soit mise en place puisqu'elle imposerait une transparence qui permettra de remonter jusqu'au fait qu'il y a des fleurs étiquetées Hollande qui viennent en réalité du Kenya, d'Éthiopie etc."*

80 %

des fleurs produites dans le pays sont des pivoines, anémones et renoncules. Il faut donc apprendre au consommateur à aimer ces fleurs pour soutenir la production française.

Stéphane Layani

PDG du Marché International de Rungis SEMMARIS

La Traçabilité dans la filière fleurs coupées

Pour aller plus loin dans notre réflexion, il nous semblait indispensable d'avoir un retour des principaux publics concernés par le sujet.

Ainsi, nous vous proposons de découvrir les résultats d'un sondage réalisé par l'Institut National de la Consommation à destination des consommateurs, et d'un sondage réalisé par l'Union Nationale des Fleuristes à destination des fleuristes.

UNE FILIÈRE PERÇUE NÉGATIVEMENT PAR UNE TRÈS LARGE MAJORITÉ DES CONSOMMATEURS

33%

estiment que la filière n'a pas réduit son impact environnemental ces dernières années

90%

estiment que l'industrie de la fleur consomme beaucoup d'énergie

86%

estiment que la filière émet beaucoup de gaz à effet de serre au niveau mondial.

7%

pensent que les enjeux RSE sont pris en compte dans la production et la distribution de fleurs coupées. Les répondants mettent notamment en avant l'utilisation de produits chimiques, le manque de communication sur les engagements ou encore l'impact du transport.

Sondage auprès des consommateurs

L'Institut National de la Consommation (INC) a réalisé un sondage sur la filière des fleurs coupées auprès des consommateurs. Ce questionnaire, auto-administré en ligne du 13 au 25 septembre 2022, a reçu 238 réponses. Les questions portent sur trois grands aspects : la consommation de fleurs coupées, la connaissance de la filière et sa perception par le consommateur.

UNE CONSOMMATION DE FLEURS COUPÉES OCCASIONNELLE ET CHEZ SON FLEURISTE, MARQUÉE PAR L'IMPORTANCE DU CRITÈRE PRIX

9 PERSONNES SUR 10 indiquent acheter leurs fleurs chez le fleuriste



LES OCCASIONS



53%

les fêtes (Saint-Valentin, Toussaint, fête des mères, etc.) ou pour se faire plaisir



43%

l'anniversaire de proches



39%

les grands événements de la vie.

LES CRITÈRES D'ACHAT

66%

LE PRIX

62%

LA VARIÉTÉ DE LA FLEUR

50%

LA COULEUR

45%

LA SAISONNALITÉ

31%

LA PROVENANCE

En conclusion, les aspects visuels et esthétiques demeurent les principaux critères d'achat pour les consommateurs, loin devant les considérations environnementales.

UNE FILIÈRE FLEUR LARGEMENT MÉCONNUE DES CONSOMMATEURS



SEUL 1 RÉPONDANT SUR 3

sait qu'il n'y a pas de réglementation sur la quantité de résidus de produits chimiques dans les fleurs.



1 RÉPONDANT SUR 2

sait qu'il existe des labels pour la production de fleurs



PLUS DES TROIS-QUARTS

pensent que les fleurs importées génèrent plus de gaz à effet de serre que les fleurs produites localement.



PLUS DE 90 % DES RÉPONDANTS

auto-évaluent leur niveau d'information comme insuffisant en matière de conditions de production, de provenance et de labellisation.

Conclusion du sondage auprès des consommateurs

Ce sondage confirme que la consommation de fleurs est une pratique occasionnelle, considérée comme un achat plaisir et associée à une forte dimension émotionnelle. La majorité des achats de fleurs s'effectuent directement chez le fleuriste.

Les consommateurs méconnaissent la filière, tant en matière d'impact de la production sur l'environnement et sur les personnes que de réglementation et de dispositifs actuellement en vigueur.

Cette méconnaissance entraîne une vision négative de la filière avec la perception d'une activité nocive et d'une industrie qui ne prend pas d'engagements en matière de développement durable.

Ces résultats plaident en faveur de campagnes d'information et de sensibilisation à destination des consommateurs pour faire davantage connaître la filière ainsi que ses engagements. Les fleuristes doivent être les premiers ambassadeurs de ces campagnes et doivent disposer des moyens de le faire.

Il convient aussi de noter que cette enquête pointe une forme de schizophrénie de la part des consommateurs qui mettent le prix comme premier critère d'achat, mais souhaitent avoir des produits plus vertueux et plus locaux, souvent synonymes de prix plus élevés.

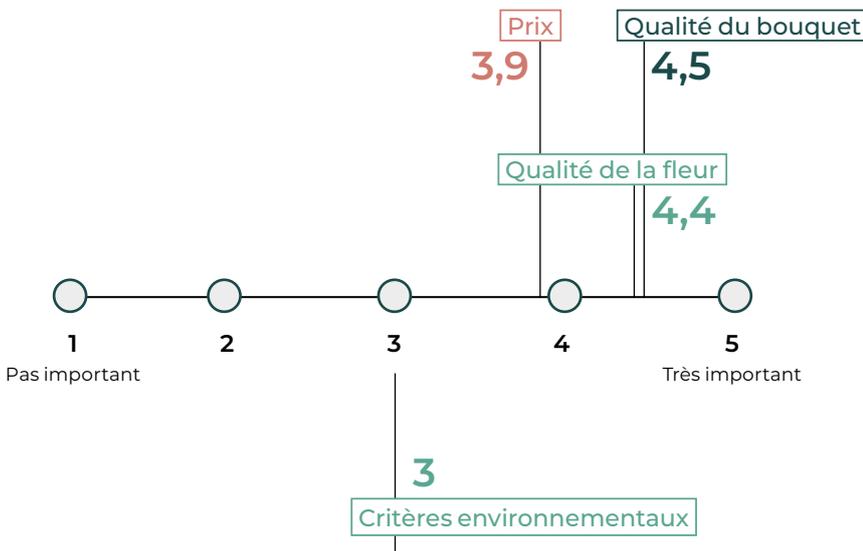


Sondage auprès des fleuristes

Afin de mieux comprendre les attentes des fleuristes vis-à-vis de la traçabilité, mais aussi d'appréhender la manière dont ces derniers perçoivent les demandes de leurs clients, l'UNF a mis au point un sondage. Au total, ce sont près de 400 fleuristes qui ont répondu à une vingtaine de questions administrées en ligne.

POUR LES FLEURISTES, LES CRITÈRES DE QUALITÉ ET DE PRIX DEMEURENT LES PLUS IMPORTANTS

Notes moyennes données, d'après les fleuristes, aux principaux critères d'achat des consommateurs



LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX NE FONT PAS L'UNANIMITÉ

Une analyse affinée permet d'observer des différences générationnelles. Par exemple, en ce qui concerne le critère d'origine de la fleur, il est évalué comme plus important par les fleuristes installés récemment. Ainsi, la moitié des boutiques en activité depuis moins de 5 ans lui accordent la note de 4 ou 5, pour une moyenne légèrement supérieure à 3,4 (contre 2,96 au total).

55%
DES CLIENTS
S'INTÉRESSENT
À L'ORIGINE DES FLEURS

L'origine géographique des réponses semblent confirmer que les fleuristes en zone urbaine ont une clientèle qui s'intéresse à ces questions davantage qu'en zone rurale.

DES FLEURISTES QUI SOUHAITENT MIEUX INFORMER LEURS CLIENTS



PARMI LES FLEURISTES RÉPONDANTS

75%

SOUHAITENT

avoir un kit d'affichage (étiquettes, affiches, flyers, etc.) à disposition afin d'informer les clients en boutique

45%

SOUHAITENT

des contenus prêts à poster sur les réseaux sociaux pour mieux informer leurs clients

40%

SOUHAITENT

avoir des fiches pratiques à distribuer aux clients

Les données par pays

Avant de commencer à proposer des solutions, il nous fallait réaliser un état des lieux de la production, des flux et des ventes de fleurs coupées. La cartographie mondiale de la fleur coupée rédigée par Sciences po Consulting nous a permis de répertorier les terroirs naturels d'exception et les savoir-faire d'excellence et de comprendre les points forts et les axes d'amélioration pour donner aux fleuristes les capacités à conseiller leurs clients en toute transparence.

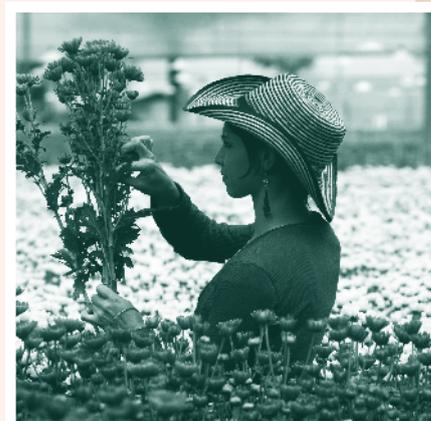


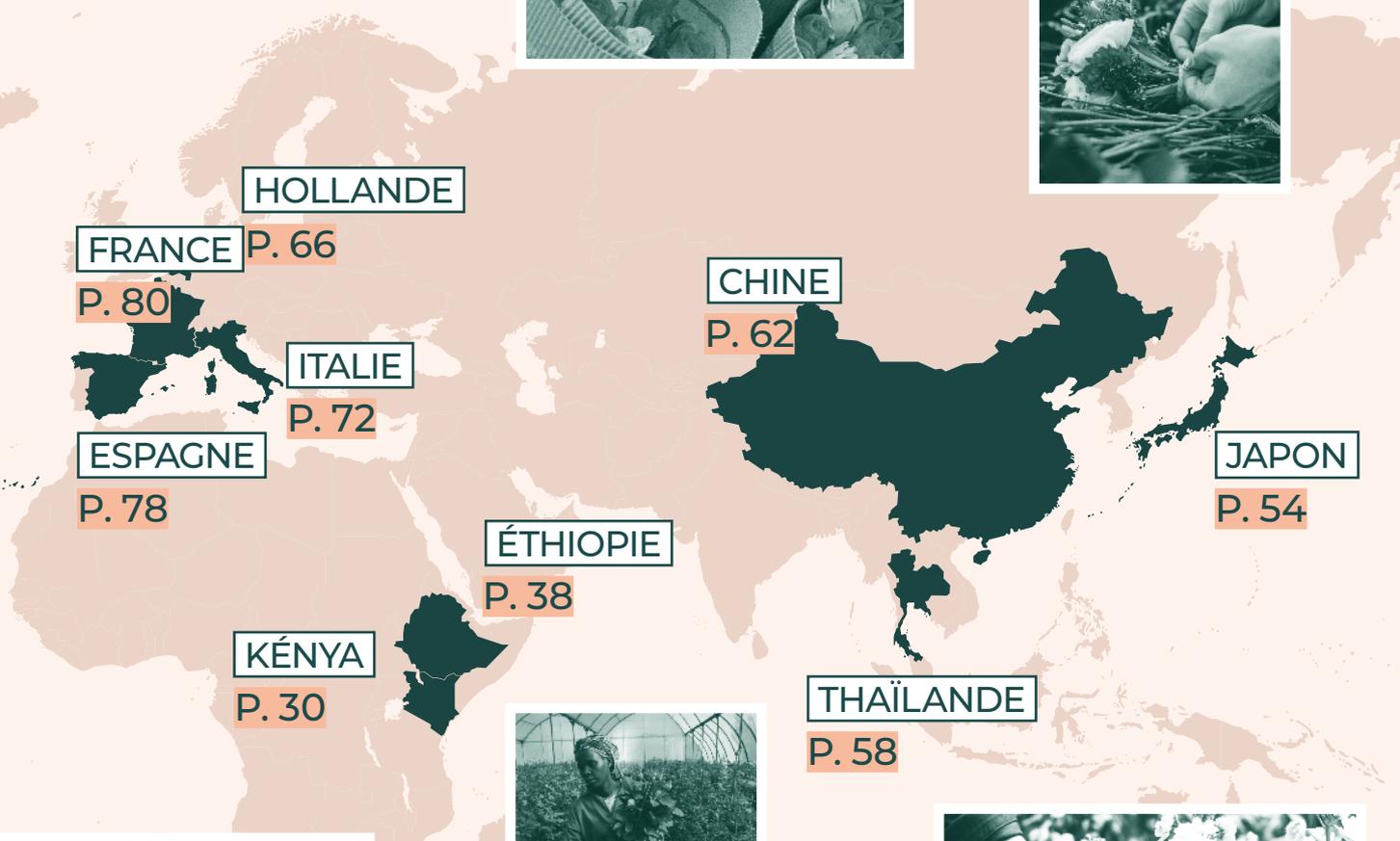
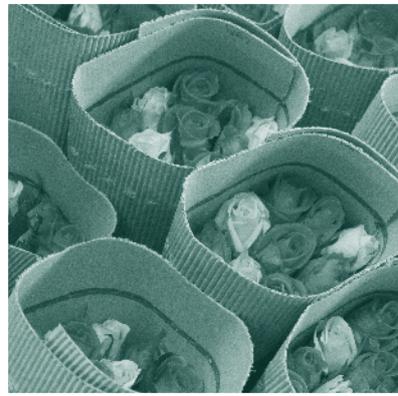
COLOMBIE

P. 48

ÉQUATEUR

P. 42





Les fleurs de grand import

Kenya



Depuis la fin des années 1980, le Kenya est un acteur majeur du secteur de la floriculture et le quatrième plus grand exportateur de fleurs coupées. La production kényane est principalement destinée aux pays européens, comme la Hollande, l'Allemagne et la France. Le Kenya est aussi le premier pays exportateur de roses en Asie et en Australie. Enfin, le pays commence à étendre ses exportations vers le Moyen-Orient.



La production floricole kényane connaît un succès qui attire de nombreux investisseurs qui cherchent à développer et améliorer les compétences, les techniques, la production, la logistique et le marketing pour augmenter la productivité. Les acteurs de la filière anticipent une croissance annuelle globale de 5 % au cours des 3, 4 voire 5 prochaines années¹. Afin d'atteindre ces objectifs de développement et maintenir son succès, l'industrie floricole kényane doit s'adapter à plusieurs enjeux. Elle doit intégrer dans ses processus de production des préoccupations environnementales et sociales imposées par ses clients occidentaux, rendre ses pratiques plus écologiques pour ne pas épuiser les sols et polluer ses ressources en eau, et réduire ses coûts pour faire face à la concurrence.

1-AIPH. (Juillet 2019). Production and markets. The future of ornamentals



SITUATION DE PRODUCTION

Depuis son lancement dans les années 90, l'industrie floricole kényane a crû de façon spectaculaire, portant le pays au rang de premier producteur de roses au monde. Les exportations de fleurs ont augmenté de 68 % entre 2010 et 2020, pour s'établir à plus de 500 millions d'euros.

Le premier pays destinataire des fleurs kényanes est la Hollande. En 2020, le pays a reçu 229 millions d'euros de fleurs en 2020, soit 46 % de la totalité des exportations de fleurs coupées venant du Kenya. Ce constat est également valable pour les roses, puisque près de 65 % des roses kényanes vendues en UE le sont via le marché au cadran hollandais. Les produits sont ensuite redistribués vers d'autres pays tels que la France (3,3 millions d'euros). La rose représente plus de 80 % des exportations totales de fleurs du pays, et la Saint-Valentin 30 % de la production annuelle.

* Garric, A. (10 février 2015). "Au Kenya, les épineuses roses de la Saint-Valentin". Le Monde. Disponible en ligne : www.lemonde.fr/planete/article/2015/02/13/au-kenya-les-epineuses-roses-de-la-saint-valentin_4575835_3244.html

1^{er}



producteur
de roses au monde

LA ROSE REPRÉSENTE

80 %

des exportations totales
de fleurs du pays

LA SAINT-VALENTIN
REPRÉSENTE

30 %

de la production annuelle

2 164 ha
c'est la superficie
allouée à la
production
de roses

Aéroport
international

Lac Naivasha



SPÉCIFICITÉS LOCALES

La floriculture kényane repose sur des andosols et un climat équatorial stable toute l'année, avec de bonnes disponibilités de ressources en eau pour l'irrigation.

Par exemple, de nombreuses exploitations sont situées autour du lac Naivasha, où se trouvent des terres très fertiles. Le lac, situé à 1 900 mètres d'altitude, est un réservoir d'eau naturelle favorable à la biodiversité. Sa position géographique est aussi un atout, puisqu'il se trouve à une heure et demie de l'aéroport de la capitale. De plus, d'importantes amplitudes thermiques (30 °C le jour et 13 °C la nuit) permettent de produire des couleurs intenses et une meilleure conservation des fleurs*.

D'après les dernières données disponibles, la production de roses représente plus de la moitié de la superficie allouée à la production de fleurs coupées (4 039 hectares en 2012), soit 2 164 ha. Les roses présentent l'avantage de pousser rapidement et de présenter de belles teintes lorsqu'elles sont cultivées dans des régions très ensoleillées.

* Ngethe, J. & Jalilinasrabad, S. (2021). Optimization of geothermal greenhouses design for Kenyan fresh-cut flowers. Disponible en ligne. <https://pangea.stanford.edu/ERE/db/GeoConf/papers/SGW/2021/Ngethe.pdf>



CONDITIONS DE TRAVAIL

Le secteur de la floriculture est un important pourvoyeur d'emplois : 500 000 personnes travaillent dans ce secteur, parmi lesquelles plus de 150 000 sont employées directement dans les exploitations floricoles. Le nombre de personnes dont la subsistance dépend de la floriculture au Kenya varie entre 2 et 4 millions de personnes selon les estimations*.

Au Kenya, le succès du commerce de la rose doit indubitablement beaucoup à la main-d'œuvre, féminine et peu coûteuse. En effet, parmi l'ensemble des travailleurs de l'industrie horticole kényane, environ 70 % sont des femmes. Des exploitations floricoles ont été pointées du doigt pour leurs pratiques socialement peu recommandables : salaires faibles voire en deçà du revenu national moyen, heures de travail très nombreuses, harcèlement moral et sexuel, conditions de travail détériorées par l'usage des pesticides, etc. Plusieurs enquêtes ont ainsi révélé les mauvaises conditions salariales des employés du secteur floricole.

Au fil des années, les syndicats de travailleurs se sont fait entendre pour réclamer une amélioration des conditions de travail. Mais si des accords ont été passés, les entreprises floricoles sont accusées de ne pas les mettre en œuvre. Il s'agit donc là d'un point d'attention important, car les progrès en matière de réglementation sociale semblent moins évidents que sur le plan environnemental.

500 000

personnes travaillent dans le secteur de la floriculture

150 000

sont employées directement dans les exploitations floricoles



+70 %

sont des femmes



* Central Bank of Kenya. (Janvier 2021). Monetary Policy Committee Flower Farms Survey. Disponible en ligne : www.centralbank.go.ke/uploads/market_perception_surveys/848246841_MPC%20Survey%20of%20Flower%20Farms,%20January%202021.pdf



PRODUITS PHYTOSANITAIRES*

L'économie kényane reposant en grande partie sur l'agriculture, le recours aux pesticides y est massif. Selon l'Office des produits antiparasitaires (PCPB, Pest Control Products Board), 247 ingrédients actifs sont actuellement enregistrés dans 699 produits destinés à l'horticulture, à la production de fleurs et à la gestion des forêts. Parmi ces ingrédients, seuls 150 sont approuvés en Europe, 11 ne figurent pas dans la base de données européenne et 78 ont été interdits sur le marché européen en raison de leur caractère potentiellement dangereux. En outre, une partie importante des pesticides utilisés au Kenya vient de Tanzanie et de l'Ouganda, qui sont des hauts lieux de production de faux produits agrochimiques et où les niveaux de pesticides contrefaits pourraient dépasser les 40%**.

Pourtant, le système de régulation kényan est vu comme l'un des plus rigoureux du continent africain et proche des standards internationaux. L'industrie kényane des pesticides est actuellement réglementée par le chapitre 346 de la loi sur les produits antiparasitaires (PCPA, Pest Control Products Act) promulguée en 1985. De plus, en 2019, l'introduction du « Pesticide bill » a permis la création d'une autorité de contrôle des pesticides indépendante, améliorant ainsi le suivi et l'encadrement de l'industrie des pesticides. Toutefois, les essais en vertu du PCPA sur un produit en attente de certification se font sur la base de sa pureté et de son efficacité et n'intègrent pas de critères portant sur ses conséquences éventuelles sur la santé humaine ou sur l'environnement.

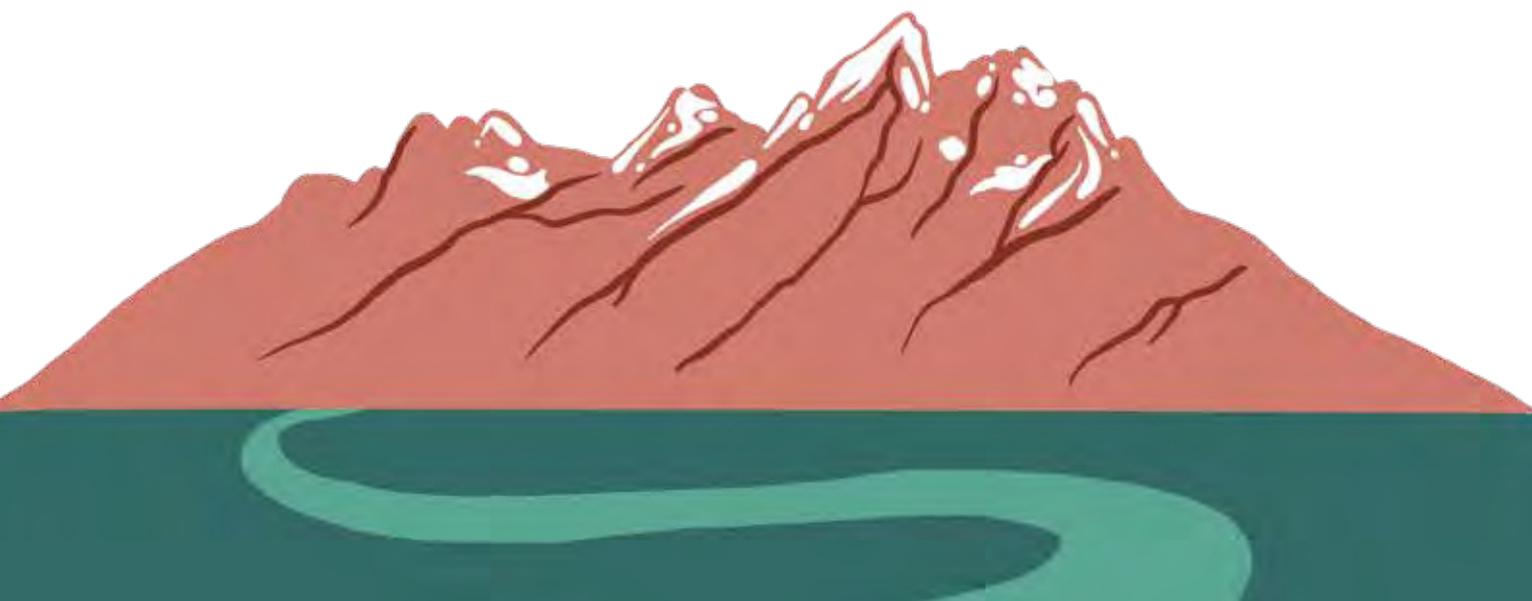
Le Kenya a pris conscience de la nécessité de réguler davantage le marché des pesticides et l'Union Européenne - le premier destinataire de ses exportations - peut jouer un rôle en la matière. Le Parlement kényan envisage ainsi d'aligner la régulation des produits agrochimiques à celle en vigueur en Union Européenne.



Le Parlement kényan envisage d'aligner la régulation de l'utilisation des produits agrochimiques sur celle en vigueur en Union Européenne

* Directorate-General for external policies - Policy department. The use of pesticides in developing countries and their impact on health and the right to food. Disponible en ligne : www.europarl.europa.eu/cmsdata/219887/Pesticides%20health%20and%20food.pdf

** AgriBusinessGlobal, 2018 et Nampeera et al., 2019. Cité dans Directorate-General for external policies - Policy department. The use of pesticides in developing countries and their impact on health and the right to food. Disponible en ligne : www.europarl.europa.eu/cmsdata/219887/Pesticides%20health%20and%20food.pdf





GESTION DE L'EAU

La production de fleurs étant très consommatrice d'eau, la raréfaction des ressources exerce une pression sur le bon fonctionnement des exploitations. La sécheresse et la croissance démographique dans les régions concernées par la floriculture font entrer en conflit les intérêts des exploitations membres du KFC et ceux des communautés locales qui ont des droits ancestraux sur les ressources en terre et en eau.

Pour faire face à ce défi, le KFC a pris deux mesures importantes :

- Tout d'abord, il s'est associé à WWF pour lancer dans la région du Lac Naivasha un programme PES (Payments for Ecosystem Services). Ce type de programme repose sur la mise en place de mesures incitatives offertes aux agriculteurs et propriétaires fonciers en échange de la gestion de leur terre qui constitue un « service environnemental » dans la mesure où leurs bonnes pratiques peuvent avoir un impact positif sur l'environnement.
- D'autre part, il a développé une série d'outils comptables et managériaux regroupés sous le nom de CaRROT (Carbon Reduction, Resources, and Opportunities Toolkit), destinés à mesurer les émissions de CO₂, l'efficacité énergétique et la consommation d'eau, afin de les réduire ou les améliorer.

Le gouvernement a également mis en place en 2013 un plan d'allocation de l'eau : il accorde des permis aux exploitations localisées sur les bords du lac et les contraint à réduire les quantités pompées si le niveau du lac baisse.

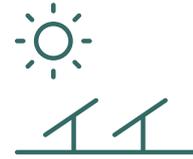
Il est toutefois compliqué de vérifier la réalité effective de ces mesures et des écarts peuvent être constatés d'une ferme à l'autre. Ainsi, si certaines ont bien mis en place des cultures hors-sol, avec un système de traitement et de recyclage des effluents, d'autres, qui n'ont souvent pas les moyens de moderniser leurs infrastructures, continuent de rejeter leurs eaux usées dans le lac.

2

mesures importantes
ont été prises par le KFC

Association à WWF pour
lancer dans la région du Lac
Naivasha un programme PES

Développement d'outils
comptables et managériaux



L'utilisation de l'énergie
solaire et de biogaz
permettrait

UNE RÉDUCTION
D'AU MOINS

20 %

des coûts énergétiques
dans les petites exploitations

et

10 %

dans les grandes exploitations



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les grosses exploitations utilisent des technologies avancées (systèmes informatisés d'irrigation au goutte-à-goutte ou de ventilation des serres, installations de pré-refroidissement et d'entreposage frigorifique, systèmes de calibrage, de recyclage des engrais pour éviter le gaspillage ou encore d'éclairage artificiel pour augmenter la durée du jour, etc.) qui sont très énergivores.

Face à ce défi, le KFC a mis en place un système d'audit complet dont les résultats ont montré un fort potentiel d'économie des coûts d'électricité par l'utilisation de l'énergie solaire et l'extraction de biogaz à partir de déchets de biomasse (de 20 à 30 % des coûts énergétiques dans les petites exploitations, et d'environ 10 % dans les grandes exploitations). Un certain nombre d'exploitations floricoles ont déjà adopté des technologies d'énergies renouvelables : énergie solaire photovoltaïque, solaire thermique, et géothermique.

TRANSPORT

Les fleurs sont essentiellement transportées du Kenya vers l'Europe par voies aériennes, notamment grâce à l'aéroport international de Nairobi. Toutefois, le Kenya fait face à deux impératifs logistiques : améliorer sa connexion au fret mondial (aérien ou maritime) et verdier l'acheminement de ses produits.

La crise du Covid-19 a révélé les limites du fret aérien kényan. Les fleurs voyageant essentiellement sur des vols de passagers, les exportations ont été considérablement ralenties pendant l'épidémie. D'après les estimations, environ 20% des productions étaient jetées par manque de vols pour exporter les fleurs. Le marché floricole kényan aurait eu besoin de 5 000 tonnes mensuelles de capacité d'exportation quand le fret aérien ne lui en offrait que 3 500. Conséquence de ces pénuries de vols, la hausse des coûts de transport aérien, passés de 1,90 à 5,8 dollars le kilo pendant la pandémie (contre environ 2,8 dollars par kilo pour le fret maritime). Par ailleurs, des fragilités dans l'acheminement des fleurs étaient déjà perceptibles avant le Covid. À titre d'exemple, les conditions de trafic rendaient très imprévisible le temps de trajet entre les sites de production, situés près du lac Naivasha et l'aéroport de Nairobi (de 2 à 6 heures de route selon la fluidité du trafic).

Bien que le fret aérien reste largement majoritaire dans les exportations de fleurs kényanes, ces fragilités expliquent le développement du fret maritime. En effet, il présente le double avantage pour les exportateurs kényans de leur permettre de réduire leurs coûts tout en assurant à leur clientèle européenne un acheminement moins polluant. Les résultats obtenus par une expérimentation « Vulnerable Supply Chains Facility » (VSCF) ont mis en évidence que le transport maritime permettait de délivrer des fleurs de même qualité tout en réduisant les émissions de CO₂ de 84 à 95%.

Une analyse économique a estimé que la proportion de fret maritime pour les exportations de fleurs kényanes pourrait être de 25 à 50% d'ici à cinq ans. Les gains potentiels de l'utilisation du fret maritime atteindraient un montant compris entre 35,5 et 89,5 millions de dollars sur cinq ans (du scénario le plus prudent au plus optimiste).

Le développement du fret maritime offre donc des perspectives positives pour les producteurs et exportateurs kényans. Il est toutefois à noter que, d'après une étude de 2007 menée par Davins Bosom-Worth, l'empreinte carbone de fleurs kényanes acheminées par voie aérienne est toujours six fois moindre que celle de fleurs produites dans des serres en Hollande et acheminée entre différentes usines en Europe.

D'après une étude de 2007, l'empreinte carbone des fleurs kényanes acheminées par voie aérienne est

6 X

moins que celle de fleurs produites dans des serres aux Pays-Bas et acheminée entre différentes usines en Europe.



VS



RECOMMANDATIONS

- ✓ Privilégier les producteurs labellisés (et notamment ceux en possession de la certification KFC Gold).
- ✓ Favoriser les producteurs ayant développé des technologies d'énergie renouvelable.
- ✓ Privilégier le fret maritime au fret aérien, moins coûteux pour le producteur et moins polluant.
- ✓ Se renseigner sur l'exploitation, même si elle est certifiée : de nombreuses enquêtes ont été menées dans des exploitations floricoles kényanes et donnent un aperçu assez précis de la réalité des pratiques.

4 Millions

de personnes
dépendent de
la floriculture

DONT

70%
de femmes

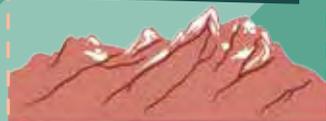


Le Kenya
est l'un des plus importants
producteurs de fleurs coupées
au monde, et le

1^{ER} FOURNISSEUR
du marché européen
en roses



Avec
un climat équatorial
stable toute l'année,
des sols humides et
montagneux
et une bonne
ressource en eau



le Kenya dispose
D'ATOUTS IDEALS
pour la
floriculture

Plus de 80%
des fleurs coupées exportées
du Kenya vers la Hollande,
proviennent de

fermes floricoles certifiées

DURABLES ET RESPONSABLES

aux niveaux
environnemental, social et
bonnes pratiques agricoles

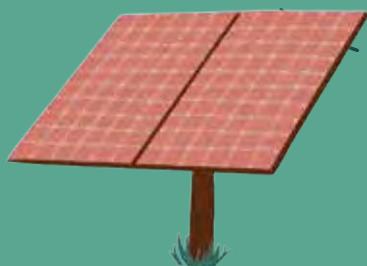


TOUT SAVOIR SUR LES FLEURS DU KENYA

**UN TERROIR D'EXCEPTION,
DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE**

Le Kenya exporte
plus de
100 variétés
de fleurs coupées vers plus de

60
DESTINATIONS
DANS LE MONDE



L'empreinte carbone

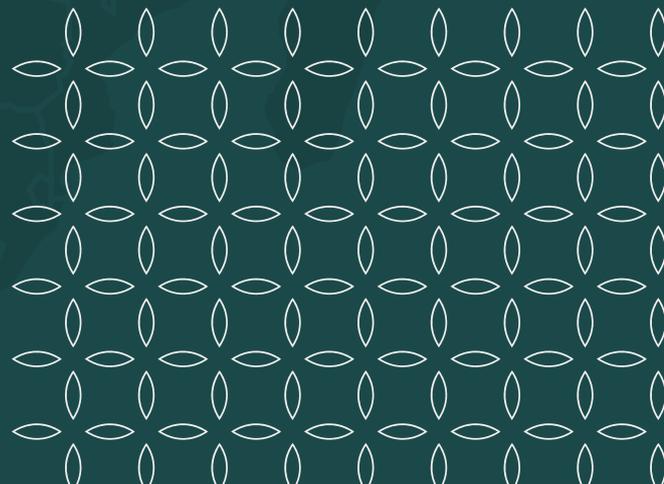
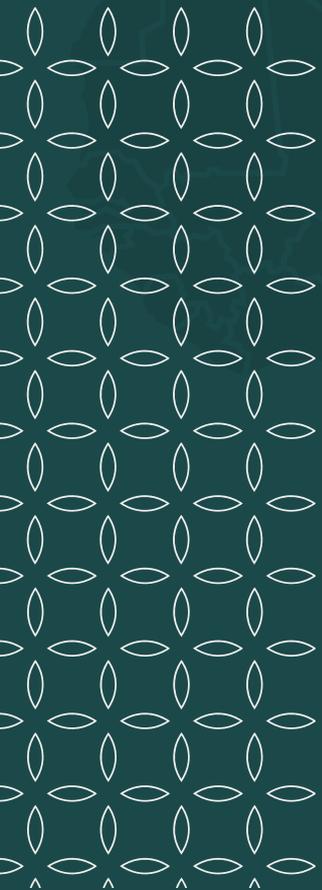
des fleurs kenyanes acheminées
par voie aérienne est

équivalente

**À CELLE DES FLEURS
PRODUITES SOUS SERRE
EN EUROPE**

Les fleurs de grand import

Éthiopie



L'Éthiopie est le deuxième producteur africain derrière le Kenya et le cinquième exportateur mondial. L'industrie floricole éthiopienne a connu un véritable essor au début des années 2000. Les revenus des exportations floricoles en 2017 étaient de 212,6 millions de dollars¹, soit 80 % des revenus issus des exportations horticoles.

De plus, l'Éthiopie est mondialement reconnue pour sa production de roses, mais 17 fermes produisent aussi des gypsophiles. La part des roses éthiopiennes dans les roses importées en France en 2019 est de 1 %, mais on observe une croissance de 312 % par rapport à 2018².

Avec une part de 2 % dans les exportations de fleurs coupées, l'Éthiopie fait partie des acteurs majeurs du commerce floricole mondial. Ce poids est notamment porté par la culture de la rose. Ses principaux destinataires sont l'Union Européenne, la Russie et le Moyen-Orient, zone dans laquelle sa part de marché a augmenté depuis 2015.

1- Ethiopian investment commission. (2018). Horticulture. Disponible en ligne [<https://landmatrix.org/media/uploads/investethiopiagovetinvestment-opportunitiesstrategic-sectorschorticulture.pdf>]

2- FranceAgriMer. (2019). Commerce extérieur des produits de l'horticulture ornementale. Bilan annuel 2019.



SITUATION DE PRODUCTION

Les premières tentatives de lancement d'une industrie floricole en Éthiopie remontent au milieu des années 1990, mais le secteur n'a véritablement commencé à prospérer qu'à partir du début des années 2000.

En 2003, seules 5 exploitations étaient engagées dans la production et l'exportation de fleurs. La période postérieure à 2003 est caractérisée par des arrivées massives de nouvelles entreprises et une croissance spectaculaire des exportations. La croissance annuelle moyenne du nombre d'entreprises entre 2003 et 2008 est de 380 %, celle des exportations de 638 %¹.

En 2017, la superficie allouée à la floriculture était de 2 000 hectares de serre et de champs ouverts¹. Cela permet à l'Éthiopie de s'imposer sur la scène internationale en tant que producteur et exportateur. Les entrepreneurs nationaux ont joué un rôle majeur dans les étapes du développement de l'industrie floricole éthiopienne. Le développement de cette filière a eu un impact important sur l'économie éthiopienne.

Les entreprises étrangères - souvent d'autres pays africains comme le Kenya, l'Ouganda, le Nigeria, le Soudan et le Zimbabwe - ont commencé à s'implanter en 2003. D'autres pays ont investi dans l'industrie comme la Hollande, le Royaume-Uni, Israël, Oman et l'Inde.

L'association des producteurs-exportateurs horticoles éthiopiens (EHPEA), organisation commerciale créée en 2002, est le porte-parole des industries de la floriculture et de l'horticulture en Éthiopie. L'EHPEA fournit et favorise la mise en place de programmes de formation pour les membres du gouvernement et d'un Code of Practice. L'EHPEA compte actuellement 120 membres et représente les intérêts de ses membres aux niveaux local et international¹.

L'agence de développement de l'horticulture (ADH), créée en juin 2008, est l'organe gouvernemental chargé d'interagir avec les producteurs. Il s'agit d'une agence autonome placée sous l'égide du Ministère de l'agriculture éthiopien. Ses objectifs sont d'assurer la croissance rapide et durable et la productivité du secteur horticole, de faciliter l'exportation des produits nationaux et de coordonner le développement de mécanismes de soutien à la filière².

1- Mengistie, B., Mol, A. et Oosterveer, P. (5 mai 2017). "Governance of agro-pesticide through private environmental and social standards in the global cut flower chain from Ethiopia". *Ambio*. Disponible en ligne : www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5622879/

2- Perry, B. (2012). The structure and dynamics of cut flowers export markets from Kenya and Ethiopia, with particular reference to trade with Norway. NUPI Working Paper. Disponible en ligne : https://ciaotest.cc.columbia.edu/wps/nupi/0024534/f_0024534_20032.pdf



SPÉCIFICITÉS LOCALES

L'Éthiopie dispose de conditions climatiques très favorables. Le pays peut compter sur de vastes ressources en eau (de surface et souterraine) et une importante diversité de zones agro-écologiques qui conviennent à la production d'un large éventail de cultures tout au long de l'année.

En outre, l'Éthiopie présente des terrains en altitude (2 500 mètres au-dessus du niveau de la mer), propices à la culture de fleurs comme les roses. L'Éthiopie dispose également d'une main d'œuvre nombreuse et peu onéreuse et des mesures du gouvernement ont su séduire les investisseurs. Néanmoins, d'importantes conséquences environnementales (assèchement et pollution des lacs et des sols) et humaines (mauvaises conditions de travail, risques sanitaires) dues à la production sont d'ores et déjà visibles.

L'État a mis en place un certain nombre de mesures incitatives visant à promouvoir le développement de la floriculture nationale. Des terrains publics, situés notamment près de l'aéroport, ont ainsi été mis à la disposition d'exploitations floricoles à des prix abordables, le but étant d'atteindre 3 000 hectares de terrains dédiés à la floriculture. La réduction des coûts de transport induite par cette mesure a facilité l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs. En outre, en vertu du Code pour l'investissement de 2001, les producteurs bénéficient de mesures incitatives : exonération pendant 5 ans d'impôt sur les sociétés, suppression des droits d'importation, exemption du paiement des droits de douane à l'exportation et accès au financement des banques¹.

L'Éthiopie a également bénéficié du Programme « Ethiopia Netherlands Horticulture Partnership », une initiative de partenariat public/privé lancée en 2006 et reposant sur un financement du gouvernement hollandais. Sa mise en œuvre a été supervisée par l'EHPEA et a contribué, entre autres, à l'instauration du Code of Practice, à l'introduction de la lutte intégrée contre les ravageurs, au renforcement des capacités des gestionnaires de production et des agronomes ainsi que des services phytosanitaires et au soutien à la recherche et à la stratégie pour guider l'élaboration des politiques publiques².

1- Market insider. "Ethiopia cut flowers industry's success story". Intracen. Disponible en ligne : www.intracen.org/itc/blogs/market-insider/Ethiopia-cut-flower-industrys-success-story/

2- EHPEA. About EHPEA. Disponible en ligne <https://ehpea.org/about-company/>

Le secteur de la floriculture a eu un impact considérable sur l'économie et la société éthiopiennes, avec près de 200 000 emplois créés au cours des dernières années.



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Contrairement aux exploitations kényanes, les fermes floricoles éthiopiennes font l'objet de moins d'enquêtes des médias et il est plus difficile de récolter des données sur les pratiques qui ont cours dans le pays¹.

Les floriculteurs font partie des principaux utilisateurs de produits agrochimiques du pays. À titre d'exemple, d'après une enquête menée par Sahle et Potting en 2013, les cultivateurs de roses éthiopiens utilisent plus de 212 pesticides différents. Pour la plupart des producteurs, l'achat de pesticides représente leur second poste de dépenses après les coûts de transport.

Ce recours intensif aux pesticides fait courir des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que pour l'environnement. De plus, les effets de volatilisation ou de ruissellement élargissent la zone touchée par les pesticides.

Le problème spécifique à l'Éthiopie réside dans le faible encadrement de l'industrie floricole, qui résulte de la volonté du gouvernement de libéraliser la filière pour attirer les investisseurs étrangers. Ainsi, si tous les pesticides doivent faire l'objet des procédures d'enregistrement mises en œuvre par la Direction de la réglementation phytosanitaire du ministère de l'Agriculture, les floriculteurs bénéficient d'un arrangement provisoire pris par le gouvernement qui leur permet d'importer des pesticides non homologués s'ils les considèrent comme essentiels pour leur exploitation.

Des standards environnementaux et sociaux privés, développés par des coalitions d'entreprises ou des ONG existent en Éthiopie. À titre d'exemple, face à la nécessité d'améliorer les pratiques du secteur, l'EHPEA a mis en place en 2007 un « Code of Practice » (EHPEA-CoP), un système de contrôle et d'autorégulation sur la base du volontariat. Il est conçu pour répondre aux préoccupations du marché et de la société civile concernant les normes de performance sociale et environnementale du secteur et pour en promouvoir un développement durable.

1- Gérard, C. (2019). "La rose assèche les lacs d'Éthiopie". Le Monde diplomatique. www.monde-diplomatique.fr/2019/04/GERAND/5972



CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2008, l'Éthiopie comptait 81 exploitations florales employant environ 50 000 travailleurs (dont plus de 70 % étaient des femmes).

Le secteur de la floriculture a eu un impact considérable sur l'économie et la société éthiopiennes, avec près de 200 000 emplois, majoritairement de la main-d'œuvre féminine*, créés au cours des dernières années. Dans un pays où le chômage concerne 17 % des actifs, les fermes horticoles constituent une source d'emplois de premier plan et donc un facteur de développement important.

EHPEA. "Hansa flowers says it has been engaged in various social responsibility activities that benefit the local community. Disponible



GESTION DE L'EAU

L'Éthiopie bénéficie d'environ 11 millions d'hectares de terres irrigables, dont seulement 11 % sont aujourd'hui affectées à l'horticulture.

Une enquête parue dans « Le Monde diplomatique » a démontré l'impact des activités industrielles et agricoles sur les lacs éthiopiens autour desquels elles s'implantent. L'horticulture n'est pas exemplaire en la matière et est en partie responsable de la décroissance du niveau du lac Ziway, seul lac du bassin à être constitué d'eau douce. Le risque encouru par cette baisse du niveau du lac est qu'il devienne endoréique, c'est-à-dire qu'il ne cesse de se déverser dans la rivière Bulbula, laquelle alimente le lac Abijata. En outre, la qualité des eaux s'y dégrade durablement et l'ONG Wetlands International s'inquiète que l'eau ne soit plus potable d'ici une décennie et que le lac ne disparaisse d'ici une cinquantaine d'années.

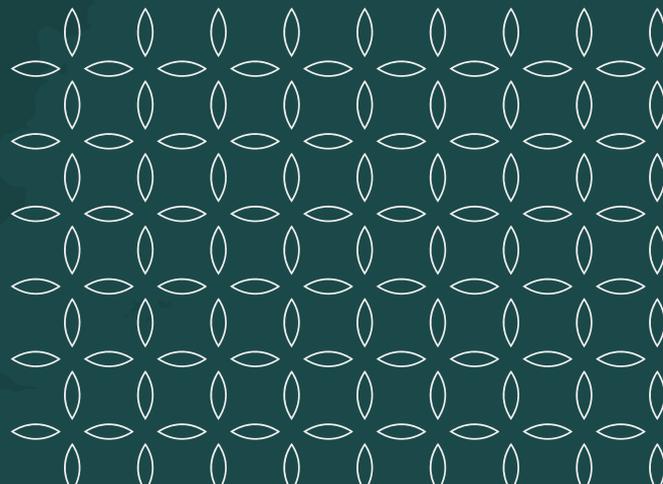
RECOMMANDATIONS



- ✓ Être vigilant quant aux pesticides utilisés par l'exploitation.
- ✓ Privilégier les producteurs certifiés CoP-Silver ou CoP-Gold, Fairtrade, voire idéalement les producteurs ayant recours à des techniques de lutte intégrée.
- ✓ Favoriser les grandes exploitations, qui bénéficient de moyens financiers plus importants pour améliorer leurs pratiques.

Les fleurs de grand import

Équateur



Les premières fermes floricoles sont apparues en Equateur au milieu des années 1980. À partir des années 1990, la production de fleurs s'est industrialisée grâce à l'association des producteurs et exportateurs de fleurs Expoflores et à des politiques nationales favorables à la production et à l'exportation des fleurs. Troisième exportateur mondial de fleurs coupées, l'Equateur s'est fortement spécialisé dans la production de roses, dont il produit les plus belles espèces et variétés du fait de son climat et de ses sols.



SITUATION DE PRODUCTION

Malgré sa place de premier exportateur de roses au monde, la structure économique horticole équatorienne est organisée en entreprises de taille relativement modeste. Leur chiffre d'affaires s'élève à environ 7 millions de dollars¹.

Le pays s'est fortement spécialisé dans la production de roses, mais pour protéger sa mono-production et lutter contre les fluctuations économiques, la production s'est diversifiée et adresse sa production de roses très haut de gamme à plus de 120 pays. La rose représente 76 % des fleurs produites en Equateur. Le pays en exporte plus de 60 variétés différentes, notamment la rose Espérance, la Pink Floyd, la Pink Mondial, la Rosaprima et la Polar Star.

Les conditions de production restent très diverses entre les gros producteurs équatoriens et les plus petits producteurs qui vendent souvent à des entreprises qui exportent (la Rosa de la Alegria ou Quimbiamba Flowers) et exigent des fleurs d'excellente qualité. Ces petits producteurs sont dépendants des autres métiers de la fleur, contrairement aux gros producteurs qui ont généralement intégré verticalement l'ensemble de la chaîne. Par exemple, les petits producteurs doivent louer la serre à un propriétaire (environ 750 dollars par mois)², acheter les engrais, les fertilisants et les pesticides. Par ailleurs, ils font face à des pénuries d'eau (chaque rose a besoin d'un litre et demi d'eau par jour)² lorsqu'ils se trouvent en fin de réseau, derrière les grandes exploitations qui ont déjà consommé l'intégralité de l'eau.

1- VANEL, Grégory, "Les roses équatoriennes à la conquête de la planète", theconversation.com, 12/02/2018

2- MOUSSAOUI, Roza, "L'Equateur, troisième exportateur mondial de fleurs, mais à quel prix...Reportage", *L'Humanité*, 21/03/2021



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Le réel avantage de l'Equateur demeure l'exposition à la lumière naturelle environ 12 heures par jour, et ce, toute l'année, grâce à la proximité de Cayambe à l'équateur¹. La terre humide et les systèmes d'irrigation procurent à l'industrie de production de fleurs un accès facile à l'eau et aux ressources hydrauliques. À proximité du volcan de Cayambe, les producteurs de fleurs bénéficient aussi de la fertilité des sols volcaniques, un autre avantage pour la culture des roses.

La plupart des plantations se trouvent sur les flancs de volcans comme le Cotopaxi et le Cayambe dans les Andes, à une altitude entre 2 800 et 3 000 mètres. Cela a un impact important : les roses cultivées à une altitude élevée ont un cycle de croissance plus important que des roses cultivées au niveau de la mer, passant de 8 semaines en moyenne à parfois 15 semaines². Cela permet d'avoir des variétés avec de grosses fleurs et des longues tiges. Par ailleurs, les nuits relativement fraîches, et le choc thermique des fleurs qui en résulte, donnent aux fleurs des nuances dégradées ou bicolores très recherchées sur certains marchés.

Les producteurs sont nombreux à rencontrer des problèmes de production relatifs à la gestion des insectes. La gestion des maladies des fleurs et des délais de récolte sont les deux autres enjeux qui, selon eux, leur posent le plus de problèmes. Pour la phase suivant la récolte, le contrôle de la température et de l'hydratation des fleurs deviennent les nouveaux enjeux clés. Enfin, lors du conditionnement et du transport des fleurs, les producteurs doivent à nouveau prêter une attention particulière au contrôle de la température et aux dommages potentiels causés par le transport aérien.

1- SILVA, Brenda, "Global Demand Blooms for Ecuador Floriculture", superflora.com, 03/06/2019

2- RAMIREZ, Zulma & VALADON, Geoffroy, "Allons voir si la rose...", *Le Monde Diplomatique*, 02/2020

LA ROSE REPRÉSENTE

76 %

des fleurs produites



CHAQUE ROSE A BESOIN

1/2

litre d'eau par jour



PLUS DE

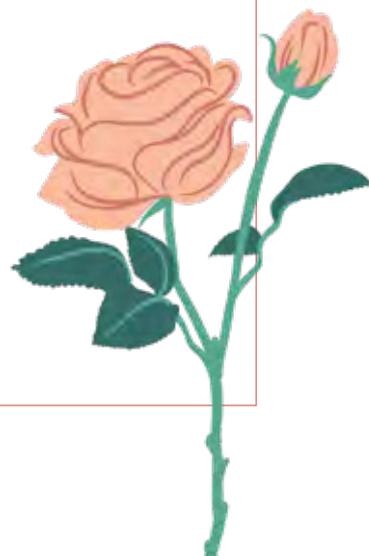
60

variétés de roses sont produites et exportées dans

PLUS DE

120

pays





CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions des ouvriers, majoritairement des ouvrières, demeurent parfois dégradées et précaires. De plus, les producteurs ne respectent pas systématiquement les droits de propriété intellectuelle qui imposent de payer des redevances liées aux semences.

D'un point de vue social et humain, la floriculture a permis à de nombreuses populations d'avoir un emploi et un salaire minimum. De plus, le président équatorien a choisi de mener une politique sociale forte : des salaires autour de 500 € par mois, une assurance sociale obligatoire, des écoles et parfois des centres de soins dédiés doivent être mis à la disposition des salariés et de leurs enfants.

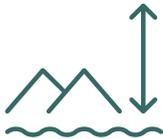
L'agriculture et la floriculture d'exportation demeurent des activités entrepreneuriales confiées à des communautés dans des régions où beaucoup d'indigènes vivent et tentent de maintenir leur mode de vie traditionnel. Cette caractéristique a des conséquences politiques fortes puisque l'activité permet dès lors de lutter contre la pauvreté tout en valorisant un savoir-faire spécifique.

La protection des travailleurs du secteur de la fleur reste également limitée dans certaines fermes : pendant le Covid, beaucoup de fermetures de marchés d'exportation (notamment les Etats-Unis et la Hollande, les deux plus gros consommateurs de roses équatoriennes) ont abouti à la perte de nombreux emplois. Concomitamment, la réduction des profits a impacté négativement le soutien des importateurs floricoles aux alternatives proposées par les communautés autochtones.



12

**HEURES D'ENSOLEILLEMENT
PAR JOUR**



**DES PLANTATIONS
À PLUS DE**

2800

mètres au dessus de la mer



LA FLORICULTURE

**permet à de nombreuses
populations d'avoir un
emploi et un salaire
minimum.**





TRANSPORT

La filière horticole équatorienne s'est structurée autour de la culture d'une rose premium destinée à l'exportation. Largement subventionnée par les aides d'Etat, l'industrie floricole repose quasi-exclusivement sur un transport par voie aérienne.

Le transport par avion, facilité par des infrastructures de pointe à Quito, peut néanmoins générer des émissions de CO₂ très importantes et des pertes par rapport aux roses néerlandaises. Le transport est, dans le cas des roses équatoriennes, l'élément qui pèse le plus sur l'empreinte carbone des fleurs. Néanmoins, leur empreinte carbone reste bien inférieure à celle des roses produites en Hollande en hiver, où le coût environnemental de l'éclairage, du chauffage et de l'irrigation est très important. En été, les roses des deux pays sont à un niveau d'empreinte carbone quasiment équivalent, en raison du transport pour l'Equateur et des coûts d'électricité élevés pour la Hollande.



EN HIVER

les roses produites en Équateur ont une empreinte carbone bien inférieure aux roses de Hollande

EN ÉTÉ

leur empreinte carbone est quasiment équivalente



L'Equateur a fait l'effort d'adopter un certain nombre de bonnes pratiques, notamment sous la pression médiatique des années 2010¹.

C'est ainsi qu'a été développé le Fonds Plurinational de l'eau, visant à faire participer les industries et les centres urbains au financement d'activités de conservation et de gestion des zones naturelles de haute montagne qui permettent le stockage et l'approvisionnement en eau. Différents labels pour assurer la transparence et la durabilité des entreprises floricoles ont également vu le jour.

En revanche, la production de fleurs est allée de pair avec une inégale répartition des droits de l'eau entre entreprises floricoles et communautés locales et autochtones. La production industrielle des fleurs en Equateur a également des impacts socio-écologiques négatifs importants : pollution des sols et des cours d'eau, dégradation de la santé des travailleurs et des habitants à cause des substances chimiques (notamment le nitrate d'ammonium).

1- DUPUITS, Emilie, "Fête des mères 2021: Les dessous de la production de roses en Equateur pour l'exportation", Huffington Post, 30/05/2021



RECOMMANDATIONS

- ✓ Privilégier des producteurs labellisés.
- ✓ Lorsque cette information est connue, privilégier des producteurs impliqués dans le Fonds Plurinational de l'Eau.
- ✓ Privilégier les productions de roses cultivées sur des durées de 15 semaines pour la qualité premium.
- ✓ Privilégier les fleurs venant des producteurs situés autour de Quito (proximité de l'aéroport et meilleures conditions climatiques).



L'installation
d'un
**AÉROPORT
INTERNATIONAL**
à proximité limite
les déplacements routiers
pour le transport depuis les
fermes floricoles

La région de Quito
et ses hauts plateaux propose un

**CLIMAT ET UN SOL
EXCEPTIONNELS**

pour la production des
roses premium



L'Équateur exporte
dans plus de

120 PAYS

**TOUT SAVOIR
SUR LES FLEURS
D'ÉQUATEUR**

**UN TERROIR D'EXCEPTION,
DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE**

Les producteurs
de fleurs équatoriennes sont
engagés dans des démarches de

Certification

**DURABLE ET
RESPONSABLE**

et d'amélioration aux niveaux
*environnemental,
social*

L'Équateur est le

3^{ÈME} EXPORTATEUR

de fleurs coupées au
Monde



Le climat et les sols
et l'altitude

sont très favorables
à la culture des plus belles
variétés de roses

Les fleurs de grand import

Colombie



La Colombie est le deuxième pays producteur de fleurs coupées du monde et le principal fournisseur des États-Unis depuis les années 1980¹. La production de fleurs est réservée à 98 % à l'export international. Les États-Unis ont encouragé la floriculture colombienne pour lutter contre la production de drogue. De nombreuses mesures ont été mises en place par le gouvernement colombien pour contrôler la présence de stupéfiant dans les tiges et bulbes de fleurs coupées.

L'industrie horticole colombienne débute dans les années 1960 du fait de l'Alliance du Progrès de John Kennedy et du travail de l'Agence américaine pour le Développement International (USAID)¹. L'Alliance pour le progrès, qui a commencé en août 1961, a été développée par la Kennedy Administration pour renforcer la coopération économique entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine pour lutter contre le communisme. La Colombie était l'un des pays phares de l'Alliance. L'USAID a été chargée d'administrer des projets de développement en Colombie, à l'appui de l'Alliance pour le progrès, avec un accent majeur sur l'agriculture.

La croissance de l'industrie floricole colombienne, et de ses exportations, a donc été largement aidée par les États-Unis, qui y ont investi pour encourager la production de fleurs plutôt que de cocaïne (industrie historique de la Colombie). En 1991, le gouvernement américain a suspendu les taxes d'importation sur les fleurs colombiennes avec le « Andean Trade Preference Act », qui a profondément modifié la balance commerciale entre la Colombie et les États-Unis sur ce bien de consommation. En 2002, le Président George W. Bush est allé encore plus loin en remplaçant par l'Andean Trade Promotion and Drug Eradication Act, qui a poussé la Colombie à coopérer avec les États-Unis encore davantage dans la « guerre des drogues ». L'exportation de fleurs colombiennes aux États-Unis est toujours favorisée avec l'entrée en vigueur de l'Accord de promotion commerciale entre la Colombie et les États-Unis en 2012.

Depuis l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et la Colombie, 99 % des marchandises ont désormais un taux de droit de douane de 0 %. Dans le cas des fleurs, les 12 % de droits de douane qui s'appliquaient sont donc tombés à 0 %.

¹- USDA Foreign Agricultural Service, "The History of the Colombian Flower Industry and Its Influence on the United States", 2015.



SITUATION DE PRODUCTION

Si la Colombie a toujours produit des fleurs, la production s'est véritablement développée à partir des années 1960, et plus encore à partir de 1991, année de suspension des tarifs douaniers avec les Etats-Unis sur la fleur.

Productrice de roses, la Colombie réalise une part importante de son chiffre d'affaires floricole à la Saint-Valentin. En 1973, la création de l'association de promotion de la fleur colombienne Asocolflores a joué un rôle capital dans le développement du secteur, notamment en favorisant la constitution d'un système de transport performant.

Le haut plateau de la « Savane de Bogota », situé à 2 600 mètres d'altitude, représente 73 % de la production de fleurs en Colombie. 12 % de la production se situe dans la province d'Antioquia, et 3 % dans la vallée du Cauca. La Colombie compte environ 300 fermes produisant des fleurs pour l'export, dont 50 % s'étendent sur 20 à 50 hectares¹ et 50 % sur plus de 50 hectares.

La Colombie est le deuxième pays producteur de fleurs coupées du monde (15 % du marché des fleurs coupées), derrière la Hollande (40 %). 98 % de la production finale des fleurs est destinée aux marchés internationaux (principalement les Etats-Unis, l'Europe et le Japon). La Russie est aussi un acheteur important de fleurs colombiennes (5 %).

L'exportation de fleurs a généré plus d'1,5 milliard de dollars en 2021 et les fleurs coupées constituent le sixième marché d'exportation colombien². Un « oligopole » de vendeurs (27 entreprises en 2011) contrôle la logistique et la production sur les 300 sites de production.

1- "The True Cost of Flowers: Labor Practices in Colombia's Flowers Industry", Site solidaritycollective.org

2- Cut Flowers in Colombia", Site oec.world

2^e
pays producteur
de fleurs coupées au monde

**LES EXPORTATIONS
REPRÉSENTENT**

98 %

de la production



300

FERMES
produisent des fleurs
pour l'export



SPÉCIFICITÉS LOCALES

La Colombie a un climat très chaud, avec une moyenne annuelle de 29 degrés, mais connaît peu de mois vraiment tropicaux et humides. Le pays compte 5 régions bioclimatiques : les Andes, l'Amazonie, les plaines Orientales, les Caraïbes et le Pacifique.

La diversité du climat et des cultures - avec une grande surface du pays couverte de hautes terres - présente un réel potentiel pour les cultures horticoles sous serre. Dans certains cas, l'utilisation de serres permet de protéger les cultures du gel, des insectes et des maladies ou encore des fortes pluies tropicales. Les agriculteurs peuvent également utiliser des équipements pour avoir une meilleure maîtrise de leur environnement, limiter la pollution des sols par les engrais (par l'utilisation de systèmes de fertirrigation et d'eau comme solution de traitement par exemple) et augmenter la qualité et les rendements de la production agricole.

Les explications rapides de ce succès floricole en Colombie sont un sol riche, des nuits fraîches et des journées de 12 heures, une situation proche de l'équateur ainsi que des coûts d'exploitation faibles.



12

**HEURES D'ENSOLEILLEMENT
PAR JOUR**



CONDITIONS DE TRAVAIL

En 1996, la Colombie a lancé une série d'initiatives toujours en cours. Les groupes syndicaux internationaux rapportent par exemple que le travail des enfants a été considérablement réduit dans le secteur des fleurs coupées.

Cependant, de nombreux progrès restent à réaliser. Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de promotion commerciale entre la Colombie et les Etats-Unis en 2012, la Confédération syndicale internationale a recensé 1 466 actes de violence, dont 99 assassinats, 6 enlèvements et 955 menaces de mort contre les syndicalistes colombiens et des travailleurs.

Certaines fermes productrices ne respectent pas le droit du travail : travailleurs payés en dessous du salaire minimum, pas de protection sociale à cause d'une sous-traitance massive, précarisation des travailleurs.

En effet, dans le contexte de crise économique, des milliers de travailleurs et travailleuses ont perdu leur emploi sans que ne leur soit versée l'assurance emploi à laquelle ils ont cotisé. Les produits chimiques utilisés contribuent également à dégrader l'environnement des travailleurs, tout en contaminant durablement les sols.



DEPUIS 2012
la confédération syndicale internationale a recensé

1466
actes de violence contre les syndicalistes colombiens et des travailleurs

99
assassinats

6
enlèvements

955
menaces de mort

2
LABELS
pour garantir les bonnes pratiques



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Actuellement, la Colombie a intégré un ensemble de bonnes pratiques, notamment environnementales, facilement identifiables à travers deux labels :

- > Le « Certification Rainforest Alliance », qui signifie que le produit ou l'ingrédient certifié a été produit en utilisant des méthodes qui soutiennent les trois piliers de la durabilité (social, économique et environnemental)
- > Le « FlorVerde », code de conduite et label certifiant des standards environnementaux (usage raisonné du sol, de l'eau et de l'énergie, réduction des pesticides, organisation d'un compost et du recyclage des plastiques et autres résidus non-biodégradables) et sociaux (amélioration du management du travail, sécurité de l'emploi et de la santé des travailleurs).



TRANSPORT

Si l'exportation des fleurs depuis la Colombie se fait majoritairement par avion, le transport par voie maritime se développe également, malgré la fragilité des produits.

15 % du total des fleurs coupées colombiennes sont acheminées par ce moyen, historiquement réservé à des produits à la durée de vie plus longue (bulbes, feuillages). Depuis la Colombie, l'expédition de conteneurs vers les Etats-Unis se fait avec 30 jours de moins que d'autres pays voisins.

GESTION DE L'EAU

La création du label Florverde¹, a conduit les fermes participantes à atteindre des objectifs d'utilisation durable de l'eau et à respecter les lignes directrices de sécurité reconnues à l'échelle internationale pour les applications chimiques.

Dans plusieurs fermes, les feuilles de plastique sur les toits de serre sont donc par exemple étendues et remodelées pour recueillir l'eau de pluie. Selon Ximena Franco Villegas, directeur du programme, les fermes participant à Florverde ont réduit de plus de moitié leur utilisation des eaux souterraines en collectant et en utilisant les eaux de pluie.

1- Site Florverde



RECOMMANDATIONS

- ✓ Privilégier des producteurs certifiés par les labels « Certification Rainforest Alliance » ou « FlorVerde ».
- ✓ Privilégier des producteurs membres d'Ascoflores.
- ✓ Privilégier des produits certifiés « Vats » (contre le narco-trafic).

La Colombie est le

2^E EXPORTATEUR

de fleurs coupées
au monde

Les producteurs
de fleurs colombiennes
sont engagés depuis
des décennies dans des

démarches de certification
pour valoriser une production

**DURABLE ET
RESPONSABLE**

aux niveaux
environnemental,
social et bonnes
pratiques
agricoles

Dans la région de Medellin

la spécificité du terroir
permet de produire
les plus beaux
HORTENSIAS



98%

sont destinées
à l'exportation, dont

79% AUX USA



TOUT SAVOIR

SUR LES FLEURS DE

COLOMBIE

**UN TERROIR D'EXCEPTION,
DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE**

La Colombie

est le

LEADER MONDIAL

de l'exportation de fleurs
par fret maritime

La Colombie est un

EXPORTATEUR MAJEUR

de roses, chrysanthèmes
et œillets au
niveau mondial

2 labels

sont à privilégier pour
soutenir la durabilité sociale
et environnementale



FLORVERDE
SUSTAINABLE
FLOWERS



DES MILLIERS

d'emplois

font de la floriculture
un élément

économique **culturel**

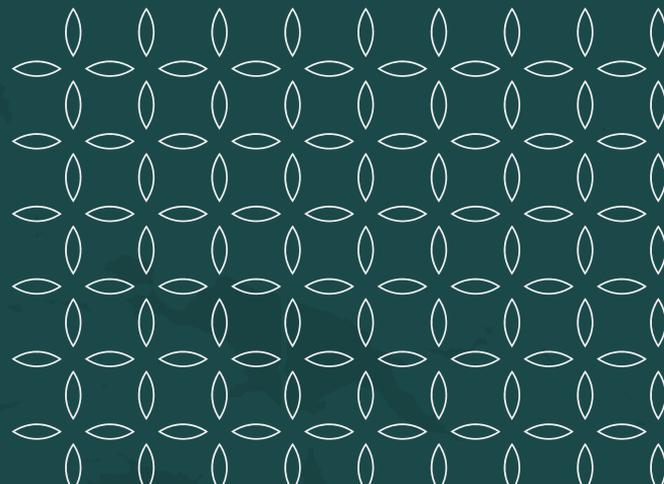
et social

capital



Les fleurs de grand import

Japon



Troisième puissance économique mondiale, le Japon est l'un des principaux marchés de consommation de fleurs coupées. À l'image du chrysanthème, emblème de la famille impériale, ou de la fleur de cerisier, la fleur occupe dans la culture nationale une place symbolique importante.

Depuis le pic de production à la fin des années 1990, la surface de production domestique est en déclin continu et a diminué de plus de 25 %. Moins forte qu'au début des années 2000, cette baisse se poursuit cependant à un rythme annuel moyen de -1,5 % par an sur les quinze dernières années. Aux côtés de facteurs impactant la production elle-même, à l'instar des typhons et des inondations ayant touché la préfecture de Chiba ou de la volatilité des prix du carburant tenant la production en serre sous pression, le déclin de la consommation de fleurs au sein des jeunes générations est identifié par la filière comme une tendance structurelle menaçant la pérennité de la production domestique.

Héritage de la centralisation historique de l'agriculture japonaise, le syndicat national agricole Japan Agriculture Group (JA) est le principal relais du ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche pour la définition des politiques de soutien aux productions agricoles.

La majorité des producteurs participent à des coopératives locales - au nombre de 189 pour l'ensemble de la filière horticole en 2020 contre 248 en 2016 - reflétant le rôle structurant des coopératives dans l'agriculture nationale. Le syndicat agricole JA, qui regroupe la grande majorité des coopératives agricoles du pays, exerce une influence sur les orientations de la politique agricole du pays. Cela explique en partie le maintien d'une majorité de petites exploitations, à la productivité moindre que les grandes exploitations.



SITUATION DE PRODUCTION

Le Japon est le premier marché de fleurs coupées d'Asie, avec une consommation atteignant un total de 3,2 Md€ en 2020¹, dont 91,3 % est issue de la production domestique. La culture de fleurs coupées représente ainsi près de 2,3 % de la production agricole nationale en valeur et se répartit sur 13 410 hectares en 2018².

La culture de fleurs coupées au Japon affiche néanmoins un déclin continu depuis deux décennies, renforçant la position du Japon de premier pays importateur de fleurs coupées d'Asie (296 M€ d'importations en 2020), loin devant la Chine (40 M€). Les importations japonaises de fleurs représentent près de 4 % des importations mondiales en 2020, avec un montant de 285 M€³. Les œillets, importés majoritairement de Colombie et dans une moindre mesure de Chine, et les chrysanthèmes, provenant à plus de 60 % de Malaisie, constituent la majorité des importations de fleurs coupées, qui ne font pas l'objet de droits de douane.

La production de fleurs coupées est dominée par la culture de chrysanthèmes (plus de 30 %), faisant du Japon le troisième producteur mondial pour ces fleurs. Le pays est également le troisième producteur mondial de lys, derrière la Chine et le Kenya. Selon le ministère de l'Agriculture, l'ensemble de la filière des fleurs et plantes ornementales s'organise autour d'environ 24 000 exploitations, tandis que le nombre de 3 000 fermes dédiées à la culture de fleurs est avancé par le site spécialisé Mayesh. La plupart des fermes sont exploitées par des TPE ou producteurs indépendants.

Malgré le déclin général de la production domestique, les jeunes générations restent plutôt actives au sein de la filière en comparaison à d'autres cultures agricoles : les moins de 45 ans représentaient ainsi 15 % des producteurs de fleurs coupées en 2015, soit près de deux fois plus que dans la filière rizicole⁴.

1- Statistics Bureau of Japan, Yearly Amount of Expenditures and Purchase Frequency of Commodities per Households, Survey 2020, Consumption expenditure on flowers and on garden plants

2- Cut Flowers in Colombia", Site oec.worldMinistère japonais de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche, 29 juin 2021

3- Rabobank, A Mixed Bouquet of Developments in Floriculture, p.3, Janvier 2022

4- Ministère japonais de l'Agriculture, de la Forêt et de la Pêche, Current Status of Flowers and Plants in Japan., juillet 2017



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Le panel de climats très variés qu'offre l'archipel – des étés frais et secs de l'île d'Hokkaïdo au Nord aux conditions tropicales d'Okinawa à l'extrême Sud-Est du pays – se traduit par une culture de fleurs extrêmement diversifiée, dominée à un tiers par les chrysanthèmes. Plusieurs régions du pays se distinguent pour leur savoir-faire dans une ou deux variétés en particulier. Favorisée par le relief accidenté, la culture sous serre représente près de la moitié de la production nationale.

Volet important de l'industrie floricole japonaise, la recherche et le développement de nouvelles variétés sont assurés par des partenariats entre grandes entreprises et instituts de recherche : des premiers œillets, roses et chrysanthèmes de couleur bleue ont par exemple été développés par la branche floriculture du groupe Suntory en collaboration avec l'Institut National des Sciences Agrobiologiques dès les années 1990.

Créer de nouvelles sous-variétés uniques de fleurs coupées est en effet un enjeu structurant pour la filière, identifié comme crucial pour maintenir la compétitivité de la production domestique aussi bien sur le marché japonais qu'à l'export. La recherche porte sur plusieurs priorités : l'atteinte de textures esthétiques inexplorées, l'amélioration des conservateurs utilisés et une meilleure résistance des fleurs aux bactéries. Le Japon est donc un pays leader en matière de recherche et de création horticole : en plus des instituts de recherche et entreprises privées, plus de 1 000 éleveurs individuels contribuent à ce qu'environ 2 000 nouveaux cultivars (variété de plante obtenue par sélection) soient introduits chaque année dans le pays.

À travers les nombreuses règles et standards qu'elles demandent à leurs adhérents, les coopératives jouent un rôle clé dans le maintien d'une production nationale de haute qualité facilement traçable. Ces critères de production stricts incitent ainsi certains producteurs à rester indépendants, afin de conserver une certaine flexibilité pour procéder par exemple à leurs propres croisements de variétés.

Le gouvernement a également émis des lignes directrices visant à améliorer la fraîcheur et la traçabilité de la production domestique. Couvrant l'intégralité de la chaîne de production, des fermes aux marchés de gros et aux fleuristes, elles portent une attention particulière aux contrôles de la température et aux mesures d'hygiène établies tout au long de la chaîne de valeur.

D'un niveau élevé à l'échelle internationale, les subventions directes aux agriculteurs bénéficient notamment aux producteurs de fleurs coupées : en 2016, les transferts de l'Etat représentaient en moyenne 20 % à 30 % de leur revenu.

3^e

**PRODUCTEUR
de chrysanthèmes
et de lys
au monde**



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les expérimentations de méthodes innovantes sont supervisées par des consortiums coordonnés par les préfetures regroupant des instituts de recherche, des équipementiers de serres horticoles et des producteurs.

Dans sa stratégie pour « la décarbonation et la résilience par l'innovation » publiée en mai 2021, le ministère de l'Agriculture s'est donné pour objectifs nationaux une réduction de 30 % des fertilisants et la fin du recours aux énergies fossiles dans les serres.



OBJECTIF : RÉDUIRE DE

30%

l'usage de fertilisants



EN 2020

4 %

des importations mondiales



CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Utilisé au Japon pour la culture maraichère depuis la fin des années 1970, l'éclairage artificiel est aujourd'hui répandu au sein des plus grandes exploitations. Sur les « grandes serres » recensées en 2018 par l'association japonaise d'horticulture en serre, l'éclairage artificiel est utilisé au moins partiellement dans 57 % d'entre elles.

L'éclairage artificiel est notamment adapté pour la production de chrysanthèmes, dont les boutons ont la particularité de s'ouvrir à l'automne lorsque les heures d'ensoleillement se réduisent. L'exposition des plants à la lumière artificielle avant la formation des boutons permet de contrôler la floraison, rendant possible une production plus étalée sur l'année. D'autres variétés, comme les roses, bénéficient également d'éclairage artificiel.

Le ministère de l'Agriculture est à l'origine de plusieurs initiatives d'accélération des projets innovants de production permettant une meilleure efficacité énergétique, en réponse à la tendance générale de diminution du nombre de serres. Dans le cadre de l'objectif de serres « fossil-free » en 2050 fixé à l'ensemble de la filière horticole, le gouvernement soutient les projets les plus innovants. La mise en place en 2016 d'une serre nouvelle génération dans la ville de Toyama, alimentée par un procédé de récupération de l'énergie non-utilisée au cours de processus industriels et au sein de laquelle 1,2 hectare de production est consacré à la culture de fleurs coupées a par exemple reçu des financements publics.

Avec 12 exploitations de fleurs coupées recensées en 2021 (production de lys et de pensées des jardins), les fermes agri-voltaïques émergent également au Japon comme une méthode de production innovante, à même de réduire la consommation énergétique des cultures tout en améliorant leur qualité. En associant production d'électricité photovoltaïque et culture de fleurs avec un partage automatiquement géré de la lumière entre les deux, elles permettent d'adopter un suivi « sur mesure » du développement des fleurs.

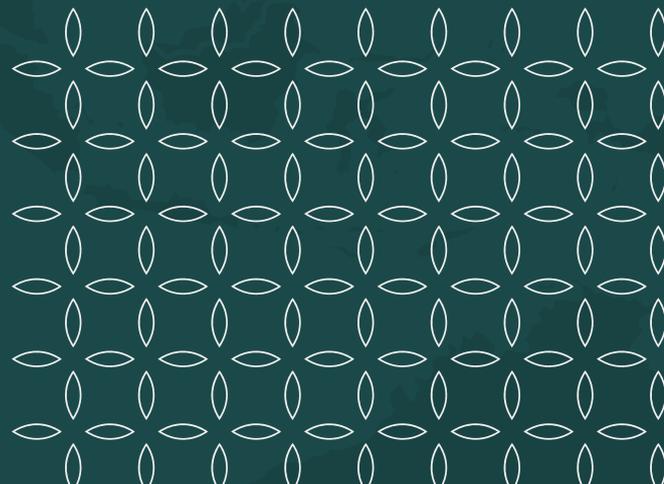


RECOMMANDATIONS

- ✓ Être attentif aux méthodes de cultures innovantes qui émergent au Japon telles que l'agrivoltaïsme et évaluer leur potentiel d'application parmi les producteurs français.
- ✓ Explorer les possibilités en France de mobiliser plus largement des investisseurs privés dans la recherche de nouvelles variétés hybrides, sur le modèle des partenariats japonais entre grands groupes et instituts de recherche.

Les fleurs de grand import

Thaïlande



La culture horticole thaïlandaise accorde aux orchidées, longtemps considérées comme un produit de luxe, une importance symbolique depuis plusieurs siècles. Elles sont aujourd'hui omniprésentes dans les nombreux temples du pays et autres lieux touristiques (restaurants, hôtels, etc.). Plus d'un millier d'espèces d'orchidées sont recensées dans le pays, dont les régions centrales (Bangkok, Nakhom Pathom) présentent des conditions tropicales particulièrement appropriées pour leur culture.

Représentant près d'un tiers de la production nationale, les orchidées thaïlandaises se démarquent par leur diversité (plus de 160 variétés principales recensées dans le pays), leur forte tolérance aux variations de climat et leur faible coût de production moyen. Derrière les dendrobium, (80 % des orchidées exportées), les aerides, et rhynchostylis sont les principales variétés d'orchidées produites dans le pays. La consommation domestique d'orchidées, stimulée principalement par les rituels religieux, se fait surtout par l'intermédiaire des marchés locaux.

1- Office of Agricultural Extension, Statistical Information on Agricultural Commodities, 2015



SITUATION DE PRODUCTION

La Thaïlande est le premier producteur mondial d'orchidées (3 000 hectares, de 2 000 à 3 000 producteurs), qu'elle exporte sur les principaux marchés mondiaux (Amérique, Europe, Japon).

Quatrième exportateur d'Asie de fleurs coupées (42 M€ en 2020, dont 92 % d'orchidées)¹, le pays est de fait un véritable pôle émergent de la production mondiale. La filière ne se réduit toutefois pas à la production d'orchidées (30 % de la production nationale), la culture du jasmin, de soucis ou de chrysanthèmes y est également très développée.

La production thaïlandaise de fleurs coupées semble connaître une croissance régulière : la production est aujourd'hui estimée autour de 200 M€, dont près de 80 % est destiné à la consommation domestique². Avec moins de 0,05 % de la surface agricole nationale (près de 14 000 hectares en 2013) et de la production agricole nationale en valeur, la culture de fleurs coupées ne figure pas parmi les principales filières agricoles de la Thaïlande, dont la production agricole est dominée par le riz (50 % des surfaces agricoles en 2018), les hévéas (15 % des surfaces agricoles) et la canne à sucre (6 % des surfaces agricoles)³.

La production thaïlandaise d'orchidées s'organise autour de 2 000 à 3 000 producteurs et d'environ 200 exportateurs⁴, ces derniers étant principalement implantés à Bangkok. Près de la moitié des exportateurs participent à l'association Thai Orchid Exporters, fondée au début des années 2000 et qui a développé l'exploitation de sa propre chaîne de production, aujourd'hui équivalente à 14 hectares.

L'industrie floricole thaïlandaise se décompose en deux branches distinctes :

- Les acteurs destinant leur production à l'export s'organisent en une véritable filière structurée dédiée à l'orchidée, soutenue et encadrée par l'Etat,
- La production destinée à la consommation domestique est quant à elle marquée par un faible degré de spécialisation et transite surtout par les marchés de gros locaux.

1- AIPH & Union Fleurs, International Statistics Flowers and Plants Yearbook 2021, janvier 2022, p.124

2- Floral Daily, New company boosts Thai flower exports, 20 février 2018

3- Direction générale du Trésor, Production agricole et échanges commerciaux en Thaïlande, juillet 2018

4- 6 Bangkok Post, Growers hand out free orchids as China market shrivels, 3 mars 2020



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Autour de la capitale Bangkok, le centre de la Thaïlande présente des conditions agro-climatiques très favorables à la culture d'orchidées et de jasmin, avec un approvisionnement en eau abondant et des conditions climatiques tropicales.

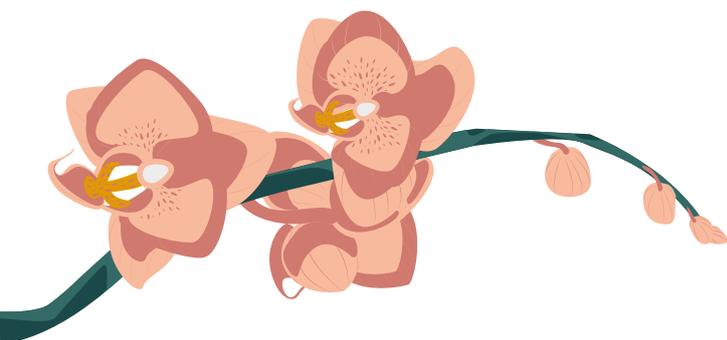
Quatre provinces voisines (Bangkok, Samutsakorn, Nonthaburi, Nakhon Pathom) concentrent ainsi près de 75 % de la production nationale, dont la moitié de la production domestique d'orchidées pour la seule province de Nakhon Pathom.

Les provinces du Nord et du Nord-Est (Phayao, Lampang, Chiang Mai), représentant environ 10 % de la production nationale. Elles sont spécialisées dans des variétés de chrysanthèmes et de roses adaptées à des conditions plus tempérées.

La culture des orchidées y est caractérisée par un savoir-faire spécifique, à même d'éviter que les fleurs soient attaquées par les thrips (des insectes parasites qui se nourrissent des végétaux) : nourris exclusivement d'engrais naturels et d'eau durant leur croissance, les plants d'orchidées sont cultivés hors-sol, sur des tablettes aux substrats très aérés, et couverts de vastes ombrières. Plusieurs de ces fermes mettent également l'accent sur la recherche de variétés hybrides uniques, ensuite clonées et produites en milliers de tiges.

Lancé en 2004 par le gouvernement thaïlandais pour améliorer l'attractivité à l'export des produits agricoles domestiques, le système de certification Q-GAP (Quality – Good Agricultural Practices) met l'accent sur la conformité aux standards internationaux des pesticides employés et la réduction de leur utilisation. Une enquête réalisée en 2015 auprès de 256 producteurs d'orchidées semble néanmoins indiquer que la certification Q-GAP n'apparaît pas véritablement adaptée aux caractéristiques de la filière floricole nationale. De plus, l'inefficacité de la certification pour donner accès aux marchés internationaux explique la forte baisse du nombre de producteurs d'orchidées certifiés Q-GAP entre 2010 et 2012.

De manière générale, le ministère de l'Agriculture et des Coopératives est très impliqué dans la structuration des filières agricoles destinées à l'exportation : il occupe un rôle important dans leur spécialisation par ses investissements dans les infrastructures (routes, irrigation) et les partenariats qu'il pilote entre les universités publiques de recherche et les acteurs du monde agricole. L'université de Chiang Mai est ainsi reconnue pour la qualité de ses formations d'horticulture, tandis que la faculté d'agriculture de l'université Kasetsart de Bangkok accueille un laboratoire d'innovation horticole.





CONDITIONS DE TRAVAIL

La filière est aujourd'hui confrontée à une pénurie grandissante de main d'œuvre susceptible de freiner ses perspectives de croissance : outre les problèmes de logistique qu'elle soulève pour l'acheminement de la production, la forte dynamique d'urbanisation observée sur la dernière décennie – le taux d'urbanisation est passé de 42 % en 2009 à 50 % en 2019¹ – et la faiblesse des marges du secteur agricole par rapport à l'industrie accentuent les difficultés des producteurs à attirer durablement des travailleurs.

Dans le cadre de sa stratégie 2017-2036, le Ministère de l'Agriculture et des Coopératives insiste sur la nécessaire adaptation des filières agricoles au manque de main d'œuvre par le développement d'un modèle « d'agriculture intelligente », reposant sur une productivité accrue, avec notamment une diminution de la consommation d'eau et d'intrants chimiques².

1- K. Mosaleeyanon, Current Situation, Direction, Policy, Support and Challenges of Plan Factories in Thailand, FFTC Agricultural Policy Platform, Mai 2021

2- Direction générale du Trésor, Les enjeux de la politique agricole de la Thaïlande, juillet 2018



TRANSPORT

Reflétant la professionnalisation de la production d'orchidées destinée à l'export, la chaîne de distribution de la filière est assurée intégralement par les sociétés exportatrices : leurs camions frigorifiques assurent le transport des fleurs des fermes aux centres de distribution de la région de Bangkok.

Les fleurs destinées aux marchés américain, européen et japonais sont transportées au frais par avion de ligne, entre 8°C et 15°, tandis que les exportations à destination du Vietnam et de la Chine sont assurées par transport routier.



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Fortement impliqué dans l'organisation de l'industrie, l'Etat veille au développement d'une filière exportatrice spécialisée dans l'orchidée, structurée et respectueuse des exigences phytosanitaires internationales.

Plusieurs universités publiques assurent des formations horticoles reconnues et mènent un travail important de recherche expérimentale.

Malgré le volontarisme affiché par l'Etat thaïlandais pour soutenir la production d'orchidées, aucun système de certification dédié n'a pour le moment émergé au sein de la filière : recouvrant l'ensemble des produits agricoles domestiques, la certification Q-GAP est peu sollicitée par les producteurs et exportateurs d'orchidées, pour qui la pénurie de main d'œuvre et les problèmes de nuisibles sont les principaux freins à l'export.

En réponse aux fortes exigences d'import à l'international, et notamment du contrôle régulier de la fumigation des orchidées importées par les autorités phytosanitaires européennes, les principaux exportateurs tels que Sun International Flower ou Blue Orchids - pour la plupart implantés à Bangkok - mettent en œuvre des processus post-récolte standardisés.

Par contraste, la production destinée à la consommation domestique reste marquée par la persistance d'utilisation massive de composés chimiques prohibés à l'international, tel que le bromométhane, et de défaillances logistiques dans l'acheminement de la production.

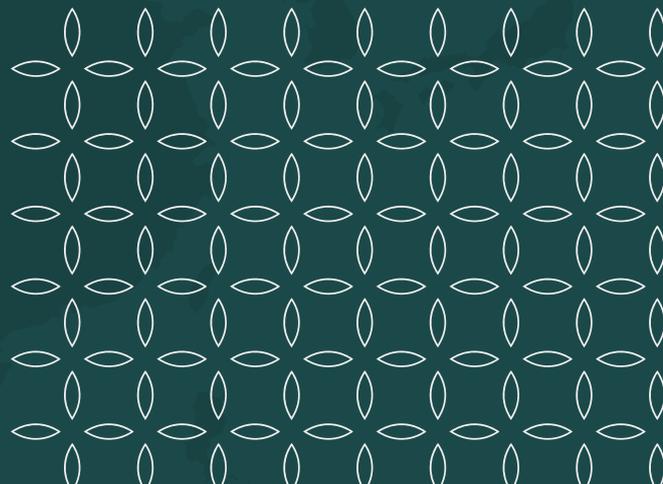
RECOMMANDATIONS



- ✓ Privilégier l'approvisionnement auprès des grandes sociétés exportatrices, dont la standardisation des processus de conservation et de distribution permet d'assurer la qualité et la robustesse des orchidées.
- ✓ S'assurer de la réalisation effective des contrôles par les autorités phytosanitaires sur les orchidées thaïlandaises à leur arrivée sur le marché européen.

Les fleurs de grand import

Chine



La fleur occupe une place symbolique importante dans la culture chinoise. Plusieurs variétés spécifiques sont ainsi au cœur de pratiques religieuses bouddhistes, de célébrations collectives comme le Nouvel An chinois ou la fête du Qixi et d'autres rituels collectifs (funérailles, mariages). La Chine est le deuxième producteur mondial de fleurs coupées en surface de production, avec plus de 60 000 hectares de cultures. Si elles restent très minoritaires, les exportations sont également en forte hausse, se concentrant sur les pays voisins, notamment le Japon et la Corée.

Fondée en 1984 par le gouvernement, la China Flower Association (CFA) est un acteur incontournable de la filière qui s'est doté de nombreuses antennes régionales. Cette association regroupe l'ensemble des acteurs de la chaîne de production (producteurs individuels, fleuristes, entreprises floricoles, instituts de recherche, etc.). Chargée d'organiser, de coordonner et de promouvoir les intérêts de l'ensemble de la filière floricole, la CFA publie une revue bimensuelle et est l'organisatrice des deux salons majeurs que sont l'Hortiflor Expo (fréquence annuelle, plus grand salon asiatique d'horticulture) et la China Flower Exposition (tous les quatre ans).

La surface de production a augmenté de 82% depuis 2009, mais cette forte croissance n'a pas été linéaire. Le ralentissement observé entre 2013 et 2015 a ainsi traduit une transformation centrale du modèle économique de la filière. Premier débouché de la production nationale dans les années 2000, l'achat public s'est, en effet, fortement contracté à partir de 2012, à la suite des 8 règles d'austérité édictées par le Parti communiste chinois. Prônant un exercice du pouvoir local guidé par la simplicité et la proximité avec le peuple, ce texte a notamment banni les compositions florales des cérémonies officielles. Depuis, la consommation privée est le principal moteur de l'expansion de la production, ininterrompue depuis 2016.

La production chinoise de fleurs coupées est aujourd'hui supervisée par le 14e plan quinquennal (2021-2025), qui fixe l'amélioration de la qualité de la production, la réduction des externalités négatives (environnementales, sanitaires, production de déchets) et le recours à des pratiques innovantes comme priorités pour la filière.



SITUATION DE PRODUCTION

La valeur de la production de fleurs coupées s'élevait en 2016 à 1,93 Md€, dont 86 % était destinée à la consommation domestique. La surface de production est estimée à 60 666 hectares en 2020, ce qui fait de la Chine le deuxième producteur mondial en surface derrière l'Inde. Derrière les roses (près d'un tiers de la production domestique), les chrysanthèmes et les lys constituent les principales variétés cultivées à l'échelle nationale.

Avec près de 75 000 producteurs – dont 85 % exploitent moins de 3 hectares – alimentant plus de 3 000 marchés locaux, la filière se caractérise par un faible degré d'industrialisation et de spécialisation, avec pour conséquence une qualité de production relativement moyenne. La conservation des fleurs est dégradée par l'absence de traitements post-récoltes systématiques et des chaînes de distribution à même d'assurer le respect de la chaîne du froid encore peu répandues.

Les exportations restent très minoritaires dans la production (environ 5 %), représentant 110,2 M€ en 2020¹. Elles se concentrent vers les pays voisins, en particulier le Japon (34 % des exportations, forte demande de chrysanthèmes), la Corée (18,6 % des exportations) et la Thaïlande (9,9 % des exportations). Les marchés européen et américain – avec un total estimé à 7,5 % des exportations – restent peu demandeurs de la production chinoise. Si elles restent d'un montant modeste (40 M€ en 2020), les importations de fleurs coupées ont quadruplé depuis 2012², portées par des tarifs douaniers peu élevés : aucune taxe ne s'applique pour les fleurs issues des pays de l'ASEAN, parmi lesquels figurent les principaux pays exportant en Chine (Thaïlande et Vietnam notamment), tandis que le tarif général est fixé à 10 %.

Regroupant 74 925 producteurs en 2020³, la filière est composée à 85 % de petites exploitations de moins de 3 hectares, avec pour conséquence un niveau de précarité important. Le 13^e plan quinquennal, achevé en 2020, fixait ainsi l'objectif de développer dans le secteur 30 « géants », pour une valeur de production totale supérieure à 13 M€. La priorité accordée à l'amélioration de la qualité moyenne de la production s'est en outre traduite par la cible de 7 % « d'experts techniques » au sein de la filière horticole.

1, 2 et 3- AIPH, International Statistics of Flowers and Plants Yearbook 2021, janvier 2022, p.32



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Extrêmement vaste, le territoire chinois se distingue par des climats très différents en fonction des régions, expliquant la diversité des variétés cultivées à l'échelle nationale.

Au sud du pays, la province du Yunnan concentre près de 70 % de la production domestique, autour du marché Dounan de Kunming, deuxième marché le plus important au monde après Aalsmeer. Pour la plupart des autres grandes régions productrices, réparties de manière homogène sur le territoire, le développement de la filière fut avant tout guidé par la proximité de grandes métropoles plutôt que par des conditions climatiques propices.

Les marchés aux fleurs locaux sont la pierre angulaire de la chaîne de valeur : exploités par les gouvernements locaux, ils sont le lieu de rencontre de l'ensemble des acteurs de la filière (producteurs, grossistes, fleuristes, consommateurs individuels), dans un mélange de vente en gros et de distribution. Leur nombre est néanmoins en déclin continu sur les dernières années, il est passé de 3 220 en 2015 à 3 051 en 2018¹.

La production chinoise de fleurs coupées reste globalement marquée par une qualité moyenne du fait de techniques de production peu sophistiquées et de manques importants dans la chaîne de distribution.

Les exploitations indépendantes ou familiales, qui représentent plus de 80 % des producteurs, se caractérisent par une culture à faible rendement, quasi-exclusivement menée à la main dans des infrastructures traditionnelles :

- Dans les provinces du nord, les « serres solaires » constituées d'un mur et d'une toile en plastique sont très répandues pour l'ensemble de la production horticole,

- Au sud, et notamment dans le Yunnan, la culture est principalement réalisée sous serre froide ou en plein champ, seules les entreprises spécialisées ayant recours à des systèmes de chauffage.

L'explosion du nombre de plateformes de vente en ligne, dont certaines se dotent d'une chaîne de distribution moderne, est le premier marqueur d'évolution vers une production plus standardisée et de meilleure qualité. Les multiples projets de grandes exploitations illustrent également le volontarisme du pouvoir et des grands acteurs de la filière pour impulser la montée en gamme de la production. Leur nombre en 2017 était estimé à 50 000 par la China Flower Association. Depuis, le marché a triplé, atteignant plus de 10,3 M€ en 2020².

1- Ambassade des Pays-Bas en Chine, Overview of the Floricultural Sector in China, 20182-

2- Floral Daily, "From nothing can be grown" to "colorful and fruitful development", 26 janvier 2022



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

De manière générale, l'agriculture et l'horticulture chinoise sont marquées par un usage intensif de pesticides, en moyenne trois fois plus élevé par hectare qu'en France.

Le climat chaud et humide amène les producteurs chinois à devoir lutter contre un nombre important d'insectes attaquant la production. Les petites exploitations du sud et du sud-est sont particulièrement concernées.



TRANSPORT

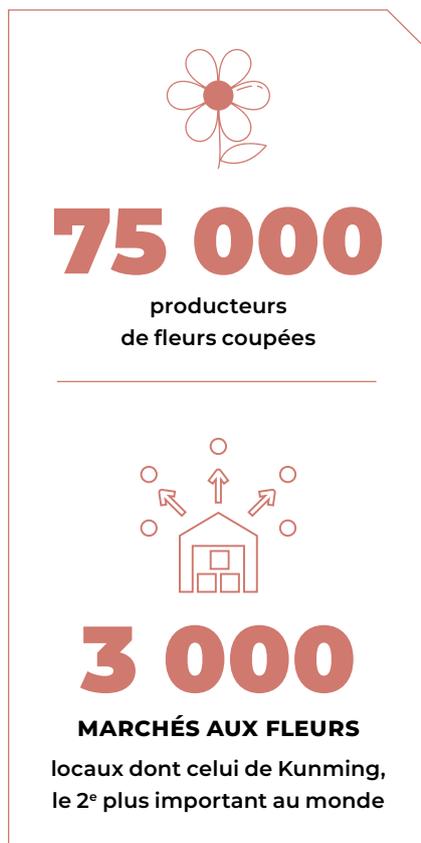
Reflétant la professionnalisation de la production, la conséquence directe du territoire national extrêmement vaste, l'éloignement entre les lieux de production et les principaux pôles de consommation que sont les centres urbains constitue un défi logistique majeur pour la filière.

La chaîne de transport se fait entièrement par la route pour la production domestique, la majorité des producteurs apportant individuellement leur production aux marchés locaux. Le manque d'investissement des transporteurs dans des camions réfrigérés et des centres de distribution dédiés entraîne la détérioration voire la perte d'une part importante de la production (entre 30 % et 40 %) dans la chaîne de distribution, particulièrement l'été¹.

Se fournissant auprès des marchés locaux, la plupart des distributeurs en ligne n'interviennent qu'à partir de la phase d'acheminement et s'appuient sur leurs propres chaînes de transport frigorifique pour distribuer les fleurs du lieu de production aux grandes métropoles en moins de 48h. FlowerPlus - 1^{er} distributeur en ligne de fleurs du pays - s'est ainsi doté dès 2017 d'un entrepôt de 10 000 m² à Kunming (capitale du Yunnan) à partir duquel les fleurs sont envoyées dans les centres de distribution des plus grandes villes du pays². Certaines plateformes en ligne de distribution comme Megarden déploient même des distributeurs automatiques de fleurs coupées dans plusieurs grandes métropoles. La baisse induite des coûts intermédiaires (employés, location immobilière) leur permet de proposer des prix particulièrement compétitifs³.

Détenus par les gouvernements locaux, la plupart des marchés ne disposent pas d'installations frigorifiques et les véhicules de transport frigorifique sont encore peu employés. En outre, les procédures indépendantes de contrôle qualité sont presque inexistantes, contribuant à renforcer la précarité générale des producteurs.

Néanmoins, les investissements dans des équipements modernes et adéquats de production, de stockage et de transport frigorifiques se multiplient face à l'exigence croissante de qualité chez les consommateurs.



1- Ambassade des Pays-Bas en Chine, Overview of the Floricultural Sector in China, 2018, p.28. 2- Produce Report, "Inside Flowerplus, China's Flower Ecommerce Pioneer", 23 juillet 2018 3- China Daily, "Era of flower vending machines blossoms", 01er mai 2021.

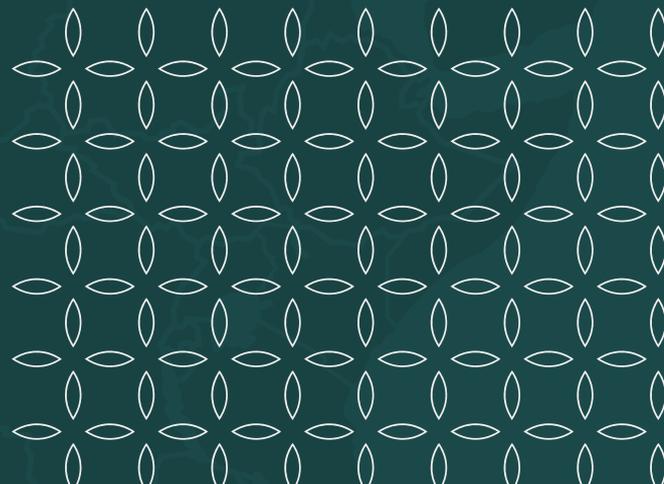
RECOMMANDATIONS



- ✓ Rester attentif à l'évolution des orientations de la politique chinoise d'export, afin de se préparer à une éventuelle réorientation vers les marchés européens.
- ✓ Approfondir l'analyse du développement du e-commerce de fleurs coupées sur le marché chinois, afin d'anticiper les évolutions et les opportunités en la matière sur le marché français.

La production européenne

Hollande



La fleur est une institution en Hollande. Depuis plusieurs siècles, elle fait les beaux jours des négociants hollandais et reflète l'expertise agricole, logistique et industrielle d'une économie basée sur l'import-export de marchandises.

Dans un XVII^e siècle souvent considéré comme « le Siècle d'Or hollandais » pour l'essor économique et artistique du pays, les fleurs, et plus particulièrement la tulipe, se sont imposées comme des objets dépassant leurs valeurs d'usage. Le bulbe de tulipe devint même pendant quelques décennies une monnaie d'échange entre les commerçants néerlandais. Dans une « Tulipomania », les Hollandais créèrent la première bulle spéculative de l'ère moderne.

Les marchands hollandais dominent l'industrie florale depuis le XVII^e siècle. Si les conditions géographiques et climatiques sont idéales pour les fleurs à bulbes comme la tulipe, les producteurs néerlandais cultivent aussi d'autres fleurs comme la rose. La rose, le chrysanthème et la tulipe sont les trois fleurs les plus importantes sur le marché floricole hollandais. Les horticulteurs hollandais, face à la concurrence accrue des pays producteurs émergents comme le Kenya, la Colombie ou l'Équateur, misent sur la technologie, l'innovation, et la qualité de leurs produits.

La Hollande est aujourd'hui le pays doté des meilleures infrastructures, et donc du meilleur rapport qualité/prix pour ses produits. Les consommateurs européens militent pour une fleur moins polluante et plus éthique. Des efforts ont été faits à ce sujet, mais il semble aujourd'hui économiquement et logiquement utopique de penser à une consommation de masse de fleurs éthiques, propres, locales et à un prix compétitif.

La structure économique de la filière fleur en Hollande est au fait de la concurrence des productions internationales et préfère en tirer profit plutôt que de fermer ses portes à des pays producteurs tels que le Kenya et ses roses à l'empreinte carbone et au coût de production bien moindres que les produits équivalents néerlandais. Ainsi, en hiver, une rose hollandaise a une empreinte carbone six fois supérieure à celle d'une rose kényane.



SITUATION DE PRODUCTION

La Hollande est le premier producteur, le premier importateur et le premier exportateur de fleurs coupées dans le monde. L'économie de la fleur coupée représente près de 6 Md€¹ de chiffre d'affaires. En 2020, le pays a importé pour 1,04 Md€ de fleurs coupées, et en a exporté pour 3,544 Md€² (47,9 % des exportations mondiales). 7 % des surfaces agricoles utiles sont dédiées à la floriculture.

La fleur occupe une partie importante du territoire hollandais : 1 900 hectares de fleurs destinées à être coupées sont cultivées à l'air libre tandis que 2 720 hectares sont sous serre ou autres systèmes de préservation. En 2020, la Hollande comptait près de deux mille entreprises investies dans l'industrie de la fleur coupée. Cependant, bien que la fleur coupée représente une part significative de l'économie de la fleur en Hollande, c'est la culture de la tulipe et des bulbes qui prédomine avec près de 12 792 hectares destinés à sa production dans le pays contre 4 360 pour toutes les autres fleurs coupées³.

Les cultures de fleurs dessinent les paysages néerlandais. On estime à 7 % la surface agricole utile dédiée à la production de fleurs⁴. La plupart de la production est regroupée au sud de la Haye dans la région du Randstad.

Dans un milieu très compétitif où la majorité de la production est destinée à être exportée, les producteurs de fleurs n'ont pas échappé à la dynamique de concentration des acteurs du secteur. Les producteurs sont moins nombreux, mais avec de plus larges surfaces exploitables. Si en 2007, la taille moyenne d'une exploitation était de 1,4 hectare, elle est actuellement de 2 hectares. Par ailleurs, 90 % des cultures sont hors-sol⁵.

1- Site internet Netherland tourism, The Netherlands, the land of flowers

2- AIPH, International Statistics Flowers and Plants 2021, p. 75-79

3- AIPH, International Statistics Flowers and Plants 2021, p. 75-79.

4- Ca m'intéresse, Les Pays-Bas : paradis artificiel de la fleur, février 2019.

5- Best Management Practices Use Case: the Westland Region

1er
pays producteur,
importateur
et exportateur
de fleurs coupées au monde



**EN 2020
LES EXPORTATIONS
REPRÉSENTENT**

48 %

des exportations mondiales

7%

**DES SURFACES AGRICOLES
du pays sont dédiées
à la floriculture.**





SPÉCIFICITÉS LOCALES

Le pays possède un climat et un sol idéaux pour la culture des fleurs en bulbes, et plus particulièrement pour la culture de la tulipe. Avec une moyenne de 10 degrés celsius et un sol argileux, la température stable et le sol sec permettent aux bulbes de survivre à l'hiver et de fleurir au printemps.

La situation de la Hollande, au 52e degré de latitude et près du niveau de la mer, joue un rôle important. Grâce à la combinaison du climat marin et de la situation géographique, les hivers sont relativement doux et les étés ne sont pas trop chauds. Les températures hivernales (de décembre à avril) se situent en moyenne entre 2 et 4 degrés Celsius. Pour que l'amidon contenu dans les bulbes soit entièrement transformé en sucre, les tulipes ont besoin d'une température ne dépassant pas 9 degrés Celsius pendant au moins 3 mois¹. Au printemps, les précipitations moyennes sont entre 60 et 80 mm par mois. Dans les périodes plus sèches, il y a suffisamment d'eau stockée dans les petits canaux et fossés pour pouvoir irriguer et arroser les plantes².

Le pays est surtout, et de plus en plus, une plateforme d'échange florale. Il abrite le plus grand marché aux fleurs mondial : le marché aux fleurs d'Aalsmeer. Ce marché est dominé par un acteur majeur : Royal FloraHolland, coopérative de producteurs de fleurs et maisons de vente aux enchères. En 2021, cette entreprise a dégagé un chiffre d'affaires record de 5,6 Md€ (en hausse de 800 M€ par rapport à l'année précédente).

En plus de Royal FloraHolland, il existe dix autres coopératives floricoles en Hollande. Près de la moitié des fleurs et des plantes du monde entier passent par Royal FloraHolland ou l'une d'elles.

Les infrastructures hollandaises sont telles qu'il devient souvent plus intéressant pour les producteurs et fleuristes locaux de faire transiter leurs produits et négocier en Hollande que de fonctionner en circuit court. La Hollande agit de plus en plus comme un facilitateur d'échange, une plateforme logistique pour les pays producteurs émergents qui peuvent, par les intermédiaires hollandais, pénétrer le marché européen. 60 % des fleurs coupées importées en Europe passent par la Hollande. Les Hollandais dictent toujours les exigences de qualité avec l'attribution d'un système de notation fiable et respecté (A1, A2, B1, B2).

Les revenus tirés des ventes aux enchères de fleurs s'élèvent à 164 M€ par mois. En août 2021, 463 millions de fleurs coupées ont été vendues aux enchères en Hollande. La fleur est surtout un produit rentable : les fleuristes au détail néerlandais affichent une marge brute avoisinant les 49 %.

¹ et ² - Site internet de Tulip Festival Amsterdam, Why do Tulips grow so well in Holland?



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

L'industrie horticole hollandaise pollue : 80 % de l'énergie utilisée par l'agriculture hollandaise est dépensée dans la gestion des serres¹. L'Etat hollandais intervient peu et adopte globalement une politique de « laisser faire » pour le secteur.

Néanmoins, quelques réglementations existent, à l'image de l'obligation pour toutes les nouvelles serres installées d'avoir un bilan carbone neutre. Du côté privé, Royal FloraHolland s'est aussi engagée à être moins polluante, en demandant de plus en plus à ses fournisseurs leurs bilans environnementaux avec l'attribution de certifications.

Point d'entrée des fleurs des pays de la catégorie dite « Grand Import », les contrôles des normes phytosanitaires européennes se font sur le territoire néerlandais. Une fois vérifiés, les produits sont donc libres de circuler dans l'espace Schengen.

Aujourd'hui, la dépendance à l'égard des combustibles fossiles s'étend à toute la chaîne de production des fleurs, de leur production à la distribution (irrigation, plantation, exposition à la lumière, arrosage, conditionnement, réfrigération...). Presque toutes les étapes de la chaîne de production nécessitent du pétrole et du gaz, y compris l'entretien des routes, les véhicules, les navires et les avions qui acheminent les marchandises². La plupart des pesticides sont à base de pétrole, tandis que les engrais commerciaux sont à base d'ammoniac, produit à partir de gaz naturel. En plus de l'utilisation massive d'énergie fossile, la pollution lumineuse dérange les riverains et la faune locale.

¹ - Site internet d'Ecochain, Is the Dutch farming system as sustainable as David Attenborough thinks?, 12 novembre 2020

² - Gebhardt, Andrew. Holland Flowering : How the Dutch Flower Industry Conquered the World, Amsterdam University Press, 2014, p. 11.





TRANSPORT

Afin de diminuer les délais d'acheminement et d'expédition, l'avion est souvent privilégié. En la matière, Martinair, la filiale cargo d'Air France KLM, est une référence. En 2019, 18 000 tonnes de fleurs coupées ont été acheminées par la compagnie du Kenya jusqu'à l'aéroport de Schiphol.

Pour continuer à œuvrer en tant que plateforme d'échange, les acteurs impliqués dans le transport de fleurs coupées agissent également en faveur de pratiques plus vertes. Pour proposer le meilleur bilan économique et écologique possible, des compagnies aériennes telles qu'Air France KLM engagent des sous-traitants comme FlowerWatch afin d'optimiser leurs processus logistiques et certifier à leurs clients la qualité des fleurs acheminées.



70 %

des fleurs coupées
importées en Europe
passent par la Hollande



43

MILLIONS DE TIGES
sont vendues
chaque jour à Aalsmeer



RECOMMANDATIONS

- ✓ Continuer à s'appuyer sur la plateforme d'échange hollandaise pour avoir des fleurs fraîches avec le meilleur rapport qualité/prix.
- ✓ Utiliser l'Union Européenne pour imposer les réglementations souhaitées.
- ✓ Continuer à inciter les acteurs majeurs de la fleur hollandaise comme Royal FloraHolland à renforcer ses mesures environnementales et ses contrôles fournisseurs.

7%
des surfaces
agricoles
sont consacrés
à la floriculture



La Hollande
est un acteur-clé de la
floriculture mondiale,

**1^{ER} EXPORTATEUR
MONDIAL**

de fleurs coupées,
leader en importation
et production

Chaque jour,
environ

43 MILLIONS
de tiges

sont vendues à
Aalsmeer

le plus gros marché
aux fleurs du monde

TOUT SAVOIR SUR LES FLEURS DE HOLLANDE

UN SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

La filière hollandaise
a mis en place

**UN SYSTÈME
de notation**

A1 A2 B1 B2

fiable et respecté
qui caractérise la qualité
de la fleur, appliqué depuis
dans le reste du monde

La Hollande
mise sur

*l'innovation,
le commerce
et la maîtrise*
des flux logistiques,
ainsi que sur la

QUALITÉ
de ses produits



Les producteurs
investissent de
plus en plus dans les

ÉCLAIRAGES LED

la maîtrise
des consommations

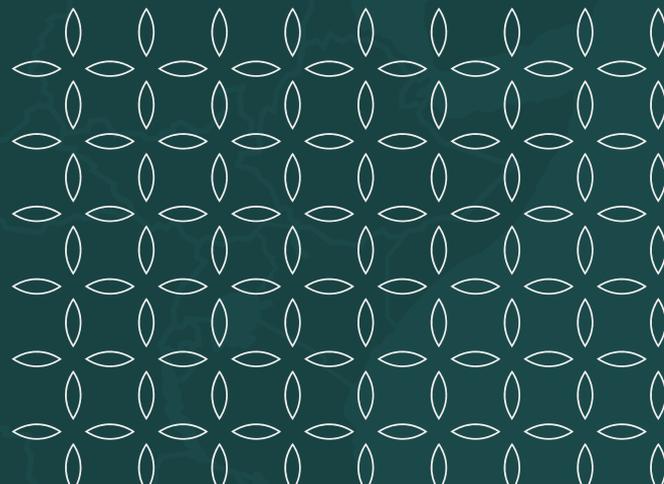
en eau et recyclages

la réduction des intrants,
le biocontrôle...



La production européenne

Italie



L'Italie occupe une place symbolique dans le monde floricole. Sous l'Empire Romain ou à la Renaissance, l'Italie a dominé le monde de ses influences culturelles et artistiques. Les Italiens, pour lesquels la fleur occupe culturellement une place importante, ont représenté l'élégance des fleurs coupées dans beaucoup de peintures. La fleur fut tantôt symbole de fertilité à l'Antiquité (car précédent les fruits) puis de pureté et d'immaculé sous l'ère chrétienne et moderne. Le premier traité technique en floriculture est italien et a été écrit par un jésuite romain en 1633.

Pourtant, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'Italie a vu son industrie floricole se développer. Porté par un climat généreux et un sol fertile, le développement de modes de transports rapides comme le train a permis aux produits de remonter la côte et traverser les Alpes avec comme porte de sortie privilégiée le marché de Sanremo, ville italienne proche de Vintimille, commune à la frontière italo-française.



SITUATION DE PRODUCTION

Aujourd'hui, l'Italie exporte pour 83 M€ de fleurs coupées¹. Le pays est le deuxième producteur et exportateur européen de fleurs coupées. Il exporte une large variété de fleurs, avec principalement des renoncules et des œillets. Les destinations d'exportation des fleurs coupées italiennes sont les pays développés et majoritairement européens.

L'Italie compte 2 752 hectares destinés à la culture de fleurs coupées. La production de fleurs et plantes d'ornement compte pour près de 1,269 Md€, portée par le positionnement géographique italien qui permet à la péninsule de bénéficier d'un climat méditerranéen tout en étant proche des pays d'Europe de l'Ouest comme l'Allemagne ou la France, tous deux grands consommateurs de fleurs coupées. Les huit premiers pays importateurs de fleurs italiennes sont d'Europe occidentale².

Le pays produit pour 300 M€ de plus que la France sur le segment plantes et fleurs d'ornements³. En 2014, la filière floricole italienne était responsable de 5 % de la production agricole nationale totale⁴. L'Italie s'appuie donc sur une forte capacité de production, mais aussi sur son marché intérieur, très demandeur de fleurs italiennes et étrangères.

Sur les 74 M€ de fleurs fraîches coupées produites et exportées, les renoncules comptent pour 21 M€ et les œillets pour un peu moins de 10 M€. La particularité de la production italienne est qu'elle reste relativement polyvalente en termes de variétés de fleurs cultivées. En effet, les fleurs désignées comme « autres » ou « divers » dans le Statistical Yearbook d'Union Fleurs 2021 représentent près de 44 M€ soit 60,27 % de la valeur totale des exportations de fleurs fraîches coupées en 2021.

La production italienne de fleurs coupées se concentre sur quelques régions avec, en tête, la Riviera des Fleurs. Ce terme générique couvre une région nommée la Ligurie, région d'1,6 million d'habitants. Chaque année, la région produit pour 30 000 tonnes de fleurs (œillets, roses, renoncules). En Ligurie, la culture de plantes et fleurs d'ornement couvre 2 673 hectares pour 21 % de la surface de production nationale de plantes et fleurs d'ornements.

1- AIPH, International Statistics Flowers and Plants 2021, p. 63-66

2- AIPH, International Statistics Flowers and Plants 2021, p. 63-66.

3- AIPH, International Statistics Flowers and Plants 2021, p. 46

4- Site Internet de Businesscoot, The Flower and florist market | Italy, 2021.



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Devant la compétition extra-européenne, l'Italie se place comme un fournisseur haut de gamme de fleurs de qualité supérieure, telle que la renoncle clone, véritable spécialité ligurienne.

L'Italie bénéficie d'un climat doux, d'un ensoleillement élevé, d'une main d'œuvre horticole bon marché et d'une proximité avec les pays les plus consommateurs de fleurs coupées. Les producteurs italiens de fleurs coupées produisent majoritairement des œillets, des renoncules et des roses, même si, sur ce dernier produit, la concurrence des marchés émergents est particulièrement âpre.

Bien que la terre et le climat soient un avantage concurrentiel en floriculture, les horticulteurs italiens font face à une concurrence accrue basée sur un modèle intensif de production. Ils ont donc également adopté depuis le début des années 1960 la culture sous serre. Sur les 2 752 hectares destinés à la culture de fleurs coupées, 1 830 sont sous serre, soit 66 % de la surface totale. Cependant, l'ensoleillement et la chaleur étant en moyenne plus élevés que dans les autres pays européens producteurs de fleurs coupées (France, Hollande...), les infrastructures globales peuvent être de qualité et de prix inférieurs.

Le marché aux fleurs de Sanremo est le centre le plus important de l'industrie florale du sud de l'Europe et du littoral méditerranéen. On y propose une grande variété de fleurs coupées, avec une attention particulière pour celles que l'on trouve dans la région méditerranéenne.

2^e

PAYS PRODUCTEUR

**de fleurs coupées
en Europe.**



**EN 2014
LA FILIÈRE FLORICOLE
REPRÉSENTE**

5 %

**de la production agricole
du pays**



CONDITIONS DE TRAVAIL

Si les conditions de production peuvent varier d'une région à l'autre de l'Italie, elles sont globalement assez peu mécanisées, notamment en Ligurie où le processus de production fait très peu intervenir de machines. En effet, les exploitations de montagne gênent leurs utilisations et la grande majorité du travail est faite manuellement.

Ces derniers peuvent compter sur une main d'œuvre saisonnière, illégale et bon marché par rapport aux standards européens, en s'appuyant sur des migrants en situation irrégulière, peu au fait des rémunérations minimales locales. Les concurrents frontaliers alertent sur cet avantage déloyal et les ONG appellent régulièrement le secteur horticole italien à une meilleure éthique sociale¹. Auparavant, les ouvriers horticoles venaient pour la saison des régions pauvres du sud de l'Italie (Calabre, Sicile, Abruzzes).

¹- Site Internet Infomigrants, Secret slaves: Indian farm workers in Italy, juillet 2021.



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

À l'image des autres pays européens producteurs de fleurs coupées, l'Italie s'est engagée sur la voie d'une horticulture plus durable et plus vertueuse, tout en maintenant leur niveau de compétitivité.

L'Etat italien communique sur sa volonté de « verdir » ses pratiques agricoles. À cet effet, la loi de finances italienne de 2020 a alloué près de 4,5 Md€¹ contre la dégradation hydrogéologique et au financement du New Green Deal. Plus que de réparer les dégâts causés par la pollution des eaux et des sols, il s'agira également de promouvoir une agriculture davantage biologique.

Demeure le problème des serres de faible qualité, qui retiennent peu la chaleur et nécessitent donc davantage d'énergie. L'horticulture italienne pollue également les sols avec l'utilisation régulière de produits chimiques et la couche d'ozone avec le chauffage, majoritairement au gaz, obligatoire pour rester concurrentiel par rapport aux terres de productions émergentes où les températures sont toujours idéales à la pousse et à la récolte.

¹- Blog de l'université Paris Nanterre, Mise en perspective de la loi énergie-climat au regard du droit italien, juillet 2020





TRANSPORT

Le marché de Sanremo est localisé à proximité de la frontière française, permettant à ses produits de passer le couloir transalpin sans aucune difficulté, afin d'être acheminé en France - premier consommateur de fleurs italiennes - ou de la traverser pour rejoindre la Hollande par le couloir rhodanien et voir ses fleurs être ré-exportées.

Le transport des fleurs se fait principalement par camion, moyen de transport plus économique et plus pratique pour des courtes ou moyennes distances.



EN 2020

4,5 Md€

alloués pour lutter contre la dégradation hydrogéologique



RECOMMANDATIONS

- ✓ S'approvisionner en Italie, et en particulier en Ligurie, pour des fleurs dites « premium » comme la renoncule clone.
- ✓ Privilégier les producteurs transparents quant à leurs pratiques.
- ✓ Œuvrer à la création d'un label transalpin (Provence, Ligurie) pour augmenter le contrôle environnemental.

L'Italie est le
2^E PRODUCTEUR
de fleurs coupées en
Europe

La France
est
l'un des premiers
MARCHÉS
de destination pour
la fleur italienne



La production
provient
principalement
de
Ligurie **Toscane**
Lombardie **Campanie**

**TOUT SAVOIR
SUR LES FLEURS
D'ITALIE**
UN SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

L'Italie est l'un des
GRANDS
producteurs de
feuillage méditerranéen
qui propose une
alternative aux fleurs
(jasmin, traine de lierre,
eucalyptus...)



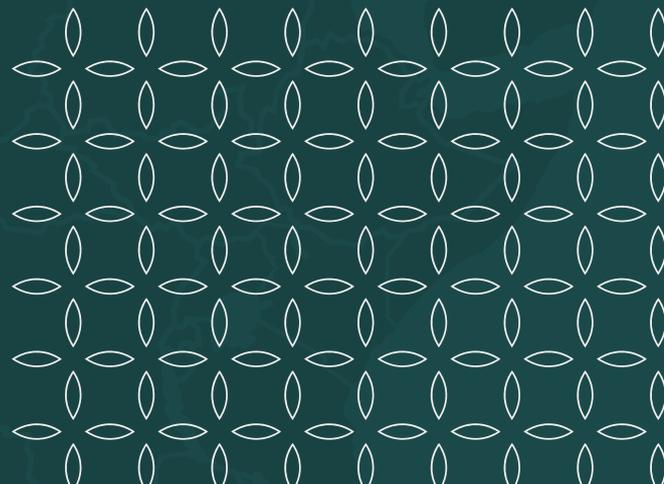
Afin de valoriser
sa production,
l'Italie s'est positionnée
en
fournisseur
HAUT DE GAMME
notamment avec la
renoncule clone

La région du **Vésuve**
avec sa terre volcanique
et sa géologie particulière,
est un terroir d'exception
très favorable à la floriculture
et notamment à la
production de
FLEURETTES
comme la giroflée



La production européenne

Espagne



L'Espagne est un petit producteur de fleurs coupées, connu principalement pour ses œillets, emblème national. Souvent considéré comme n'ayant pas atteint le stade de maturité, ses produits sont de moins bonne qualité que ses concurrents européens comme la France et l'Italie, mais pas assez bon marché pour inquiéter les pays exportant en Europe comme le Kenya ou l'Éthiopie.

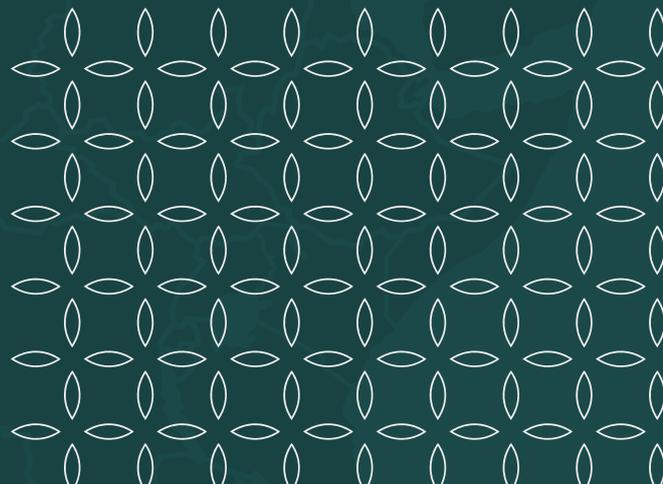
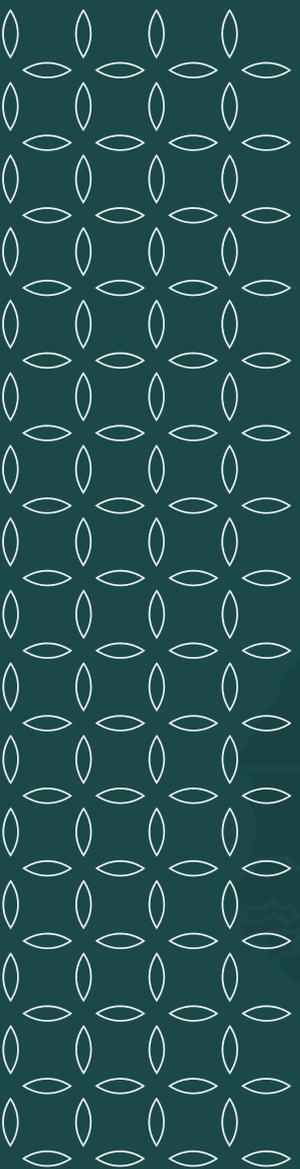
Le pays consacre 1 259 hectares à la fleur coupée. Sur ces 1 259 hectares, 632 sont réservés aux œillets et 217 aux roses. En 2020, l'Espagne a exporté pour 54 M€ de fleurs coupées. Parmi eux, 21 millions sont consacrés à l'exportation de fleurs coupées dites traitées, en opposition à la fleur fraîche. Les Espagnols ont importé pour près de 90 M€ de fleurs coupées et 44 % de ces importations sont des roses. Sur le segment de la fleur coupée, les plus grands pays exportateurs vers l'Espagne sont la Colombie et l'Équateur, devant la Hollande.

Comme tous les pays producteurs de fleurs en Europe, la culture espagnole se fait essentiellement sous serre : 71 % des surfaces destinées à la fleur coupée sont sous serre et toutes sont irriguées. Ses régions productrices sont l'Andalousie (34 % des surfaces dédiées à la fleur coupée), les Îles Canaries (17 %) et la Galicie (15 %), la région de Valence et la Murcie.

L'Espagne profite de son climat méditerranéen, de son fort ensoleillement et de sa main-d'œuvre relativement bon marché par rapport aux concurrents pour être compétitive. Les fleurs espagnoles sont pour la plupart destinées à être vendues aux grandes surfaces. Récemment, une entreprise espagnole, Anecoop, a racheté Florensud, un des leaders du marché de la bouquetterie en France, pour pénétrer le marché français.

Néanmoins, la culture de la fleur coupée en Espagne est encore trop conditionnée aux aléas politiques, économiques et climatiques. Les récoltes inconstantes et le manque de technique comparé à ses concurrents directs sur le segment des œillets bon marché - comme la Turquie - jouent en sa défaveur. Les horticulteurs espagnols voient souvent les fleurs coupées comme une activité subsidiaire et cultivent celles-ci sur des petites parcelles à côté des installations principales souvent destinées aux plantes, premier segment horticole en Espagne.

France





**1^{re} région
productrice
de fleurs
coupées
en France**

La Provence

Avec plus de 400 exploitations et plus de 30 M€ de ventes par an en moyenne, la Provence est la première région productrice de fleurs coupées en France. Le niveau élevé d'ensoleillement et les températures hivernales douces ont favorisé l'essor de centaines de producteurs sur le littoral azuréen à partir de la fin du XIXe siècle.

L'écosystème varois s'est constitué en une filière très structurée et intégrée, étroitement soutenue par les collectivités locales, autour de la SICA Marché aux fleurs d'Hyères, premier marché français, réalisant 80 % des ventes régionales de fleurs coupées. Le haut niveau de standardisation et de qualité des fleurs varoises se matérialise par la marque commerciale initiée par la filière, « Hortisud », dont les cahiers des charges répondent aux exigences de la Charte Qualité Fleurs et du label Fleurs de France. La proximité directe des producteurs avec la SICA Marché aux fleurs d'Hyères assure la fraîcheur des fleurs varoises, commercialisées à plus de deux-tiers à l'échelle locale ou régionale.

Si elle reste la première région productrice de fleurs coupées à l'échelle nationale, la Provence n'échappe pas au déclin important touchant l'ensemble de la filière française depuis les années 1970. La pression foncière, causée par l'étalement urbain et incitant les producteurs à vendre leur terrain à des prix attractifs, ainsi que la concurrence étrangère accrue, sont parmi les principaux moteurs de cette tendance structurelle, qui touche avant tout des TPE familiales, peu productives, tournées sur une culture en pleine terre¹.

Dans ce contexte, la filière provençale s'est réorientée vers des cultures de fleurs de saison spécifiquement méditerranéennes aux coûts de production moindres, au premier rang desquelles les pivoines, cherchant à se démarquer auprès des consommateurs par une offre de fleurs étiquetées locales et de haute qualité.

¹- FranceAgriMer, Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 09 février 2022, p.3



SITUATION DE PRODUCTION

La Provence est la première région productrice de fleurs coupées en France - devant les Pays de la Loire - avec 37 % de la production nationale en 2019 (31,8 M€ de production avant la crise sanitaire, 27,4 M€ en 2020)¹. Les fleurs coupées sont ainsi la deuxième production horticole de la région avec 25 % des ventes².

La Provence compte aujourd'hui plus de 400 producteurs de fleurs coupées, dont la moitié sont catégorisés par l'observatoire structurel FranceAgriMer comme des producteurs « professionnels », c'est-à-dire au chiffre d'affaires annuel excédant 20 000 €². Ces 211 exploitations réalisent 25 % du chiffre d'affaires horticole de la région, pour un chiffre d'affaires annuel moyen de 130 000 €.

Dans le Var, premier département horticole français avec plus de 1 000 hectares de cultures (2 % de la surface agricole utilisée du département), le bassin hyérois concentre les trois-quarts de la production régionale dans un périmètre restreint, autour des communes de La Crau, Carqueiranne et La Londe-les-Maures. Les fleurs varoises sont issues de TPE familiales à la surface de culture modeste, en moyenne 7 000 m².

Les Alpes-Maritimes sont le second pôle de production de la région, avec une cinquantaine de producteurs de fleurs coupées recensés par l'observatoire FranceAgriMer. La culture des fleurs coupées demeure marginale dans les autres départements provençaux.

La filière continue d'être marquée par de nombreuses cessations d'activité ces dernières années : 80 % des arrêts d'activité de l'industrie horticole régionale depuis 2017. Le nombre de producteurs professionnels a baissé de 15 % depuis 2017³, soit près d'une quarantaine de producteurs qui ont durablement cessé leur activité.

1- France AgriMer, Chiffres clés de l'agriculture ornementale en France (Données 2019-2020), 23 juin 2021, p.7

2- FranceAgriMer, Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 09 février 2022, p.3

3- FranceAgriMer, Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Provence Alpes Côte d'Azur, 09 février 2022

25 %

du chiffre d'affaires horticole de la région



EN 2023

400

producteurs de fleurs coupées

1 000 ha
de culture horticole dans le Var

Alpes maritimes

Var

Bassin hyerois

2^e
pôle de production de la région



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Alors que les roses dominaient la production varoise jusqu'au début du XXI^e siècle, la hausse du coût de l'énergie, la concurrence internationale et le renforcement de la réglementation phytosanitaire ont rendu les cultures chauffées peu soutenables pour les producteurs. En conséquence, ces derniers se sont réorientés sur des espèces spécifiquement méditerranéennes fortement demandées à l'international : les pivoines sont aujourd'hui la première espèce produite en Provence, devant les anémones et renoncules.

La production provençale ne se résume pas au bassin hyérois, deux autres terroirs d'excellence, un peu plus en retrait dans les terres, se démarquant dans la région :

À l'ouest des Alpes-Maritimes, le pays de Grasse est un haut lieu de production floricole, étroitement lié à la tradition de parfumerie de la ville.

À quelques kilomètres à l'ouest du pays de Grasse, le massif varois du Tanneron accueille plus de 200 hectares de mimosas cultivés ou sauvages, avec près de 200 tonnes commercialisées chaque année. À l'instar du pays de Grasse voisin, le relief favorise une bonne exposition au vent des fleurs, qui y bénéficient d'hivers frais, mais très ensoleillés. Accueillant de premières « forceries » dès les années 1880 et comptant 80 exploitants à la fin du XIX^e siècle, la commune de Mandelieu-la-Napoule se distingue comme la « capitale du mimosa » avec notamment une fête dédiée organisée en février de chaque année depuis 1931.

Cultivées par plus d'une centaine de producteurs du département sur 140 hectares, les pivoines sont aujourd'hui la première fleur coupée varoise en volumes de ventes, avec une dizaine de millions de tiges apportées à la SICA MAF d'Hyères chaque année en moyenne contre moins de 100 000 au début des années 1990¹. Elles sont pour les producteurs une véritable « valeur refuge », car le climat varois (hiver doux et fort ensoleillement printanier) permet une production précoce unique à la région, entre mi-mars et mi-mai. Environ 60 % des pivoines vendues à la SICA MAF d'Hyères sont ensuite exportées par les grossistes néerlandais sur les marchés européen et américain, témoignant de leur forte attractivité à l'international.

Fleurs emblématiques du Var, les anémones et renoncules sont cultivées par au moins un tiers des producteurs varois. Si les anémones de Caen étaient cultivées dans le département dès les années 1920, ce sont surtout les variétés hybrides de tetranémones développées à la fin du XX^e siècle qui imprègnent la production actuelle (anémones Galilée, Marianne, anémones Mistral à fleurs doubles)².

La chaîne de transport des fleurs provençales est centralisée par la SICA MAF d'Hyères, par laquelle transite plus de 80 % de la production varoise et près de la moitié de la production des Alpes-Maritimes. Facilitée par la proximité directe de la grande

majorité des producteurs varois avec le marché et des processus hautement standardisés, l'organisation de la chaîne de transport permet d'assurer la fraîcheur des fleurs vendues sur le territoire national. Cueillies le matin et acheminées directement par les producteurs chaque après-midi, les fleurs sont ramassées et conditionnées pour être stockées en chambre frigorifique la nuit. Après la réalisation par les techniciens HORTISUD des contrôles qualité sur le carreau et la vente, les fleurs sont expédiées par camions frigorifiques dès le lendemain matin de leur cueillette.

Une majorité de producteurs provençaux de fleurs coupées est aujourd'hui soumise au régime du micro-bénéfice agricole, du fait de revenus annuels n'excédant pas le seuil de 85 500 €. À ce titre, ces producteurs bénéficient d'un abattement de 87 % sur leur bénéfice imposable, les incitant à limiter leur volume de production pour rester dans le périmètre de ce régime fiscal. Afin de remédier à la persistance de cette logique d'optimisation et favoriser l'accroissement de la production régionale, la SICA MAF d'Hyères s'implique dans les échanges menés par l'ensemble de la filière horticole avec les services de l'Etat pour explorer les possibilités de relèvement du seuil du régime micro-bénéfice agricole.

Enfin, la réorientation de la production varoise autour de quelques espèces spécifiquement méditerranéennes peut constituer un facteur de vulnérabilité, alors que les conséquences du changement climatique sur la production de fleurs sont de plus en plus perceptibles :

- le réchauffement général des températures hivernales menace directement la pérennité de la culture de pivoines, dans la mesure où le repos des plants dans un climat froid est essentiel à leur fleurissement,
- la multiplication des épisodes climatiques extrêmes devient un facteur d'insécurité pour les producteurs. Les inondations, qui se sont multipliées dans les années 2010 dans le Var, causent d'importants dégâts matériels et rendent les sols peu favorables à la culture pendant plusieurs mois. Les productions sont également soumises aux risques d'incendies de grande ampleur favorisés par les caractéristiques de la végétation locale.

1- Var-Matin, « Ils créent un groupement autour de la culture de la pivoine », 17 avril 2018

2- La Provence, « Au marché aux fleurs de Hyères, la pivoine objet de convoitises mondiales », 27 avril 2018



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les exploitations qui cultivent des fleurs à fort besoin de chauffage (roses, gerberas) sont désormais contraintes de s'orienter vers des méthodes de production moins énergivores et plus économes en produits phytosanitaires.

80 %

de la production varoise
et près de la moitié
de la production des
Alpes-Maritimes transite
par la SICA MAF d'Hyères

Le SCRADH (Station de l'Institut technique de l'horticulture) mène depuis le début des années 2000 des expérimentations pour mettre au point une stratégie de Protection Biologique Intégrée (PBI) globale de la culture hors-sol du gerbera. Finalisées en 2017, les cultures test substituant aux produits phytosanitaires des alternatives biologiques (sacs de fibre de coco utilisée comme substrat, irrigation en circuit fermé avec désinfection des effluents) ont permis de réduire de plus de 80 % l'Indice de Fréquence des Traitements Phytosanitaires¹.

1- "Var: des roses bios pour la Saint-Valentin chez un horticulteur de La Crau", reportage diffusé sur BFM TV le 14 février 2022+





CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La filière varoise était, jusqu'au début du XXI^e siècle, largement dominée par la production de roses hivernales, dont la culture se faisait sous structures chauffées. Plusieurs facteurs ont néanmoins rendu les productions chauffées peu soutenables pour les producteurs varois sur les quinze dernières années :

- > L'augmentation continue du coût de l'énergie,
- > Le renforcement de la réglementation phytosanitaire française, couplé à l'indisponibilité de produits spécifiquement dédiés au traitement des fleurs coupées,
- > L'émergence d'une concurrence internationale en provenance d'Afrique (Kenya, Ethiopie), et dans une moindre mesure d'Amérique Latine (Equateur, Colombie), plus compétitive, notamment grâce à des standards de qualité et socio-environnementaux moindres.

Les cultures sous serre chauffée (40 % des serres varoises en 2010, c'est-à-dire une centaine d'hectares) sont de moins en moins répandues parmi les producteurs varois. La pivoine se cultive en plein air, tandis que les anémones et renoncules sont produites sous serre froide.



RECOMMANDATIONS

- ✓ Faire aboutir rapidement le travail de redéfinition des critères socio-environnementaux du label « Fleurs de France ».
- ✓ Proposer aux producteurs la prise en charge par le réseau Florisud d'une partie des frais de certification à caractère environnemental, afin de favoriser la généralisation de méthodes de production éco-responsables au sein de la filière.
- ✓ Soutenir le développement de méthodes de production innovantes par le SCRADH, et assurer leur appropriation par les producteurs à travers les incitations proposées pour la labellisation.
- ✓ Intensifier les échanges avec les services de l'Etat pour aligner le seuil du régime micro-bénéficiaire agricole (85 500 €) avec celui du régime micro-BIC qui s'applique aux entreprises artisanales, commerciales et industrielles (176 200 €).
- ✓ Mener à leur terme les démarches entreprises pour la création d'un Indication Géographique Protégée « Fleurs du Var ».

L'Île-de-France



3^e région française de fleurs coupées en France en nombre de producteurs

L'Île-de-France est la troisième région française de fleurs coupées en nombre de producteurs, derrière les régions PACA et Pays de la Loire. Terroir historique, notamment pour la culture de roses, la production francilienne de fleurs a néanmoins connu un fort déclin à partir de la fin du XX^e siècle.

De 1 000 ha en 1970, la surface de production avait diminué de moitié en 1988, et les 650 producteurs recensés cette année-là n'étaient plus que 170 en 2003¹. Cette évolution reflète à la fois une tendance nationale – le manque de compétitivité des fleurs françaises dans un contexte de consommation de masse – et une caractéristique propre à l'Île-de-France, l'expansion urbaine massive accroissant la pression foncière sur les exploitations.

En 2018, la filière horticole francilienne rassemblait 120 entreprises, dont 20 producteurs de fleurs coupées. Les exploitations se caractérisent par une taille moyenne relativement modeste : moins de 5 hectares et 1,5 million de tiges à l'année. La filière horticole génère 59,9 M€ de chiffre d'affaires², dont 6 % pour les fleurs coupées, soit 3,59 M€. Plus de 650 personnes dont 450 salariés permanents travaillent dans l'horticulture francilienne. La production d'Île-de-France se caractérise par la prévalence d'une agriculture « raisonnée » et des circuits courts avec 90 % de la production commercialisée dans un périmètre de moins de 200 km, dont 45 % à moins de 10 km. Elle peut également compter sur une différenciation hors prix avec des variétés « de niche » comme les roses parfumées ou les tulipes perroquet. Enfin, la tendance récente est à l'émergence de structures alternatives prônant une production « vertueuse » avec par exemple des fermes urbaines ou encore des chantiers d'insertion. Si la vente à Rungis reste prépondérante, la crise sanitaire a accéléré l'émergence de circuits de distribution plus directs (vente directe aux distributeurs, ventes aux particuliers sur l'exploitation).

Le déclin du nombre d'exploitations franciliennes spécialisées dans les fleurs coupées s'est particulièrement accéléré ces dernières années, sur fond d'une tendance générale de vieillissement des producteurs. Le contexte de crise sanitaire a notamment encouragé près d'une vingtaine de producteurs à l'âge de la retraite à cesser leur activité. Le risque de non-renouvellement de la filière est élevé, plus de la moitié des producteurs professionnels recensés sont âgés de plus de 50 ans ou assurés de voir leur exploitation reprise en cas de départ à la retraite.

1- FranceAgriMer, Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Ile-de-France, décembre 2019 (données 2018)

2- FranceAgriMer, Les filières de l'horticulture et de la pépinière de la région Ile-de-France, décembre 2019 (données 2018)



SITUATION DE PRODUCTION

La production de fleurs coupées occupe aujourd'hui une place assez marginale dans l'industrie horticole francilienne : avec un chiffre d'affaires de 3,59 M€ en 2018, elle ne comptait que pour 6 % du total de ventes de 59,9 M€ de la filière horticole. La grande majorité de la production régionale est issue d'une dizaine de TPE et producteurs indépendants, présents à l'année au marché de Rungis et dont les exploitations sont d'une surface moyenne de 1 à 2 hectares. Ces TPE spécialisées sont principalement implantées dans le Sud de la grande couronne (Essonne, Seine-et-Marne).

Le climat francilien est marqué par d'importantes variations thermiques sur l'année, permettant une production horticole diversifiée. Les exploitations mêlent souvent production de tulipes, de muguet en pot et de fleurs coupées, dont plusieurs dizaines de variétés (roses, lisianthus, œillets, pensées, dahlias, etc.) sont cultivées sur chaque exploitation professionnelle. Ces cultures sont échelonnées sur l'année, afin de se concentrer sur des variétés de saison : les premières fleurs coupées franciliennes sont vendues à partir du mois d'avril, les dahlias clôturant la saison à l'automne. Les fleurs franciliennes se démarquent ainsi par leur saisonnalité différente - en général de quelques semaines - par rapport aux fleurs provençales pour plusieurs variétés (œillets de poète, lisianthus).

La production francilienne se différencie également par plusieurs variétés « de niche », très demandées en Île-de-France, ne faisant pas l'objet d'une véritable concurrence nationale et internationale. Leur culture requiert en effet un savoir-faire technique particulier, du fait d'une forte vulnérabilité aux nuisibles (notamment le thrips), à laquelle se superposent des conditions de transport et de conservation difficiles. Plusieurs variétés de roses parfumées (Pierre de Ronsard, Yves Piaget ou Papa Meilland) sont ainsi cultivées exclusivement en Île-de-France, au sein des exploitations Boucreux, Flick et Venet. De même, de nombreuses variétés de fleurettes (cosmos, nigelles, pois de senteur), de dahlias et de tulipes (tulipes perroquet, tulipes frangées) produites dans la région s'adressent presque exclusivement à une clientèle parisienne. La proximité des exploitations avec le marché de Rungis favorise la pérennité de ces cultures atypiques, les producteurs pouvant acheminer directement leurs fleurs sans recourir à une logistique standardisée. Leurs conditions difficiles de transport et de conservation les protègent d'une forte concurrence nationale et étrangère.

L'accent mis sur des méthodes de production « raisonnée » a pour conséquence d'inciter les producteurs à s'écarter progressivement de cultures « risquées », au premier rang desquelles les roses parfumées, qui ne sont aujourd'hui cultivées plus que par trois producteurs franciliens professionnels. Face à la réglementation phytosanitaire stricte, limitant les possibilités de traitement de ces roses très vulnérables aux nuisibles et pour lesquelles les auxiliaires naturels restent peu efficaces, la perspective de rendements moindres est une menace pour la pérennité des savoir-faire requis pour cultiver ces variétés.

Dans ce contexte, le regain d'intérêt pour les fleurs locales observé avec la crise sanitaire n'efface pas les fragilités du modèle économique des producteurs professionnels : une production de qualité et différenciée ne leur garantit pas un revenu stable sur l'année, contribuant de fait au manque d'attractivité du métier auprès des jeunes générations.





SPÉCIFICITÉS LOCALES

La production horticole francilienne est vendue à 90 % à l'échelle régionale (à moins de 200 km du lieu de production), dont 45 % dans un rayon local (moins de 10 km). Cette prévalence des circuits-courts garantit la fraîcheur des fleurs coupées franciliennes, proposées au consommateur moins de 48h après leur cueillette.

Cette caractéristique propre à l'Île-de-France s'explique par la présence du marché de Rungis, débouché privilégié des producteurs de la région : plus de 80 % des ventes de fleurs coupées en 2018 étaient l'œuvre de producteurs vendant majoritairement à des distributeurs spécialisés (fleuristes, grossistes spécialisés). Si la destination finale des fleurs vendues aux distributeurs spécialisés ne se limite pas forcément à l'Île-de-France, les données des ventes réalisées par les grossistes implantés en Île-de-France - dont 59,1 % étaient réalisées en local, 28,4 % en régional et seulement 0,5 % à l'export en 2019¹ - confirment la forte dominance de circuits courts.

Bien que le marché de Rungis reste incontournable pour les producteurs professionnels franciliens de fleurs coupées, la crise sanitaire a accéléré le développement de circuits de ventes hors Rungis chez certains, parmi lesquels :

- La vente directe aux distributeurs spécialisés, en particulier SODIF, ROSEDOR et Monsieur Marguerite, qui présentent l'avantage pour les producteurs d'assurer la vente de volumes importants de production. Figurent notamment parmi ces distributeurs spécialisés des plateformes de vente en ligne assurant directement la livraison à leurs abonnés ou sur commande, à l'instar de Fleurs d'ici,
- La vente directe aux particuliers, sur l'exploitation ou - plus rarement - sur des marchés locaux. Certains producteurs, à l'instar des Serres de Misery, organisent également des cueillettes ouvertes aux particuliers sur leur exploitation,
- Certaines fermes florales peuvent également assurer elles-mêmes la livraison aux particuliers. Implantée dans le 19^e arrondissement parisien, la Ferme florale urbaine assure ainsi des livraisons à vélo de ses fleurs dans l'Est et le centre de Paris.



PRODUCTION HORTICOLE FRANCILIENNE

90 %

est vendue à l'échelle
régionale

45 %

est vendue dans un rayon
local

La Région Île-de-France aspire à jouer un rôle important d'accompagnement, de structuration et de valorisation de la filière horticole francilienne. Via son organisme dédié à l'agriculture « Île-de-France Terres de saveurs », elle met en œuvre plusieurs initiatives visant à valoriser la qualité et la traçabilité des végétaux franciliens :

- Depuis 2018, la marque « Produit en Île-de-France » certifie l'ancrage territorial et la traçabilité de 2 700 produits agricoles, cultivés par plus de 450 adhérents, parmi lesquels plusieurs horticultures²,
- La marque « Plantes d'Île-de-France », lancée en 2019, est spécifiquement dédiée à la valorisation des productions des végétaux d'ornement, regroupant 23 professionnels horticoles³.

Les départements et les municipalités peuvent aussi apporter des soutiens importants aux structures de production alternatives, à l'instar de l'appel à projets « Parisculteurs », lancé par la Mairie de Paris pour attribuer chaque année un bail locatif désaffecté à un projet de ferme urbaine dédiée à la fleur coupée, entre autres cultures agricoles accompagnées.

Parmi les TPE franciliennes spécialisées, l'engagement dans des démarches de certifications reste minoritaire, malgré l'existence de labels mis en place par la région Île-de-France ou à l'échelle nationale pour valoriser le caractère local et responsable des fleurs. Dans ce contexte, la priorité doit être accordée à la structuration de la filière francilienne autour de projets de développement mobilisateurs associant les producteurs spécialisés, les exploitations aux volumes de production moindres et les associations comme le Collectif de la fleur française.

1- AND International, Etude chiffres clés des grossistes en fleurs coupées, feuillages frais et plantes ornementales (d'intérieur et d'extérieur) pour le compte de Val'hor (données 2019), 2021

2- Les Echos, "Produit en Ile-de-France", la discrète étiquette adoptée par 458 entreprises", 28 septembre 2021

3- Présentation de la marque "Plantes d'Île-de-France" sur le site internet de la région Île-de-France



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

La production francilienne est dominée par des cultures saisonnières sous serre froide, respectant le cycle naturel de la fleur et des méthodes de culture « raisonnée ».

La Région Île-de-France et plusieurs collectivités locales (métropole du Grand Paris, communauté d'agglomération Roissy Pays de France, etc.) sont engagées depuis décembre 2018 dans une Charte pour la promotion de la filière horticole ornementale et les aménagements paysagers en Île-de-France, aux côtés d'autres institutions régionales (Chambre d'agriculture d'Île-de-France, DRIAAF, Cervia) et de quatre centres de formation¹. Venet-Orus est la seule exploitation spécialisée en fleurs coupées parmi les 23 professionnels signataires de la Charte.

La Charte pour la promotion de la filière horticole ornementale et les aménagements paysagers en Île-de-France détaille les grands principes de cette culture « raisonnée » :

- Le recours aux insectes et autres auxiliaires naturels ainsi qu'à des pollinisateurs, afin de favoriser le retour ou le développement d'une nouvelle biodiversité dans les exploitations,
- Une gestion économe de l'eau, à travers l'utilisation de systèmes d'arrosages efficaces (goutte-à-goutte, micro-aspersion), d'aides au pilotage de l'irrigation (sonde, tensiomètre) et d'un suivi étroit des consommations en eau,
- Une réduction de l'usage des intrants et des pesticides au profit de pratiques naturelles (utilisation de « plantes-pièges » pour la détection des maladies, désherbage mécanique, paillage des cultures hors-sol, etc.).

¹- Actualisée en 2020, la charte est disponible sur le site internet de la Chambre d'agriculture d'Île-de-France.



RECOMMANDATIONS

- ✓ Maintenir l'achat de variétés produites spécifiquement en Île-de-France, telles que les roses parfumées, mais dont la production ne rentre pas dans les standards de labellisation malgré des pratiques d'agriculture « raisonnée ».
- ✓ Explorer les possibilités de redéfinition des labels régionaux afin de pouvoir les adapter aux variétés de fleurs coupées franciliennes « de niche ».
- ✓ En complément de la vente à Rungis, pérenniser les circuits de vente directe aux distributeurs spécialisés, afin de garantir aux producteurs la vente de volumes de production importants.
- ✓ Réunir les producteurs, la région Île-de-France, le Collectif de la fleur française et le marché de Rungis autour d'une démarche commune de valorisation des fleurs franciliennes, sur le modèle du cluster Florisud créé par la filière varoise.

Les Pays de la Loire



**Deuxième
région
productrice
de fleurs
coupées
en valeur
en France**

Dès le XV^e siècle, le roi René introduit dans la région angevine des plantes qui se sont adaptées à ce territoire aux sols diversifiés et au climat océanique tempéré. Progressivement, la diversité végétale s'est développée avec l'introduction de nombreuses plantes et graines depuis le port de Nantes. Le XIX^e siècle voit naître l'horticulture angevine et à cette époque, Angers est déjà considérée comme la ville des fleurs. Durant le XX^e siècle, un véritable pôle d'excellence du végétal se développe dans la région, s'appuyant sur le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur. En 2005, ce pôle est labellisé pôle de compétitivité et prend le nom de « Végépolys ».

Aujourd'hui, la région des Pays de la Loire est l'un des principaux bassins de production français de végétaux d'ornement. Région à la production très diversifiée en horticulture et pépiniéristes, les Pays de la Loire affirment leur caractère de « jardin de la France », notamment à travers des réalisations comme le Parc Floral d'Orléans ou le Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher). Néanmoins, les fleurs coupées ne représentent que 10 % du chiffre d'affaires horticole régional¹ et 20 entreprises spécialisées, soit 8 % des entreprises horticoles de la région. Cela n'empêche pas la région d'être la deuxième plus importante productrice de fleurs coupées en valeur en France, juste derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur (31 contre 30 M€ de chiffre d'affaires).

1- France AgriMer

**LES FLEURS COUPÉES
REPRÉSENTENT**

10 %

du chiffre d'affaires
horticole de la région



30 M€

d'euros de chiffre d'affaires.



SITUATION DE PRODUCTION

Depuis plusieurs années, la région Pays de la Loire a observé un mouvement de concentration des structures horticoles de production : entre 2015 et 2018, 16 % des entreprises du secteur de l'horticulture ont cessé ou changé leur activité, soit un rythme moyen annuel de -5,5 % (proche de la tendance générale des exploitations agricoles).

Les entreprises restantes se sont néanmoins orientées vers de nouvelles activités autour de la fleur, notamment le négoce, auquel elles ont désormais un recours accru. Alors qu'il représentait 12 % des ventes de végétaux en 2015, cette proportion était de 19 % en 2018. Cette concentration des acteurs n'a donc pas entraîné de diminution de la production de la région ni de baisse de la croissance des entreprises puisque le chiffre d'affaires horticole cumulé régional a quant à lui progressé de 4,6 % sur la même période. Les entreprises du secteur horticole sont désormais très concentrées : 18,4 % des entreprises génèrent près de 80 % du chiffre d'affaires régional, bien que les petites exploitations soient les plus nombreuses (59 % des producteurs

de la région réalisent moins de 380 000 € de chiffres d'affaires, pesant pour 6,5 % dans les ventes totales de végétaux).

Le Loiret est le principal département de la région pour les surfaces de fleurs et plantes ornementales. En 2010, il totalisait 289 hectares de surface de culture, soit quatre fois la surface du deuxième département avec 77 hectares.

Les cultures principales sont la rose, la gerbera, le lys et le chrysanthème, qui sont produites sous serre et sont donc disponibles toute l'année. D'autres cultures, comme les alstroemères, les tulipes ou les freesias, sont réalisées sous tunnel plastique (peu coûteux en énergie). Les espèces plus saisonnières (glaïeuls, reine margot, œillet de poète et toutes les vivaces) sont quant à elles généralement déployées en plein champ et produites selon les saisons.

En 2017, les acteurs ont mis au point une charte pour rendre visible l'offre locale, faire reconnaître le savoir-faire horticole régional et pour inciter les donneurs d'ordres à faire appel au « sourcing ». Au sein de la Société d'horticulture d'Angers et du Maine-et-Loire (SHA), sont régulièrement organisés des échanges de bonnes pratiques entre les adhérents, favorisant la connaissance des fleurs et le partage d'idées pour un impact environnemental moindre de la production horticole.



SPÉCIFICITÉS LOCALES

Les productions horticoles de la région sont très saisonnières, avec un calendrier d'achats marqué par les fêtes (Saint-Valentin, fête du Travail et fête des mères, fêtes de fin d'année). Cette saisonnalité participe à rendre le secteur de la fleur coupée particulièrement sensible, sensibilité que tentent de pallier les pouvoirs publics. Ainsi, face à la crise structurelle rencontrée par le secteur de la fleur coupée en 2003, le conseil de direction de l'ONIFLHOR a entériné en juin 2004 la mise en place d'un plan de relance du secteur. Ce plan comprend notamment un programme d'aide à l'appui technique des entreprises de production de fleurs coupées. En 2013, les conditions climatiques défavorables de l'hiver ont fait s'effondrer les activités commerciales du secteur, toutes spécialités confondues.

Les producteurs horticoles de la région Pays de la Loire réalisent 62 % de leurs ventes à l'expédition, soit au-delà d'un rayon de 200 km, et 8 % à l'exportation, laissant le débouché régional (10-200 km) à 23 % des ventes de végétaux. Les données spécifiques à la fleur coupée ne sont pas disponibles à ce jour.

À partir de mars 2021, les entreprises horticoles des Pays de la Loire ont également pu bénéficier des aides d'Etat de 25 M€, en soutien aux exploitations et entreprises horticoles. Par ailleurs, depuis 2016 des mesures nationales pour soutenir la filière ont été mises en place avec des déclinaisons régionales, notamment dans le Val de Loire.

Le climat du Centre-Val de Loire est océanique, tempéré, et propice en cela à la culture et la floriculture. Des contrastes

d'altitude, d'exposition des versants et l'étirement en latitude induisent des nuances sensibles. Le réchauffement climatique pourrait néanmoins modifier la teneur des cultures. Depuis quelques années, des plantes exotiques, très adaptées à la période de transition climatique, font leur apparition au nord de la Loire. Les agaves sont par exemple arrivées sur le marché, en provenance de la cordillère des Andes à 4 000 mètres d'altitude, où les températures oscillent entre -20° l'hiver et 50° l'été.

Par ailleurs, les grossistes et fleuristes sont de plus en plus nombreux à adopter le label « Produit en Anjou ». Ce label est un signe de reconnaissance destiné à promouvoir les produits et services élaborés en Anjou. Il est utilisé par 170 entreprises dans le Maine-et-Loire, et 350 produits sont labellisés, pour près de 750 000 000 € de chiffre d'affaires cumulé. Le processus d'agrément repose sur une visite du lieu de production, la rédaction d'un cahier des charges basé sur un socle commun de critères géographiques, économiques, sociaux et écologiques ainsi que sur un entretien permettant d'apprécier les motivations des candidats. Chaque entreprise labellisée s'engage à respecter une charte d'engagement fondée sur le respect de critères stricts. Ainsi, l'une des règles est par exemple que plus de 50 % de la valeur ajoutée du produit soit acquise sur le territoire du Maine-et-Loire.



CONDITIONS DE TRAVAIL

Le savoir-faire et le dynamisme des acteurs de la filière trouvent pour partie leur origine dans des structures d'expérimentation et de formations performantes très réactives aux évolutions du secteur.

Il existe par exemple la station CDHR Centre-Val de Loire, un outil technique au service de la profession horticole, qui mène des travaux pour sécuriser l'acte de production, épauler les stratégies de différenciation et avancer vers une horticulture durable. « Vegepolys », pôle de compétitivité à vocation mondiale, a également pour but de permettre à ses adhérents de développer des projets collaboratifs, d'anticiper les évolutions de marché en termes de végétal spécialisé, ainsi que d'améliorer la compétitivité des entreprises et de l'ensemble des acteurs du pôle par l'innovation. En ce qui concerne le droit du travail, une nouvelle convention collective des entreprises horticoles et pépinières du Maine-et-Loire a été adoptée en 2021.



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Dans un cadre favorable à l'innovation horticole, les pratiques environnementales sont de plus en plus prises en compte par les acteurs de l'horticulture.

Notamment à travers des pratiques d'optimisation de l'utilisation de l'eau, de fertilisation, d'économie de chauffage, de gestion des déchets, de modernisation des serres, ou encore d'engagement dans des démarches certifiantes (Plante Bleue, Fleurs de France, HPF, etc.). En Centre-Val-de-Loire en 2010, 70 % de la production de fleurs ou plantes ornementales était réalisée en plein air. La culture sous serre ou abri haut avait alors progressé de 6 points en 10 ans, dépassant la proportion observée en moyenne au niveau national (24 %).



RECOMMANDATIONS

- ✓ Dans la mesure où ils sont nombreux, privilégier les producteurs labellisés « Fleurs de France » de la région.
- ✓ Privilégier des producteurs impliqués dans des activités de recherche et développement, qui auront tendance à proposer plus précocement des produits originaux et qualitativement compétitifs.



BON À SAVOIR

En Europe, les règles de la production floricole sont fixées par l'Union Européenne et garantissent le respect *des meilleures normes ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES*



La prévalence des **circuit-courts** garantit la **fraîcheur des fleurs**

En **Île-de-France** **90% DE LA PRODUCTION** est vendue à *l'échelle régionale*

Les fleurs coupées franciliennes se démarquent par une *saisonnalité particulière* et certaines **variétés de niche** roses parfumées, fleurettes, dahlias...

TOUT SAVOIR SUR LES FLEURS DE FRANCE

UN SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

Les Pays de la Loire sont la **2^E RÉGION PRODUCTRICE** de France



La principale production est **le muguet**

La SICA Marché aux Fleurs de Hyères est le **4^E MARCHÉ DE FLEURS en Europe**

Le bassin Hyérois concentre les **3/4 de la production locale** dans un périmètre très restreint autour des communes de la Crau, Carqueiranne et Hyères

La Provence est la **1^{ÈRE} RÉGION PRODUCTRICE** de fleurs coupées

Les fleurs varoises sont issues de **TPE familiales** dont les surfaces moyennes sont de **7 000 M²**

Un bouquet de fleurs **100% FRANÇAISES** **C'EST POSSIBLE!**

Privilégiez par exemple



les pivoines **les renoncules**
les anémones

Ces trois variétés représentent 80% de la production française





Les défis auxquels nous devons faire face sont nombreux. Entre compétitivité, défis liés au recrutement, transition écologique ou encore traçabilité, les enjeux d'avenir de la filière française de la fleur coupée appellent un sursaut collectif de la part de l'ensemble des acteurs de la filière.

Ce livre blanc, mais aussi les Assises de la fleur coupée, ainsi que les travaux de recherche et de documentation réalisés tout au long de l'année 2022, témoignent que cette prise de conscience a eu lieu. Elle est synthétisée aujourd'hui dans ce livrable, qui compile et rassemble les réflexions des professionnels, les propositions structurantes de la filière, les résultats des enquêtes d'opinion et l'importante cartographie mondiale. Toutes ces initiatives séquencées et portées par des personnalités engagées dans la transformation doivent permettre à la filière de répondre - voire de devancer - les attentes des consommateurs qui, pour la fleur comme pour le reste de leurs achats, demandent davantage de transparence, de local, de saisonnalité.

Si répondre à l'évolution de ces nouvelles demandes est primordial pour la filière, ces initiatives ne doivent pas se faire au détriment du prix ni de la qualité esthétique et de tenue des fleurs qui demeurent de loin les premiers critères des consommateurs. Face à ce qui peut s'apparenter à une forme de schizophrénie des consommateurs qui demandent des fleurs locales et éthiques, esthétiquement parfaites mais toujours moins chères, c'est la responsabilité des acteurs de la filière, et notamment des fleuristes, d'informer et de sensibiliser le consommateur.

L'UNF assume ce rôle et va par exemple doter les fleuristes de kits de communication, d'affichage et d'étiquetage à destination des consommateurs dans le courant de l'été 2023.

Pour garantir sa pérennité, se développer tout en répondant à ces évolutions majeures, la filière est prête à mener de concert l'ensemble de ces chantiers. Toutefois, elle ne pourra y parvenir qu'avec l'aide et le soutien des pouvoirs publics. C'est la raison d'être de ce livre blanc, d'attirer l'attention et d'éclairer les décideurs sur des points déterminants pour la filière et pour lesquels des réformes sont nécessaires : extension d'homologation de produits phytosanitaires, foncier, concurrence intra-européenne, etc.

C'est en travaillant ensemble et de manière transversale que la filière fleur coupée pourra regagner en compétitivité et répondre à la demande des Français pour des fleurs plus éthiques et responsables.

Pour garantir sa pérennité, se développer tout en répondant à ces évolutions majeures, la filière est prête à mener de concert l'ensemble de ces chantiers. Toutefois, elle ne pourra y parvenir qu'avec l'aide et le soutien des pouvoirs publics.



C'est un univers floral en pleine évolution que les Assises de l'Union Nationale des Fleuristes ont voulu faire (re) découvrir en octobre 2022. Domaine complexe, des producteurs œuvrant dans des conditions très diverses jusqu'aux acheteurs, aux motivations multiples. Il y a, bien sûr, les grands classiques qui continuent d'imprégner l'imaginaire... Offrir des roses à la Saint-Valentin ! La rose, fleur la plus demandée, plus exigeante que beaucoup ne l'imaginent.

Enchantée de participer aux réflexions de ces Assises de la fleur coupée, j'ai été frappée par le fait que nombre d'horticulteurs, en France, ont cessé de la produire. À moins, comme l'ont pratiqué depuis longtemps les Néerlandais, de faire appel à des serres chauffées. Ce qui, à l'heure d'une augmentation drastique des prix de l'énergie rend le métier peu rentable, voire déficitaire, quand il n'est pas attaqué pour raison de transitions écologique et énergétique.

Il est loin le temps où la Provence-Côte d'Azur était l'abondante pourvoyeuse en France de ces fleurs coupées pour le « plaisir d'offrir ». Depuis longtemps, c'est l'importation (80 % des fleurs coupées vendues en France), depuis le Kenya ou l'Équateur, sans oublier la Hollande, qui assure leur arrivée chez les fleuristes. Se

pose alors la question du regard des clients, dont la motivation est le plus souvent celle de « l'achat plaisir ». Sera-t-il regardant sur la provenance de son bouquet ? Soucieux de son « empreinte carbone » et d'une production respectueuse socialement de ceux (souvent celles) qui font pousser les plantes ? De la saison idéale pour acheter telle ou telle renoncule, pivoine, marguerite ou fleur de mimosa poussée en plein air ? Privilégiant son porte-monnaie, ne sera-t-il sensible qu'au coût de l'ensemble ?

Bien souvent, c'est ce facteur qui emportera le morceau. Comme il l'emporte dans les grandes occasions, lors de colloques ou de forums, dont les estrades et les tables s'ornent de fleurs souvent symboliques, et voulues comme telles. Roses blanches ici, orchidées bleues là, gerbes de glaïeuls multicolores ailleurs... Les producteurs, dont nombre étaient regroupés lors des Assises, savent bien que l'importation va se poursuivre, et que des labels, des certifications sont nécessaires, pour assurer la qualité de la filière et son respect des critères sociaux et environnementaux, bannissant les produits phytosanitaires interdits en Europe.

Certains, aujourd'hui s'efforcent, en Île-de-France, dans les Pays de la Loire et toujours en Provence-Côte d'Azur, de créer de nouveaux arrangements, alliant horticulteurs et négociants. Encore leur faut-il quelque soutien – une fois intégré au niveau gouvernemental le fait que la balance commerciale française du domaine « fleurs coupées » est déficitaire d'un milliard d'euros – dans leur lutte contre la tentation de vendre leurs terres, convoitées lors de projets immobiliers. Et pour que le grand public puisse continuer à jouir de la beauté des fleurs et du plaisir de les offrir, qui égayent tant nos moments festifs et amoureux.

Dominique Leglu

*Directrice éditoriale des revues
« La Recherche » et « Sciences et Avenir »*

Merci !

Nos plus sincères remerciements à la FGFP (Fédération nationale des Grossistes en Fleurs coupées et Plantes en pots), à la SEMMARIS et au Marché de Rungis, à la MAPA, à la SICA - Marché aux fleurs de Hyères, à l'interprofession Valhor et à Sciences Po consulting qui ont permis la réalisation de cette grande étude.

Pascal Mutel souhaite remercier particulièrement sa sœur Céline et son équipe qui par leur implication et leur dévouement lui ont permis de se consacrer à ce projet collectif, le Conseil d'Administration de l'UNF et notamment Fanny Saga, Jacques Blanchon, Yannick Le Saux, Sophie Amice-Lerebourg, Yannick Blot, Christian Collin, Philippa Glorian, Olivier Lamouline, Agnès Poisson, Gilles Pothier et Agnès Valverde, Lili Tisseyre directrice générale, Dorian Garcia en charge de la communication, toute l'équipe de l'UNF et notamment Laetitia Matkowska et Imane Thiam, Maxime François et Roland de Boissieu pour leur soutien et leur engagement respectif à nos côtés, Stéphane Layani qui nous a challengé durant tout le projet, l'ensemble des intervenants des tables rondes, Grégoire Bordet pour sa rigueur et sa disponibilité ainsi que l'équipe de Sciences Po Consulting Carl Boulanger, Léopold Girard, Agathe Moissenet et Zoé Soler, et enfin l'agence BearIdeas pour son accompagnement et sa créativité.



Union Nationale des Fleuristes
3 rue Hassard - 75019 PARIS